LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 8 AOUT 1958 — PRIX: SEPT CENTS

Trois journées de prières et d'études pour 114 supérieures de 15 congrégations

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Du vendredi soir 1er août au lundi soir 4 août, à la Maison Mère des Soeurs Oblates du S.-C. et de M.-I., à St-Boniface, 114 supérieures de 15 congrégations religieuses ont participé à des journées de prière et d'étude sous la direction du R. P. Nazaire Morissette, O.M.I., directeur du Pastoralat St-Pie X à Ottawa et conférencier remplaçant le R. P. André Guay, O.M.I., secrétaire permanent de la Conférence Religieuse Canadienne et nommé tout récemment vice-recteur de l'Université d'Ottawa. M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, directeur des religieuses du diocèse de St-Boniface, assista à toutes les conférences de ces journées.

Les communautés suivantes étaient représentées: Soeurs Grises de Montréal, Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Notre-Dame-des-Missions, de St-Joseph de St-Hyacinthe, Filles de la Croix, Petites Missionnaires de St-Joseph, Soeurs de Notre-Dame de la Croix, de la Présentation de Marie, Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.I., Chanoinesses des Cinq Plaies, Soeurs de Notre-Dame d'Auvergne, de Notre-Dame Auxiliatrice, de Jésus et Marie de Sillery, Soeurs Grises de St-Hyacinthe et Soeurs de la Miséricorde.

Le programme

Le programme de chacune des trois journées était très chargé. Il comportait plus particulièrement trois conférences: à 9 h. a.m., ainsi qu'à 2 h. et 5 h. 15 p.m. Les conférences de 9 h. a.m. et de 2 h. p.m. furent suivies de discussions en six commissions; les secrétaires de chaque commission vinrent ensuite à tour de rôle communiquer au groupe entier les points saillants de la discussion précédente, en rapport avec la conférence. Une fois que les secrétaires eurent ainsi fait leurs rapports, le Père Modérateur souligna les points principaux et répondit aux autres questions qui suivirent.

Les présidentes des six commissions furent: R. Mère Gertrude Jabeau, Mère St-Tharcisius, Soeur Marie-Claudia,, Sr St-Honoré, Sr M. Rose-Parmélia et Sr André-Joseph.

Les secrétaires ont été: Sr St-Fernand, Sr Hélène-de-Jésus, Sr Thérèse - de - l'Enfant - Jésus, Sr Marie-Adélard, Sr Cécile Rioux et Sr Arthur-Marie.

Les deux premiers soirs, à 7 h. 30, il y eut forum général sous la direction du Père Morissette. Pour faciliter ces forums, une boite à questions avait été placée dans la salle de réunion dès le premier matin, avec feuillets disponibles pour questions à poser. Les questions pouvaient porter sur tout sujet, même ne se rapportant pas au thème des journées. On pouvait d'ailleurs poser des questions de vive voix ou demander des explications. Le dernier soir, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, célébra la sainte messe et donna un sermon plein de doctrine à toutes les supérieures qui avaient participé aux journées.

Chaque supérieure avait en main un cahier, rempli de plans détaillés sur chacune des conférences du Père Morissette. Dès le premier soir, au cours de la première conférence, le Père expliqua le thème général de ces journées: "La théologie du supériorat", c'est-à-dire qu'il montra comment, à la lumière des enseignements du saint évangile, des écrits de Pie XII et de la saine raison, on découvre que le supériorat permet à celles qui en ont la charge de participer au gouvernement même de Dieu,

(Suite à la cinquième page)

"Le coin des jeunes"

Les jeunes sont encore cette semaine en vedette dans **La Liberté et le Patriote.** Durant les dernières, semaines, on a publié en première page les compositions des gagnants du concours de l'Oncle François. Cette fois-ci, il s'agit de proclamer hautement la générosité des écoliers franco-manitobains envers l'Association d'Education. D'ailleurs, leurs institutrices méritent aussi des éloges.

Contributions au Sou de l'Ecolier — 1957-58

Trophées LA LIBERTE
offerts par La Liberté et le Patriote

à l'école qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française

Ecole de Dunrea .... $ 86.00
Institutrices: RR. SS. Oblates
Moyenne par élève: $1.79

à la classe de moins de 10 élèves

Grade XII Commercial, Institut Collégial St-Joseph .... $ 26.13
Institutrice: Sr Marie-Bibiane, S.N.J.M.
Moyenne par élève: $8.71

à la classe de 10 à 19 élèves

Grade XII du couvent de Ste-Agathe $111.32
Institutrice: Sr M. Agnès-de-Jésus, S.N.J.M.
Moyenne par élève: $10.12

à la classe de plus de 19 élèves

Grade V du Jardin Langevin, St-Boniface .... $ 58.00
Institutrice: Sr St-Siméon, M.O.
Moyenne par élève: $2.41

Contribution globale: $3,646.20
Moyenne par élève de langue française: $0.45
(Voir rapport au complet en page 6)

Lettre de Paris

Paris, monstre bien-aimé

par Maurice HERR
Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Dans sa lente descente derrière l'Arc de Triomphe de l'Etoile, le soleil prenait en enfilade la magnifique perspective des Champs Elysées. Des coulées d'or glissaient le long des façades des immeubles, tandis que sur la chaussée, scintillaient de mille feux les chromes des automobiles défilant en rangs serrés. Sur les larges trottoirs, où s'étalent les terrasses des grands cafés, la foule des fins d'après-midi, allait et venait — employés peu pressés de regagner leur lointaine banlieue, midinettes rieuses, marchant au rythme balancé de leurs robes courtes et évasées, flâneurs musardant le long des vitrines, touristes de toutes nationalités, l'appareil de photo en bandoulière, etc. . . . On respirait un air léger, pétillant comme de la mousse de champagne, presque grisant.

— Beautiful! s'exclama un long Américain en chemise du Texas, ébloui par ce spectacle prodigieux, et pourtant quotidien de la plus belle avenue du monde. "Quelle grâce, quelle harmonie", renchérit un interlocuteur parisien, heureux de vanter à la ronde les charmes et les mérites de sa capitale.

Mais ce Paris que l'on admire à juste titre, et qui séduit tous ses visiteurs, ce Paris dont les habitants sont légitimement fiers, cette métropole du goût, de l'équilibre et du sourire, n'en est pas moins une ville "absurde", presque inhumaine, qui règne tyranniquement sur des millions d'esclaves — les Parisiens — et qui pose à l'ensemble du pays des problèmes chaque jour plus difficiles à résoudre. Problèmes économiques, techniques, politiques, psychologiques, s'entremèlent dans cette cité attirante et monstrueuse qui se nourrit et se gonfle jusqu'à l'abus de toute la sève du pays.

* * *

L'agglomération parisienne, y compris les cités de la banlieue proche ou lointaine, que l'on habite que pour dormir — les "villes-dortoirs" — compte aujourd'hui plus de 7 millions d'habitants, soit environ le sixième de la population totale de la France. La vie intellectuelle, industrielle, commerciale, politique, financière, est concentrée à Paris, dans un cercle qui a moins de 40 km. de diamètre, et où, pratiquement, s'entassent toutes les activités du pays. Chaque année, en dehors de l'accroissement normal de sa propre population, Paris reçoit l'afflux de 50,000 provinciaux qui viennent y chercher la fortune, la consécration, ou, plus simplement, le pain quotidien.

On devine les immenses problèmes que pose une telle situation de fait: le logement, la circulation, les transports, les approvisionnements, l'ordre public, les besoins spirituels, etc. . . . sont des têtes de chapitres au bas desquels ne figure jamais le mot "fin". Le seul exemple du logement est révélateur: on n'a jamais tant construit à Paris que depuis 10 ans; d'énormes blocs d'immeubles ont surgi partout; des villes entières sont nées dans la banlieue; des centaines de milliers de logements nouveaux ont été aménagés. Et pourtant, la crise du logement n'a rien perdu de sa gravité, condamnant d'innombrables jeunes foyers à une vie d'angoisse, de misère et parfois de désespoir. Le rythme de la construction a beau s'accélérer, les besoins croissent plus vite encore: c'est une course infernale, qui donne le vertige à tous ceux qui s'efforcent de trouver un remède à une telle situation.

Des problèmes presque aussi dramatiques se posent aux responsables des transports et de l'énergie. Chaque matin, près de 3 millions de travailleurs se font véhiculer vers leurs bureaux et leurs usines — par les trains de banlieue, le métro et les autobus; il faut rapatrier tous ces voyageurs chaque soir, presque à la même heure. Les transports urbains et les chemins de fer doivent donc mettre en service aux heures de pointe du matin et du soir un matériel abondant,

(Suite à la troisième page)

Un très grand nombre de familles participaient récemment à la Journée de la famille canadienne au sanctuaire de Notre-Dame du Cap. La photo ci-dessus montre, en face du vénéré sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, la famille de M. et Mme Oscar Desmarais, de Trois-Rivières, P.Q., qui avec ses vingt enfants vivants était la famille présente la plus nombreuse.

Le Pape reçoit volontiers des sportifs, des gagnants de concours, des enfants

CITE DU VATICAN — Nombreux et de tous les états sont les visiteurs à qui le Saint-Père accorde audience. Le Pape reçoit avec une paternelle sollicitude les enfants qui parviennent parfois à être admis en sa présence par un désir exprimé spontanément. Voici par exemple ceux qui ont bénéficié de récentes audiences.

Le Saint-Père a reçu le matin du 27 juin, le jeune suédois Haakon Josephson, âgé de treize ans, qui a participé avec succès à un "téléquiz" de la Radio de Stockholm sur l'histoire des Papes dont il s'est révélé un véritable expert. Pie XII s'est assez longuement entretenu avec le jeune garçon en une conversation paternelle et l'a complimenté pour sa profonde connaissance de l'histoire de la Papauté, en l'encourageant à poursuivre ses études avec zèle et application. Cette rencontre avec le Saint-Père a vivement impressionné le jeune spécialiste suédois de l'histoire de la Papauté.

Sa Sainteté Pie XII a reçu, le 14 juillet, le petit espagnol Antonio Rivera, 10 ans, qui de l'Orphelinat de Madrid où il vit, lui avait écrit pour lui exprimer le souhait de pouvoir le voir. L'enfant était accompagné du R. P. Arce, directeur de l'orphelinat, qui a pris à sa charge les frais du voyage à Rome. Il portait pour la circonstance un costume que ses petits camarades, élèves tailleurs, avaient confectionné pour lui. Le Souverain Pontife s'est entretenu affectueusement avec l'enfant, très ému, et lui a fait don d'un chapelet. Le Pape s'est notamment entretenu à l'audience générale du 11 juin, avec une fillette de 9 ans, qui lui avait écrit une lettre pour lui demander de le voir avant de partir pour Nairobi où se sont installés ses parents.

Un coureur cycliste

Sa Sainteté Pie XII a reçu en audience, le 1er juillet, le coureur cycliste Ercole Baldini, gagnant du dernier "Giro d'Italia", qui était accompagné de sa mère. Le Souverain Pontife qui l'avait déjà reçu une première fois en 1956, après sa victoire aux Jeux Olympiques, a longuement interrogé le coureur sur ses exploits et ses projets pour l'avenir. Puis, ayant aperçu à sa boutonnière l'insigne de l'Action catholique italienne, il l'a béni avec des expressions de sollicitude paternelle. Sa Sainteté Pie XII a fait don d'une médaille d'argent de son pontificat au coureur, et d'un chapelet à la mère du champion.

Sa Sainteté s'est entretenu, le 25 juin, avec Mlle Laura Cerrutti, de Gênes, qui a gagné une grosse somme au concours "Quitte ou double" de la Télévision italienne; elle avait été interrogée sur l'Ecriture sainte.

Ottawa a de graves décisions à prendre en matière de défense

OTTAWA — Le gouvernement devra bientôt prendre en matières de défense plus de décisions graves que jamais depuis le début de la guerre de Corée.

Chacune de ces décisions ou à peu près représente la dépense de plusieurs millions de dollars. On croit que le gouvernement se prononcera cette année sur certains de ces problèmes.

La perspective de déboursés considérables pour la défense est l'une des raisons du gouvernement de souhaiter une conférence au sommet qui soit fructueuse.

Le premier ministre Diefenbaker a donné l'avertissement que les dépenses militaires du pays pourraient atteindre des sommets fantastiques dans deux, trois ou quatre ans, si on ne conclut pas d'accord pour le désarmement. Le budget de défense de 1958-1959 est de $1,686,000,000.

Au début du mois, le ministre de la Défense nationale, l'hon. M. Pearkes, a dit au Comité des crédits de la Chambre que le besoin le plus pressant de l'armée "semblait l'acquisition d'équipement moderne".

"Si nous devons fournir de l'équipement moderne à l'armée et aux deux autres services — et le coût de ces besoins dans un avenir prévisible est très élevé — nous devons utiliser notre argent pour combler ces besoins qui paraissent aux autorités de la défense ceux qui pressent le plus. Nous avons besoin de beaucoup de nouvel équipement militaire."

Les questions à décider

Voici quelques-unes des principales décisions qui attendent le gouvernement:

1) Entreprendra-t-on la production à pleine capacité de l'avion supersonique Arrow CF-105? Au 31 mars prochain, on aura dépensé près de $400,000,000 pour la mise au point de cet appareil.

2) Installera-t-on au Canada des bases pour projectiles Bomarc anti-avions et fabriquera-t-on ces armes au pays? Une seule installation Bomarc coûte de $10 à $15 millions.

3) Procédera-t-on à la tâche d'équiper en neuf la division de douze escadrilles du CARC présentement en Europe? Quel équipement lui fournira-t-on?

4) Adoptera-t-on le système américain semi - automatique d'approche du sol dans le but d'accélérer la transmission des informations de radar aux centres de contrôle et de combat? Une seule installation de ce genre coûte environ $7,000,000.

5) Entreprendra-t-on la construction de sous-marins atomiques au Canada? La marine aimerait en avoir 12. Le premier coûterait environ $50,000,000.

6) Commandera-t-on une flotille de navires de ravitaillement à l'intention des flottes de destroyers en mer?

7) Achètera-t-on des projectiles de combat terrestre et antichars d'assaut pour l'armée?

8) Fournira-t-on à l'armée de nouveaux types de camions de transport blindés et d'avions de transport léger?

9) Adoptera - t - on l'entrainement pour avions à réactions seulement dans le CARC?

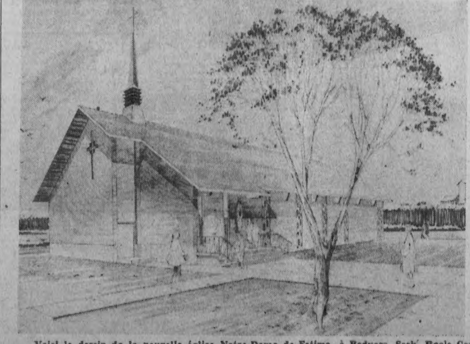
Selon des personnages officiels, ce sont là autant de décisions difficiles à prendre non seulement parce qu'elles comportent de lourds déboursés mais parce que le gouvernement tient à ce que l'équipement commandé corresponde aux besoins des trois armes lorsqu'il sera en usage.



M. Lucien Fontaine, B.A., B.Sc.S., M.A., directeur général de l'Echo Abitibien Ltée, de Val d'Or, P.Q., et de plusieurs autres entreprises, a été élu président de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada au cours du congrès annuel qui a été tenu en fin de semaine à Manchester, N.H.

Le Régiment canadien des Zouaves s'est réuni à Eastview

OTTAWA — Plus de six cents Zouaves pontificaux ont tenu leur réunion annuelle à Eastview, municipalité à majorité de langue française sise au coeur d'Ottawa, du 11 au 13 juillet. Ils venaient de toutes les régions de la province de Québec. Ces Zouaves étaient les hôtes de la seule compagnie qui existe en Ontario, la 39e de la paroisse St-Charles d'Eastview.



Voici le dessin de la nouvelle église Notre-Dame de Fatima, à Redvers, Sask. Poole Construction Co., de Regina, a commencé les travaux de la construction, selon les plans de l'architecte E. J. McCudden, de Regina. Cet édifice en brique, à l'intérieur et à l'extérieur, mesure 50'x100' et remplace l'église incendiée le 2 mai dernier. Les paroissiens de Redvers espèrent entrer dans leur nouvelle église avant Noël.

On veut séparer de Rome les catholiques de Chine

ROME — Suivant le sens que les autorités du Vatican donnent aux plus récentes dépêches émanant de Pékin, les 3,500,000 catholiques de la Chine continentale, décimés par neuf années de persécution ouverte, affrontent présentement une campagne intensive les sollicitant à se séparer de Rome.

Colligeant l'information fragmentaire venant des émissions de Radio-Pékin, de l'agence communiste de nouvelles "Chine nouvelle" et des récits des voyageurs et des transfuges, les directeurs des missions de l'Eglise catholique ne peuvent s'empêcher d'envisager l'avenir avec une inquiétude grandissante.

Dans le pays tout entier, révèlent-ils, les catholiques "susceptibles d'être convertis" sont soumis à des périodes d'étude pratiquement obligatoire au cours desquelles on leur fait subir "un lessivage du cerveau de façon à les ramener dans le bon sentier". C'est là la deuxième phase de la campagne gouvernementale qui vise à l'éradication de la religion.

Cependant, la première phase de la campagne antireligieuse, qui consiste à persécuter ouvertement les catholiques "impossibles à convertir", se poursuit impitoyablement.

Peu de statistiques

Il est peu de statistiques disponibles. En 1953, Fides, l'agence des missions catholiques, révélait que depuis l'avènement du régime communiste en Chine continentale, c'est-à-dire en l'espace de quatre ans, l'on avait exécuté 200 missionnaires, incarcéré 3,000 catholiques, expulsé 33 évêques et emprisonné 26 autres. A la fin de cette année-là, du clergé missionnaire nombreux et bien constitué de la Chine, il ne restait plus que 435 membres, dont 100 se trouvaient en prison.

Cette année encore, Mgr Dominique Tang, évêque catholique de Canton, a été emprisonné comme contre-révolutionnaire et chargé de diverses inculpations, notamment celle d'avoir reçu ses fonctions du St-Siège.

Le cardinal Thomas Tien Ken-Sin, archevêque de Pékin, qui se trouvait à l'étranger au moment de l'avènement du régime communiste, n'a pas été autorisé à retourner dans son diocèse et se trouve dans l'impossibilité d'envoyer des prêtres ou de l'argent en Chine.

Les pertes

Dans le cours des neuf dernières années, l'Eglise catholique aurait perdu dans ce pays 216 hôpitaux, 781 cliniques, 5 léproseries, 254 orphelinats, 56 périodiques, 29 ateliers d'imprimerie, deux musées et d'innombrables écoles, institutions fondées par la vaste organisation missionnaire établie 400 ans plus tôt par les disciples de saint François-Xavier.

Néanmoins les autorités religieuses discernent un danger plus redoutable encore sous la forme du "Mouvement patriotique".

Soucieux de ne pas faire de martyrs catholiques, Mao Tsé-Toung n'a jamais condamné ouvertement la religion. Les prêtres sont soumis à tous les tourments et tournés en ridicule, mais on ne leur interdit pas de célébrer la messe. En ce qui touche les "inconvertibles", on les inculpe d'activité contre-résolutionnaire, jamais d'activité religieuse.

Faiblesse exploitée

Pendant ce temps, l'Eglise de Chine, dépourvue de la direction de ses plus hauts prélats et incapable d'exercer son apostolat par l'entremise de ses institutions missionnaires, est incapable d'aider ses trois ou quatre millions de fidèles disséminés parmi quelque 600 millions de ressortissants chinois.

Le régime communiste a exploité cette faiblesse administrative et a institué un Bureau des affaires religieuses qui a reçu la tâche de supplanter l'Eglise catholique.

Une charte des droits de l'homme en préparation

OTTAWA (Le Droit) — Le Canada posséderait bientôt une charte des droits de l'homme, suivant un avocat, député conservateur. Il est maintenant certain que le gouvernement étudie la chose de près, en somme que la pièce est sur le métier. Un bill en ce sens sera probablement présenté à la Chambre avant la fin de la session, soit d'ici peut-être un mois.

Tout le monde se souvient des jours où M. John Diefenbaker, le premier ministre actuel, était dans l'opposition. Plusieurs sessions consécutives, lui et M. J. Coldwell, présentaient des motions qui s'intitulaient "Droits de l'homme" (en anglais "Bill of Rights"). Ces motions ont été enterrées sous les fleurs de discours abondants et longs.

Mais il arrive que l'administration de la Justice est de juridiction provinciale. Il peut donc exister des conflits dans ce sens. C'est ainsi que si le fédéral votait une loi donnant toute liberté d'action religieuse à une secte comme les Témoins de Jéhovah, il se pourrait encore que le gouvernement de la province de Québec s'objecte à l'action de ce même groupement, disant qu'il insulte publiquement la religion catholique.

Le même député conservateur, qui veut demeurer anonyme, a dit au "Droit" que le gouvernement actuel à Ottawa étudiait les divers aspects de la question des droits de l'homme pour respecter l'autonomie des provinces, tout en conférant une dignité et une protection plus grande à l'individu comme personne humaine, en pays démocratique.

De toute façon, M. Diefenbaker n'a pas oublié ses vieilles motions, même si M. Coldwell est disparu du parquet de la Chambre des communes.

Education universitaire au Manitoba dans les institutions catholiques

Dimanche dernier, à toutes les messes dans toutes les églises de l'archidiocèse de Winnipeg, les curés ont lu cette lettre, adressée le 31 juillet par Son Exc. Mgr P. F. Pocock, "au clergé séculier et régulier, aux communautés et à tous les fidèles de l'archidiocèse" au sujet des institutions catholiques où les jeunes catholiques du Manitoba peuvent recevoir une éducation universitaire. Voici le texte de la lettre:

"La jeunesse catholique manitobaine est singulièrement favorisée en ayant la possibilité d'obtenir une éducation universitaire dans des institutions catholiques. Dans le diocèse de Winnipeg nous avons le Collège Saint-Paul pour les jeunes gens et le Collège Sainte-Marie pour les jeunes filles. Pour les étudiants qui désirent poursuivre leurs études universitaires en français, le Collège Saint-Boniface et le Collège Saint-Joseph du diocèse avoisinant sont à leur disposition. Toutes ces facilités existent grâce à la générosité des fidèles, au support du clergé et aux sacrifices des religieux et religieuses qui enseignent dans ces institutions.

Collège catholique

"Il n'est sans doute pas nécessaire d'indiquer ici combien il est avantageux pour la jeunesse catholique de poursuivre des études dans un collège catholique. Là, aucune séparation artificielle n'existe entre la science et la religion. Toutes les avenues de la connaissance conduisent à la vérité éternelle. Dans un collège catholique, un jeune peut étancher sa soif de science dans un milieu qui favorise en même temps l'intimité avec le Christ notre Sauveur. Tout jeune catholique normal se sentira chez soi dans une telle atmosphère.

"En septembre prochain, le Collège Saint-Paul ouvrira à nouveau ses portes, mais cette année, sur le terrain même de l'Université où il continuera comme dans le passé à accueillir tout jeune homme qui désire poursuivre ses études en Arts et Sciences. Le Collège Sainte-Marie, Crescentwood, Winnipeg, continuera aussi à donner à nos jeunes filles des cours semblables. Jamais nous ne pourrons insister suffisamment sur l'importance d'une éducation dans les arts libéraux, même pour ceux qui ont l'intention de se spécialiser dans les sciences pratiques. Nous espérons donc de tout coeur que les collèges Saint-Paul et Sainte-Marie seront remplis à capacité, cet automne, et que tous les étudiants coopéreront avec diligence à créer cette atmosphère sociale chrétienne si favorable au développement intellectuel et au perfectionnement spirituel.

"Il est vrai que nous ne trouverons pas dans nos collèges catholiques de faculté dentaire, non plus de faculté de droit, de médecine, d'agriculture, d'architecture ou de génie. Mais cependant, les étudiants de ces diverses facultés auront à leur disposition le Centre Catholique au nouveau Collège Saint-Paul.

"Nous désirons ardemment que le Centre Catholique devienne un véritable second "chez soi" pour tous les universitaires et collégiens catholiques de notre diocèse. Du Centre Catholique rayonnera le Newman Club qui a pour but de soutenir et de développer la vie intellectuelle, morale et sociale des étudiants en conformité avec l'esprit du Christ.

"Nous prions sincèrement Dieu de bénir nos collèges catholiques; qu'il daigne s'en servir pour dispenser la sagesse, la science et l'amour du Christ à notre jeunesse manitobaine."



Cette photo fut prise à la fin du banquet offert aux coopérateurs de langue française, à Saskatoon, par les autorités des Coopératives Fédérées Limitée, alors que M. Martin Légère, président national du Conseil Canadien de la Coopération, félicitait M. Léopold Girardin, à qui il vient de remettre l'insigne de l'Ordre du Mérite Coopératif. M. Girardin, maintenant du Service d'orientation technique des Coopératives Fédérées à Saskatoon, a joué autrefois un grand rôle dans l'expansion du mouvement coopératif à Montmartre, Sask. Félicitations à M. Girardin, ainsi qu'à tous les autres "décorés" au cours du congrès tenu en Saskatchewan, du 14 au 18 juillet. On lira à la page 7 la dernière partie du rapport de cet important congrès.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 3 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., MEADOW-LAKE (SASKATCHEWAN)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon, (Saskatchewan), du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alberta), et aux bureaux de poste de Meadow-Lake (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.), et du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Otatwa, le 29 juillet 1958. (410)

Le culte de St-Christophe est proposé aux fidèles, surtout les automobilistes

SHERBROOKE — Sans doute unique en son genre au Canada, le sanctuaire de St-Christophe, à Ste-Catherine de Katevale, à quelques milles de Sherbrooke, est fort fréquenté par les automobilistes. Les bénédictions d'automobiles y sont fréquentes. A Katevale se trouve le siège de l'Union St-Christophe, dont le directeur est M. l'abbé Antonio Laliberté, curé de Ste-Catherine de Katevale.

L'Union St-Christophe est une union pieuse, et canoniquement érigée, pour honorer spécialement saint Christophe, le grand protecteur des voyageurs.

Son but est d'obtenir une protection spéciale de saint Christophe contre les accidents de la route et de tout autre genre (maladies, incendies, orages, tremblements de terre).

L'Union possède son oratoire dédié à saint Christophe dans l'église de Ste-Catherine de Katevale. C'est là qu'ont lieu les messes, les cérémonies liturgiques et les prières pour obtenir aux membres de l'Union la protection spéciale de saint Christophe.

Saint Christophe, dans son rôle d'intercesseur auprès de Dieu, sait assurer une protection toute spéciale à ceux qui l'invoquent contre les accidents d'automobile et de toute autre espèce. C'est un des quatorze saints auxiliaires chargés de nous aider dans nos différents besoins; sa fête tombe le 25 juillet.

Une Union St-Christophe a été canoniquement érigée dans le diocèse de Sherbrooke pour faire penser aux automobilistes de s'assurer la protection particulière de ce grand saint.

Pour devenir membre de l'Union St-Christophe, il faut envoyer son nom au directeur de l'Union Saint-Christophe; invoquer souvent saint Christophe (Pater, Ave, saint Christophe, protégez-nous!); s'unir d'intention à la messe chantée le deuxième samedi de chaque mois en l'église de Ste-Catherine de Katevale (Chapelle de Saint-Christophe) — une messe sera chantée au mois de novembre pour les membres défunts; porter sur soi une médaille ou afficher une image de saint Christophe; vivre le plus chrétiennement possible pour mériter la protection du saint; faire un sacrifice par jour.

La Sacrée Pénitencerie, N.P. 163/56, 16 janvier 1956, a bien voulu accorder aux membres de l'Union St-Christophe, les indulgences suivantes: une indulgence plénière, après s'être confessé et après avoir reçu la Sainte Communion aux fêtes de Noël, de la Transfiguration, de l'Immaculée-Conception et l'Assomption de la B.V.M., de la Toussaint et la fête de saint Christophe; une indulgence plénière à l'article de la mort; des indulgences partielles de 300 jours chaque fois que, portant la médaille de Saint-Christophe, ils diront l'invocation: "Saint Christophe, protégez-nous"; enfin, 100 jours pour chaque oeuvre de piété, et de charité faite selon les fins de l'Association.

Le rapport MacNair, déposé dans les 2 langues

OTTAWA — Le gouvernement Diefenbaker a déposé, dans les deux langues, le rapport MacNair sur les termes de l'union de Terre-Neuve à la Confédération canadienne. Des pressions avaient été exercées sur le premier ministre pour que le rapport ne fût déposé qu'en langue anglaise, si sa version française devait prendre trop de temps pour sa préparation.

Apparemment, l'imprimeur de la reine a fait diligence. Le premier ministre a été en mesure de déposer le rapport dans ses deux versions anglaise et française.

Depuis treize jours, le chef du gouvernement retardait la présentation du rapport aux Communes dans le but de déposer les deux textes en même temps. Personne n'est mort de ce respect du bilinguisme.

Lavez en partant des lèvres d'une plaie et non pas en allant vers elles, afin de ne pas contribuer à infecter la blessure.

AU POSTE CBWT

A la claire fontaine

Le dimanche 10 août, de 2 h. à 2 h. 30 p.m., on présentera "A la claire fontaine" avec Claire Gagnier. Les artistes invités seront Joseph Rouleau, basse, et les danseurs hongrois Kovak et Robowsky dans le pas de deux de "Don Quichotte" de Minkus. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre.

Soirée de chez nous

L'émission "Soirée de chez nous" sera présentée de 2 h. 30 à 3 h. p.m., le dimanche 10 août.

Le Théâtre d'été

Ce même dimanche, de 3 h. à 3 h. 30 p.m., le "Théâtre d'été" présentera une oeuvre de Luan Asllani, intitulée "Le Réveil du passé". L'auteur accorde à cette oeuvre une place importante au hasard et à la fatalité.

Ainsi, par une coïncidence étrange, un écrivain imagine une intrigue dramatique qui reprend, à son insu, des faits cachés de la vie de sa fiancée. L'oeuvre correspond de si près à la réalité que la jeune femme s'en trouve profondément troublée. D'autant plus que le scénario de la pièce semble prédire certains faits d'une portée tragique. On se demande alors si la réalité suivra jusqu'au bout les données du drame esquissé par l'écrivain.

"Le Réveil du passé" sera joué dans des décors de Michel Ambrogi, par Gérard Poirier, Ginette Letondal, Michel Noël, Olivette Thibault et Jacques Galipeau. La réalisation sera de Paul Legault.

Quatuor

Le dimanche 10 août, de 3 h. 30 à 4 h. p.m., l'émission "Quatuor" avec Anne Hébert mettra en vedette Benoit Girard, Pierre Boucher, Colette Devlin, Jean-Claude Deret, Lucie de Vienne, Henri Norbert et Gaétane Laniel.

Notes agricoles

Des herbicides pour cultures spéciales

OTTAWA — Pendant que la liste des herbicides continue de s'allonger, on se demande souvent combien de cultures différentes peut protéger un seul de ces produits.

La Ferme expérimentale de Brandon a fait, ces deux dernières années, des recherches sur le rôle possible de plusieurs herbicides dans la répression des mauvaises herbes qui s'attaquent aux cultures dites spéciales, telles que le maïs, les pois, le tournesol, le soja et la navette. On a commencé ces travaux un peu à titre d'exploration aussi bien que pour faire un tri chez tout un groupe d'herbicides recommandés pour l'une ou l'autre de ces cultures. Voici les résultats qui s'en dégagent, d'après M. D. A. Brown, agronome senior en grande culture à la ferme précitée.

Le maïs de grande culture a réagi favorablement, dans l'ensemble, aux traitements de 2, 4-D et de MCPA appliqués lorsque les mauvaises herbes étaient jeunes et que le maïs avait une hauteur de six pouces. Parce que ces composés ne détruisent pas la folle avoine ni les graminées annuelles, d'autres préparations spécifiques ont été appliquées avant et après les semis, mais avant la levée du maïs. La Simazine, nouveau produit lancé en 1957, s'est montrée d'une efficacité remarquable contre les mauvaises herbes durant toute la saison de végétation et sans effets nuisibles pour le maïs même.

Les pois de grande culture à six pouces de hauteur ont été pulvérisés avec succès au moyen des formules d'amines et de sels de sodium de MCPA, le mélange n'excédant pas cinq onces dans trente gallons d'eau à l'acre. Le trichloroacétate (TCA), seul ou additionné de MCPA, a été utilisé contre la sétaire verte à raison de trois livres à l'acre. La Chlorazine, produit nouvellement introduit en 1956, appliqué juste avant la levée des pois, a donné des résultats comparables à ceux obtenus avec le composé analogue Simazine dans le cas du maïs. Ce produit n'est pas dans le commerce.

Le soja s'est révélé sensible à la plupart des produits herbicides, mais la Chlorazine et le Randox ont donné des résultats plutôt satisfaisants contre les mauvaises herbes, sans nuire à la culture lorsqu'ils ont été appliqués avant la levée.

Jusqu'à présent, aucun agent de pulvérisation d'utilité générale ne s'est montré satisfaisant dans le cas du tournesol après la levée, lors d'essais préliminaires en 1957, un nouveau produit appelé Eptam (EPTC) — produit non dans le commerce encore — a donné satisfaction contre la folle avoine et la sétaire verte sans nuire au tournesol; il fallait toutefois l'appliquer à raison de six livres à l'acre dans au moins trente gallons d'eau et plusieurs jours avant la levée de la culture. Aucun herbicide présentement disponible contre les mauvaises herbes à grandes feuilles ne peut être utilisé sans danger dans le cas de la navette. A maintes reprises, on a également essayé le trichloroacétate (TCA) contre la sétaire verte, mais avec des résultats variables. A part les herbicides destinés à détruire les graines de mauvaises herbes dans le sol par applications avant le semis, on n'a encore découvert aucune méthode de destruction chimique des mauvaises herbes dans les cultures de colza ou navette.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 21 août 1958, à l'égard du CONTRAT NO 25/58/EL-Y, Nivellement, ponceaux et construction d'infrastructure et de fondation, mille 0 à mille 5.0, chemin du lac Emerald, parc national Yoho, Colombie-Britannique.

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 507, édifice public, Calgary (Alta) et de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 23 juillet 1958. (403)

L'assurance-chômage aux travailleurs agricoles

OTTAWA — Le gouvernement fédéral étudie présentement un plan d'assurance-chômage applicable à certaines catégories de travailleurs agricoles, a révélé le ministre du Travail, M. Michael Starr.

S'adressant au comité des relations industrielles des Communes, le ministre a précisé que l'on donnait à cette étude "une attention très, très sérieuse".

M. Starr a fait cette déclaration après que plusieurs des membres du comité eurent affirmé que l'inhabilité des travailleurs agricoles à se prévaloir de l'assurance-chômage aggravait la difficulté que les fermiers éprouvent à trouver de l'aide pendant la saison des moissons.

Imperial Oil encourage 5,000 compagnies canadiennes

TORONTO — Avec une liste d'achats qui frôle les $100 millions par an, l'Imperial Oil obtient d'autres compagnies canadiennes une part croissante des matériaux requis dans ses opérations journalières.

M. W. W. Yeates, régisseur général des achats à l'Imperial Oil, a déclaré que les achats de l'an dernier, au total de $97,-900,000, ont été plus considérables que jamais. Le fait qu'une proportion de 88 pour cent, la plus élevée jusqu'ici, ait été payée à des fournisseurs canadiens témoigne de la maturité industrielle accrue de ce pays.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 27 août 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS POUR PERSONNEL CELIBATAIRE, FORT-SMITH, (T.N.-O.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary (Alta), Yellowknife et Fort-Smith (T.N.-O.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 22 juillet 1958. (401)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 28 août 1958 à l'égard du CONTRAT No 30/58/B-W, Nivellement, ponceaux, infrastructure et impression, mille 9.5 à mille 18, Route de Banff à Windermere, parc national Kootenay, (C.-B.).

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta) et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 31 juillet 1958. (420)

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Grâce à la télévision, les amateurs de baseball de tout le Canada ont pu voir à l'oeuvre un ancien lanceur des Goldeyes de Winnipeg, Cal Browning, au monticule pour les joueurs Etoiles de la Ligue internationale. Les commentateurs de langue française ont souligné la rapidité de Browning, et on a même fait la farce classique: "Il n'y a qu'un Browning plus rapide que Cal, et c'est un .45". Avec Rochester de l'Internationale, Browning justifie la confiance que les Cardinaux de St-Louis ont placé en lui, et il ne serait pas surprenant de voir ce rapide artilleur passer aux ligues majeures dès la saison prochaine.

En dépit du fait que la joute des Etoiles ait été donnée à la télévision, on comptait plus de 1,000 spectateurs payants à une joute régulière des Goldeyes le même soir. Voilà des statistiques qui prouvent que Winnipeg peut faire vivre un club de classe triple "A", même si les dirigeants des Cardinaux ne songent pas à étendre leur chaîne d'équipes dans cette catégorie. Nous persistons à croire qu'un jour viendra où Winnipeg aura son équipe dans la Nationale, au hockey, et un club de calibre "AAA", au baseball. Non pas, bien entendu, que le club actuel ne donne pas satisfaction aux organisateurs et aux partisans. Bien au contraire. Il faut reconnaitre que l'entente avec les Cardinaux de St-Louis a été profitable pour tous, et que Winnipeg s'est mérité la réputation d'être une excellente ville pour le baseball mineur, une distinction assez rare de nos jours, alors que tous les clubs se plaignent régulièrement de perdre de l'argent.

Un exemple!

L'excellent joueur de hockey Bert Olmstead vient de comparaitre devant les tribunaux, accusé d'assaut grave. Un juge compétent rendra sa sentence d'ici quelques jours et, sans excuser Olmstead, nous espérons que le tribunal se montrera clément envers lui. Comme l'avocat d'Olmstead le faisait remarquer, le plaignant a appelé presque en même temps son médecin et son avocat. C'est là le danger d'être en vedette, et c'est pourquoi les "grands" du sport, de la politique et du théâtre doivent être capables de se dominer en tout temps.

Le titre de vedette, s'il vaut l'adulation du public, vaut aussi d'autres réactions parfois. C'est ainsi que Jack Dempsey a souvent été obligé de se contrôler quand des ivrognes, ou des "social drinkers", lui offraient "un combat loyal". Jack Dempsey nous disait que, dans de telles circonstances, "il faisait semblant de reconnaitre son adversaire", il lui donnait une vigoureuse poignée de main, une "tape amicale" dans le dos, accompagnée d'une "bourrade pour rire", dans les côtes ou au plexus. "J'ai rarement vu un de ces batailleurs faire mine de vouloir se battre ensuite. Au contraire. Le gars paraissait tout heureux de s'être fait reconnaitre, après avoir retrouvé son souffle, bien entendu", nous confiait Jack.

Les joueurs de baseball, de hockey et d'autres sports n'échappent pas à ces dangers de provocation, dans des endroits publics. Et, chose surprenante, le public est souvent beaucoup plus sévère à l'endroit d'un athlète qui se laisse emporter sa fureur, qu'envers un "social drinker" qui veut faire de l'épate! C'est la vie!

Une hirondelle...

Une hirondelle ne fait pas le printemps! La défaite des Blue Bombers aux mains des Alouettes ne fait que prouver une chose: quand l'attaque aérienne des Alouettes fonctionne, rien ne va plus du côté de l'adversaire. Il arrive cependant qu'une fois la saison terminée, la défensive des Alouettes est généralement réduite à l'impuissance, ayant trop travaillé durant l'année. Du jeu ouvert comme celui que pratique le club de Montréal nécessite des efforts incroyables de la part des joueurs défensifs, et c'est pourquoi, après des gains spectaculaires, les Alouettes terminent généralement la saison en trainant la patte.

Les Blue Bombers n'ont pas aussi mal joué que le pointage l'indique. Les experts qui ont assisté à la joute ont été un peu surpris des résultats de certaines attaques de Montréal, mais ils n'en ont pas conclu que Winnipeg n'alignerait pas un club de fort calibre. Tout indique en effet que si les Eskimos croulent, comme on le laisse entendre un peu partout, Winnipeg aura la partie belle dans la ligue de l'Ouest. Ni Calgary, ni Vancouver, ni même Regina se sont assez améliorés, semble-t-il, pour être menaçants.

La joute amicale de la semaine dernière nous prouve, une fois de plus, qu'un calendrier de joutes inter-ligues plairait aux spectateurs. Pourquoi 17,000 personnes auraient-elles assisté à une joute sans aucune importance, sinon pour le plaisir de voir un club nouveau, jouer un jeu qui n'est pas encore très connu dans l'Est du pays? Pour une partie régulière, on serait certainement parvenu à attirer cinq ou six mille personnes de plus! Avec d'autres joutes comme celle disputée à Montréal, les objections du Big Four tomberont d'elles-mêmes!

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 27 août 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CHANGEMENTS A L'EDIFICE FEDERAL, YELLOWKNIFE (T.N.-O.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary (Alta), Fort-Smith et Yellowknife (T.N.-O.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 juillet 1958. (406)

La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Tous les chrétiens convoqués à une réunion "au sommet"

Tandis que les puissants chefs d'état multiplient fébrilement les échanges de correspondance en vue d'une réunion qui pourrait amoindrir la tension internationale, le pape Pie XII convoque tous les véritables chrétiens à une réunion "au sommet" qui se dresse loin au-dessus des conseils diplomatiques, une réunion aux pieds de Dieu.

Il y a des encycliques qui sont destinées à être étudiées par des experts pendant des siècles; il y en a d'autres qui semblent plutôt d'utilité pratique à un tournant de l'histoire du monde, comme un éclair puissant qui illumine les ténèbres et montre le chemin à suivre au milieu de la confusion générale. La lettre du 14 juillet se place nettement dans cette dernière catégorie.

Elle rappelle nécessairement des vérités éternelles qui permettent de juger la situation actuelle avec calme, mais en même temps elle décrit concrètement les difficultés de l'heure et en indique les remèdes réalistes.

Quel enseignement plus traditionnel et en même temps plus à propos que celui qui insiste sur la religion comme base de tout ordre, de toute paix dans le monde! La croyance pratique en Dieu, l'acceptation des principes qu'Il a mis à la base du monde et de la vie humaine, voilà un enseignement qui fait contraste avec la politique qui consiste exclusivement dans l'entente pratique, sur un point ou l'autre, sans autre garantie que la sanction de la force. Certes, il ne faut négliger aucun des éléments d'entente, si minimes soient-ils; mais ces gestes fragiles "au sommet" sont privés de ces "fondations" que seule la conscience morale peut procurer et qui seules sont de vrais éléments de force et de stabilité.

Si l'édifice de la paix doit nécessairement reposer sur l'acceptation commune de la loi de Dieu, de Sa vérité et de Son autorité, dans quel état déplorable l'homme ne se trouve-t-il pas à l'heure actuelle quand la véritable religion est non seulement ignorée, mais dans une partie du monde se heurte à plusieurs obstacles et dans l'autre est l'objet d'une opposition violente?

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les journaux pour voir des indices de ces deux états. Dans la plupart des pays du soi-disant "monde libre", le principe de l'éducation non-religieuse par l'état, un produit du dernier siècle, se maintient au détriment de la foi des masses. Ailleurs, au nom du nationalisme, les écoles chrétiennes, notamment en Afrique du Sud, sont mises hors la loi et les Eglises sont menacées de poursuite pour infraction aux règlements racistes.

Naturellement, la situation est pire dans cette partie du monde où l'ennemi "numéro un" est Dieu. L'Eglise est en voie, non de suppression, mais de transformation en Chine communiste, moyennant le lavage des cerveaux qui fait des évêques et des prêtres des instruments inconscients du gouvernement athée. Le régime polonais recommence sa campagne contre l'Eglise par la profanation du lieu de pèlerinage le plus cher à ce peuple chrétien. En Yougoslavie, le cardinal Stépinac languit encore dans son village caserne et, en Hongrie, le cardinal Mindzenty demeure derrière les murs de l'ambassade américaine. Ces nouvelles d'une semaine se répètent sous des formes variées de jour en jour. Et la plus puissante force pacifique du monde est ainsi obstruée.

Le Pape, conscient qu'il parle à un monde "pratique", a consacré une partie de son appel à souligner que l'Eglise est indestructible, qu'Elle a traversé plusieurs catastrophes humaines depuis 2,000 ans et qu'Elle ne craint pas pour elle-même, mais pour les hommes aveugles qui l'empêchent temporairement de travailler pleinement pour la paix. Pourquoi se priver de cette puissance et même essayer de la détruire?

Enfin, le Souverain Pontife signale que, comme toujours, c'est aux croyants eux-mêmes de faire la plus grande partie du travail de redressement par la prière qui attire la lumière et la force divines vers la terre et par le renouveau moral qui élève l'humanité plus près de Dieu.

Ces deux moyens, que les lois et les prisons ne peuvent pas restreindre, rappellent sans cesse que les meilleurs plans humains manqueront leur but à moins d'être conformes au plan divin, à la loi morale et que, pour mettre en pratique ce plan divin, il faut obtenir l'aide de son Auteur par la prière humble et confiante.

Le Souverain Pontife demande des prières spéciales à la veille de la fête de l'Assomption, mais les leçons qu'il enseigne sont valables jusqu'à ce que la paix soit établie et toujours. Au sens strict, son appel s'adresse aux membres de l'Eglise catholique. Mais, ses paroles auront un écho authentique dans le coeur de tout chrétien, car il est de plus en plus évident que sans Dieu l'homme moderne ne peut pas trouver les formules essentielles à la paix et que, sans Dieu, il est privé de l'énergie nécessaire pour mettre en pratique les exigences de la vérité.

Paris, monstre bien-aimé

(Suite de la première page)

qui n'est utilisé que pendant un laps de temps très court, d'où des prix de revient monstrueux. Sans parler, bien entendu, de la fatigue physique et nerveuse des usagers, dont certains passent trois et même quatre heures, par jour, dans les rames du métro ou les voitures de la S.N.C.F. Combien de "banlieusards" quittent leur logis à 6 h. du matin, pour n'y rentrer qu'à 8 h. du soir, épuisés par une journée de labeur à Paris, et incapable dès lors de se livrer aux joies de la détente familiale?

D'autre part, dans les usines et les ateliers, le travail commence généralement entre 7 et 8 h., pour se terminer à 17 h. 30, avec un arrêt plus ou moins long pour le repas de midi. Il en résulte que les entreprises industrielles font toutes appel aux mêmes heures de la journée aux sources d'énergie (électricité et gaz), ce qui, là encore, exige un effort d'équipement gigantesque, qui pèse lourdement sur les prix de revient.

A l'époque des vacances, les mêmes phénomènes de "pointe" se manifestent: au début du mois de juillet et au début du mois d'août, la S.N.C.F. doit mettre en route, au départ de Paris, des centaines de trains supplémentaires qui partent bondés vers la mer, la montagne ou la campagne . . . et rentrent à vide à la gare de départ, en attendant que se produise, en septembre, le mouvement inverse. Plus de 3 millions de Parisiens fuient leur ville pendant l'été; compte tenu de la vie qu'ils mènent, les vacances constituent pour eux une nécessité physique absolue.

Enfin, ne parlons que pour mémoire des embarras de la circulation parisienne. Plus d'un million d'autos engorgent les rues de la capitale que guette l'apoplexie. Il s'y fait ainsi une énorme et vaine consommation d'influx nerveux, d'essence et d'agents de police, toutes choses dont le prix de revient n'est pas négligeable non plus.

Bref, ce Paris si beau, si harmonieux, si équilibré, n'est qu'un monstre, qui en arrive à épouvanter les fées qui se sont penchées sur son berceau.

* * *

Le gouvernement du général de Gaulle possède en M. Pierre Sudreau, jeune et séduisant ministre de la Construction, un homme dynamique riche d'idées et d'expérience. Précédemment haut-commissaire à l'urbanisme pour la région parisienne, ce fonctionnaire a depuis longtemps compris que le problème du logement ne serait jamais résolu dans le seul cadre de la construction. Des moyens d'habitation nouveaux créent par la main d'oeuvre qu'ils attirent, des possibilités industrielles supplémentaires qui, à leur tour, donnent naissance à des besoins de logement accrus. C'est exactement le mécanisme de la vis sans fin.

M. Sudreau, n'ignore pas, d'autre part, que la poussée démographique française est telle qu'en 1975 la France comptera 4 millions d'habitants de plus.

Il convient donc, pour décongestionner Paris, pour rompre ses puissants tentacules et rétablir l'équilibre économique et social du pays, de mettre en route une politique à long terme qui intègre l'effort de construction de logements dans une conception d'ensemble de l'urbanisme, et de l'aménagement du territoire tout entier.

Cette politique, le gouvernement du Général de Gaulle est décidé à l'entreprendre avec audace. L'idée maîtresse du programme actuellement à l'étude est la mise en oeuvre d'un véritable urbanisme opérationnel, c'est-à-dire, la création de quartiers nouveaux et de cités nouvelles parfaitement adaptés aux besoins humains et techniques du monde moderne, avec leurs équipements industriels, sociaux, commerciaux, culturels, sportifs, religieux, etc. . . . afin que l'homme d'une part, et la technique d'autre part, y trouvent les conditions optimum d'épanouissement.

Le plan ainsi conçu est grandiose. Il est à la mesure des ambitions que le Général de Gaulle nourrit pour la France, et des possibilités du génie créateur de la France elle-même.

Et dans dix ans peut-être, si M. Sudreau réussit dans son immense entreprise, Paris sera toujours Paris, avec ses Champs Elysées ensoleillés, ses midinettes joyeuses, ses flâneurs nonchalants, et ses touristes ébahis, mais sans ses verrues, son obésité et ses tyrannies . . .

Maurice HERR.



Le 15 août est la fête de l'Assomption, jour qui commémore que Marie, Mère de Dieu, est montée au ciel corps et âme après sa mort. Ce dogme de foi a été solennellement proclamé par Sa Sainteté Pie XII, le 1er novembre 1950, dans la constitution apostolique "Munificentissimus Deus". (Photo NC)

Billet du vendredi

Le roman d'amour de Robert et Clara Schumann

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Un accident banal fit de Schumann un musicien de génie, plutôt qu'un virtuose dont il ne resterait qu'un souvenir imprécis. Alors qu'il étudiait à Leipzig, sous la direction du maître Frédéric Wieck, il trouvait lents et fastidieux les exercices destinés à donner à ses doigts la parfaite souplesse dont il avait besoin, dans l'exécution de pièces difficiles. A l'insu de son maître, il construisit à l'aide de cordes et de poulies un mécanisme singulier, destiné à immobiliser le troisième doigt de sa main droite, pour obliger les autres à un meilleur travail. Il en résulta, après quelques mois, une sorte de paralysie de la main dont il ne revint jamais.

Il consulta les meilleurs praticiens, se soumit aux traitements les plus douloureux, sans parvenir à réparer le dommage dû à une étourderie de jeunesse. Il dut en prendre son parti et renoncer à la carrière de virtuose. Son infirmité ne l'empêchant point d'improviser au piano, il se mit à la composition, pour devenir peu à peu l'une des lumières d'une époque qui en connut par dizaines, dans le domaine de la musique. Il étudia quelque temps la théorie sous Henri Dorn, directeur du théâtre lyrique, mais il fut surtout un autodidacte, ce qui permit à son génie spontané de s'épanouir.

Robert Schumann ne connut d'abord que des difficultés pour se consacrer à l'art qui le passionnait. Né à Zwickau en Saxe, il était fils d'un libraire qui l'encouragea à ses débuts, conscient de ses remarquables dispositions, mais qui mourut trop tôt. Personnes pratiques, sa mère et son tuteur voulurent en faire un avocat et ils l'envoyèrent étudier à l'Université de Leipzig. C'est là qu'il rencontre Wieck, avec lequel il travaille, potassant le code sans enthousiasme. Au printemps de 1829, n'ayant que 19 ans, il s'inscrit à l'Université d'Heidelberg, où il découvre que Thibaut, son professeur de droit civil, eût comme lui préféré la musique aux sciences juridiques. Il y a avec lui des accommodements.

Sans abandonner le droit, il travaille le piano sept heures par jour, compose ses premières oeuvres pour le clavier: **Variations sur le nom d'Abegg** et la plus grande partie de ses **Papillons.** Entretemps, il ne cesse de réclamer auprès des siens la liberté de se consacrer à la musique plutôt qu'au prétoire. Sa mère se laisse fléchir, le tuteur finit par donner son assentiment. Wieck s'étant engagé par lettre à faire du jeune homme, avant trois ans, "un des plus grands pianistes vivants, plus spirituel et plus chaud que Moschelès, et plus magnifique que Hummel".

Il retourne donc à Leipzig, chez Wieck, lequel redonnera son avis à la famille après un essai de six mois. C'est le succès presque tout de suite, même après l'accident de sa main, et le jeune Schumann se révèle comme le génie romantique le plus original de son temps. Il publie ses oeuvres d'Heidelberg, donne tour à tour ses **Intermezzi,** sa puissante **Toccata,** est acclamé dans les salons leipzigois. Sa sensibilité est extrême et il éprouve, en octobre 1833, un choc dont il craint de perdre la raison, en apprenant le décès presque simultané de son frère, Jules, et d'une de ses belles-soeurs. Vingt ans plus tard, il tombera lui-même dans la démence, mais il fut surtout victime de ses excès de travail et des ennuis matériels qu'il eut, comme tant d'autres, à affronter.

En 1840, il épouse Clara Wieck, fille de son professeur et ami, devenu ennemi à cause de ses assiduités auprès de la jeune musicienne, elle-même une artiste de renom, dont il craint que la carrière se gâche par une union avec un compositeur sans situation stable. Le ménage est fort uni, des enfants viennent, Schumann connaît la tranquillité morale qu'il a tant cherchée. Il donne l'un après l'autre ses chefs-d'oeuvre, qui lui apportent peu d'argent, et Clara poursuit à son côté, parfois sans lui, à travers l'Europe, la carrière de virtuose dont il avait rêvé. Mais il donne des signes d'épuisement dès 1853. Il meurt dans une sorte de torpeur, le 29 juillet 1856, à la maison de santé d'Endenich, près de Bonn. Il avait quarante-six ans. Une excellente biographie populaire de Schumann, due à Albert Gravier, vient de paraître en France. (1)

L'ILLETTRE.

(1) Schumann, par Albert Gravier, Editions et Imprimeries du Sud-Est, Lyon.

Ghana doit beaucoup aux missionnaires, a affirmé M. Nkrumah

OTTAWA — M. Kwame Nkrumah, premier ministre du Ghana, a apporté récemment à Ottawa le témoignage vivant de l'influence civilisatrice du catholicisme. Non pratiquant lui-même, il sait toutefois reconnaître le travail des missionnaires et avoue que l'indépendance de son pays eût été impossible sans leur présence. Ils ont, dit-il, éveillé la population à la civilisation et au sens des responsabilités. Sans fausse honte, lors d'une conférence de presse qu'il donnait ici, il a particulièrement loué l'apostolat des missionnaires canadiens de la congrégation des Pères Blancs, dont quelques-uns lui ont dispensé leur enseignement.

Pays aux religions multiples, Ghana laisse la plus entière liberté de culte à ses citoyens. Les catholiques qu'on y trouve se répartissent en cinq diocèses, dont deux sous la direction de Canadiens, LL. EE. NN. SS. Champagne et Bertrand, des Pères Blancs Missionnaires d'Afrique, respectivement évêques de Tamale et de Navrongo.

Hommage rendu par un grammairien français à un romancier canadien

Monsieur Robert le Bidois, un des meilleurs défenseurs de la langue française et un de ses amis les plus fervents et les mieux avertis donne fréquemment des chroniques de la meilleure venue sur ce sujet qui le passionne véritablement.

Ces jours derniers, il a consacré dans le "Monde" un article des plus savoureux à tous les "mainteneurs de notre langue et à tous les témoins de la présence française hors de France et particulièrement au Canada".

Il m'a paru intéressant de soumettre aux aimables lecteurs de **La Liberté et le Patriote** les principaux points de son article.

Après nous avoir indiqué avec infiniment de raison qu'en France la prononciation diffère beaucoup d'une région à l'autre, Monsieur Robert le Bidois rappelle avec sa bonne humeur habituelle que certaines locutions employées par des paysans normands, berrichons ou angevins sont parfois incompréhensibles pour le Parisien, le Lyonnais ou le Marseillais.

Ce qui l'amène tout naturellement à s'occuper de "A la Bagarre". L'action de ce roman récemment paru à Montréal de Gérard Bassette se déroule à Montréal dans un milieu typiquement canadien-français de petits bourgeois, d'étudiants et de gens du peuple. Les personnages mis en scène parlent la langue qui correspond à leur caractère ou leur état social, simple ou affectée, négligée ou prétentieuse, populaire ou dialectale, suivant les cas. Ainsi un des personnages de ce roman, un jeune étudiant qui travaille parfois la nuit comme balayeur de tramways, s'exprime dans la journée comme le ferait un étudiant du quartier latin, et le soir comme un ouvrier.

Dans ce roman se trouvent des remarques fort intéressantes sur la manière dont le peuple prononce encore la diphtongue oi, comme au temps de la Fontaine, où le fabuliste faisait rimer étroit avec flouet. Ce n'est pas ni "toué", ni "moué" qui va changer cela, ni la fiancée de l'étudiant de la Bagarre.

Le son er, sur les lèvres des petites gens, se confond souvent avec ar. Ça fait pas de différence. Le brave concierge du Boulevard Rochechouart dit communément cintième, tulière ou tiosque. De son côté, le Canadien appartenant aux milieux laborieux ne dira pas "Tiens" mais "Quiens" et l'expression bien connue de "vieux comme Mathusalem" devient avec lui "vieux comme Maquieu salé".

Notre écrivain, continuant ses promenades dans le vocabulaire des deux pays, constate avec bonheur certaines expressions absolument charmantes dans le parler français. Ainsi minaudière est bien plus pittoresque que poudrier, infiniment trop précis. Encarcassé dans un col de celluloid décrit admirablement une scène pénible et ridicule.

Je connais, quant à moi, peu d'expressions aussi attrayantes que l'expression canadienne "à la journée longue".

En concluant ses remarques, R. le Bidois ne cache pas le plaisir qu'il a éprouvé en démontrant clairement que les jeunes romanciers de Montréal et de Québec non seulement n'écrivent pas en patois, mais peuvent apprendre aux Français des tas de choses séduisantes sur la langue parlée au Canada aussi bien que sur leur vieux fonds national.

Serge de FLEURY.

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

Chapitre XVII (suite)

La grande entreprise de la Rolanderie proprement dite, sous la direction de Rudolph Meyer, semblait en plein essor et à la veille de donner des profits lorsque le fondateur, après moins de quatre ans, crut devoir y renoncer personnellement. Dès l'automne de 1889, il quittait le pays pour ne plus revenir. Ce n'était pas un échec total, loin de là. Il laissait un splendide troupeau de Shorthorn, ainsi qu'un grand nombre de porcs et de chevaux. Mais en dépit de ses qualités réelles d'administrateur, Meyer se sentit apparemment débordé par une tâche au-dessus de ses forces. Les propriétés et le cheptel passèrent entre les mains d'une société qui se forma à Paris, sous le nom de **Rolanderie Stock Raising Society,** afin de poursuivre l'exploitation. A part le seul commanditaire initial de 1886, le châtelain de Maure, tous les actionnaires appartenaient à la haute noblesse. En tête de la liste figuraient le baron de Salvaing de Boissieu, le comte Yves de Roffignac avec ses deux frères, Henri et Martial. Le jeune maître de Bellevue manoeuvra alors tant et si bien qu'il finit par décrocher la gérance provisoire de la Rolanderie au nom de la nouvelle compagnie.

Fondation de Saint-Hubert

C'est au printemps suivant que se place un événement bien propre à affermir les espoirs dans l'avenir de la jeune colonie. L'abbé Léon Muller, prêtre parisien, précepteur du jeune comte Charles de la Forrest Divonne, que nous avons vu aux prises avec le chanoine Rosenberg à Fannystelle, a reçu mission de l'archevêque de Saint-Boniface d'aller fonder une paroisse à la Rolanderie, sous le vocable de saint Hubert. Cet ecclésiastique va mener les affaires rondement. Il est vrai que les plans d'une église ont été préparés et des accessoires décoratifs déjà exécutés à Paris. Venu de France au Manitoba en février, l'abbé Muller fait en mars un voyage éclair à Montréal. Le 5 avril, il arrive en coup de vent à Whitewood. Au saut du train, il se rend à neuf milles au sud-est et donne des ordres pour la construction de la chapelle. Trois semaines plus tard, il est revenu au Manitoba et prêche dans l'église de Sainte-Anne-des-Chênes. Retour à la Rolanderie et dernier coup d'oeil aux travaux, qui doivent être terminés en juin. Au début du mois d'août, on le retrouve à Paris, s'occupant de recruter des colons pour sa lointaine paroisse de l'Ouest canadien.

L'abbé Muller porte le titre officiel de curé fondateur de Saint-Hubert, mais il fit les choses à pleine vapeur et n'y remit jamais les pieds. Rendons néanmoins justice à son bon goût en architecture religieuse, pour la part qui lui revient dans l'érection de cette première église. L'endroit choisi, très pittoresque, était au nord de la rivière, à proximité de collines boisées. La direction de la Rolanderie et les autres gentilshommes n'ont pas fait les choses à demi. Dans un pays où l'on ne connaît que des constructions en bois, celle-ci présentera le luxe incroyable d'être en pierres des champs qui seront assemblées par des maçons français. L'unique porte, en chêne sculpté, offre un riche effet artistique, aussi bien que les huit verrières dont l'auteur a pris comme modèles des personnages le fils et la fille de l'un des nobles donateurs. A l'intérieur, on pend une belle toile figurant la scène de l'Annonciation, oeuvre du comte de la Forrest Divonne.

Cette fondation de paroisse est vraiment unique en son genre, si l'on songe que le petit groupe rural se compose exclusivement de catholiques de langue française venus de France et de Belgique, que les fonds destinés à l'érection de l'église ont été fournis par des aristocrates demeurés fidèles aux traditions de la vieille France et que le curé fondateur est un prêtre du diocèse de Paris. On peut y voir cependant une soeur cadette de Fannystelle. Le nom de Saint-Hubert va alors faire passer au second rang celui de la Rolanderie, qui ne désignera plus que le centre initial de culture et d'élevage. Les autorités postales le feront modifier plus tard en Saint-Hubert-Mission, afin de le distinguer du Saint-Hubert des environs de Montréal.

Déconfiture de la Rolanderie

Yves de Roffignac se rendit en France pour un contact personnel avec les membres de la nouvelle société. Pendant l'absence du directeur provisoire, l'administration de la Rolanderie fut confiée par lui à Guillaume de Roty, de Bayeux (Calvados), un nouveau venu de 23 ans, dénué de toute expérience. Il l'accusera plus tard, fort injustement, d'avoir ruiné l'entreprise en quelques mois. Plusieurs expériences malheureuses avaient fortement écorné la fortune du comte; mais, juste à point, il allait redorer son blason par un riche mariage avec Germaine de Salvaing de Boissieu. Son heure était enfin venue. Meyer l'avait toujours tenu à l'écart de ses propres affaires, estimant qu'il manquait de sérieux et de sens pratique. Maintenant, aucun obstacle ne pouvait plus lui barrer la route. Fort du titre usurpé de co-fondateur et d'une présumée expérience difficile à apprécier de Paris, il n'eut pas de peine à se faire confirmer dans son poste de directeur à la Rolanderie. La comtesse suivit son époux au Canada et tous deux, à leur arrivée, s'installèrent dans l'ancienne maison des Meyer. Voyage de noces idéal, digne d'un conte de fées, et qui dut faire rêver d'envie plus d'une compagne de Germaine de Boissieu.

Quelques mois plus tôt, le romancier à la mode Léon de Tinseau, qui avait passé quatre ou cinq jours à la Rolanderie, notait ainsi ses impressions:

"De l'eau et du bois . . . Deux trésors inestimables. Le jeune et très accompli gentilhomme français qui dirige l'exploitation de la Rolanderie, déjà beaucoup plus que naissante, l'a bien compris le jour où il est venu s'installer dans cette jolie maisonnette de bois, qui vous prend des airs de château quand on y est reçu par le comte de Roffignac."

Et l'auteur d'ajouter en note: "Que serait-ce maintenant qu'on y est reçu par la plus aimable, la plus distinguée et la plus vaillante des jeunes Françaises, dont les danseurs des deux rives de la Seine se disputaient encore les 'cotillons' à l'heure où j'écrivais ces lignes? Certes, madame, il faut être doublement courageuse pour promener le flot d'or de votre chevelure à portée du tomahawk indien. Jamais il n'a conquis de trésor pareil. Heureusement qu'il se rouille aujourd'hui sous le gazon touffu de la Prairie."

Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises! . . .

La Rolanderie et les propriétaires indépendants vont s'orienter de plus en plus vers la transformation sur place des produits agricoles. L'insuffisance de la main-d'oeuvre se fait toujours sentir. Pierre Foursin, qui visite alors Saint-Hubert, note que le personnel des travailleurs est bien inférieur à celui de l'état-major présent: mais grâce aux efforts des chefs, la population active sera bientôt mieux représentée.

Toute une colonie vient de Pourru-aux-Bois (Ardennes): la famille Chauvency, avec cinq enfants; les célibataires Clément Clunier et Jean Collard. Le frère de ce dernier, Jean-Pierre Collard, avec sa femme et trois enfants, le rejoindra un peu plus tard.

Des gens d'Annonay (Ardèche), sans doute attirés par le comte de Soras, sont aussi en voie de former un petit noyau. La famille Janet compte trois filles. Jean Sage, qui travaille sur la ferme Richelieu, sera le premier Français à faire souche à Saint-Hubert. Trois mois après son arrivée, il épousera Marie Sauze, également d'Annonay.

Emile Janet, célibataire, fils d'un fabricant de champagne d'Ay (Marne), songe à mettre sur pied une fromagerie de gruyère moderne. Il a amené deux excellents collaborateurs: François Dunand, de Songieu (Ain), qui prendra la direction de l'entreprise, et Alexandre Jeannot, de Beynes (Seine-et-Oise). Arrivent en même temps: le comte Max de Quercize; le vicomte Alphonse de Seyssel, de Songieu, qui sera l'associé de Janet; le comte Paul de Beaudrap, de Denneville (Manche), et sa femme, née Yvonne de Bibard, de Bray-sur-Somme (Somme); Louis Allène, Louis et Joseph Siaud, qui travailleront d'abord à la Rolanderie.

"Château-Renoult" et son propriétaire

Le baron et la baronne de Salvaing de Boissieu furent les hôtes de leur fille et de leur gendre à la Rolanderie. On y vit aussi le baron de Ravignan et plusieurs autres visiteurs de marque. Saint-Hubert se flatte de posséder les quatre premières familles nobles qui ont colonisé au Nord-Ouest. Il est certain qu'aucun autre centre n'eut jamais aussi riche collection de personnages titrés venus dans l'espoir de refaire leur fortune, tout en menant la vie de grands seigneurs. Un voyageur a remarqué au passage une fort élégante cavalière. C'est l'une des demoiselles van Brabant qui parcourt le pays au galop de son cheval. Et notre observateur de conclure: "Les amazones vont peut-être devenir nombreuses dans la vallée de Pipestone."

Une Anglo-Canadienne de la région, faisant appel à ses souvenirs d'enfance, a noté ses impressions de cette brève et glorieuse période. Mrs. L. W. D. **Park** écrit dans le **Whitewood Herald:**

"A leur arrivée, les comtes et leurs familles menèrent grand train. Ils importèrent des aliment coûteux, des vins, des sucreries et tous les objets de luxe variés auxquels ils étaient habitués.

"Ils firent venir de France des chevaux pur sang et des chiens de race, de même que les plus fins harnais pour l'équitation et la promenade. Ils circulaient beaucoup à cheval et en voiture. Les pimpants équipages apparaissaient sur les pistes sinueuses de la prairie — hautes charrettes anglaises qui avaient peut-être roulé au bois de Boulogne, tirées par des chevaux fringants et bien entretenus — avec pour unique spectateur probable un gopher (marmotte) solitaire, fort intrigué près de son terrier, ou un faucon planant nonchalamment au-dessus du vaste silence."

Les comtes et leurs familles étaient très assidus aux courses du voisinage, à Cannington et à Moosomin. Ils arrivaient en carrosses à trois ou quatre chevaux, avec cochers et valets de pied en livrée — chapeaux hauts de forme, cocardes et gants blancs. Mrs. Park évoque ces personnages féeriques, formant un contraste singulier avec les Cris au visage peint, drapés dans des couvertures, avec leurs squaws aux "papooses" ficelés au dos:

"En bordure de la piste, était rangée une foule de gens de nationalités très diverses, où salopettes et chapeaux de paille prédominaient. Sur le terrain se détachaient çà et là quelques-uns des aristocrates français à cheval, en costume d'équitation impeccable et complet, avec cravache et martingale. Dans les charrettes anglaises ou les phaétons étaient assises quelques-unes des Françaises titrées, exquises avec des robes et des chapeaux de Paris. Leur teint, sous l'effet de l'art, était délicieusement rose et blanc, protégé contre le soleil de la prairie par des ombrelles en dentelle de soie."

En l'honneur du baron et de la baronne de Boissieu se donna un bal fameux, demeuré ineffaçable dans la mémoire des rares invités encore vivants. "C'est extraordinaire, écrit encore notre mémorialiste, la quantité de plastrons blancs que l'on parvint à rassembler, sans rien dire des gants de chevreau blancs. On vit bien des jolies toilettes dans le style des dernières années 80 — peut-être souvenirs de jours plus heureux outre-mer. Les pétulantes Françaises de haute naissance, en robes décolletées élégantes, le cou et les bras garnis de bijoux, respiraient un air de distinction réelle, en dépit du fruste entourage discordant."

Dans le cours ordinaire des choses, le comportement de ces aristocrates vis-à-vis de leurs voisins pouvait paraître empreint d'une certaine hauteur. La barrière de la langue y était sans doute pour quelque chose. Ils firent pourtant de méritoires efforts pour s'adapter au milieu et entrer dans cet esprit de communauté fraternelle qui est l'une des caractéristiques de l'Ouest canadien. Une photographie de l'époque nous montre le groupe de la fanfare municipale de Whitewood. On y distingue aisément: le comte de Jumilhac (petit bugle), le comte de Soras (piston), Robert Wolfe (clarinette) et le comte de Langle (tambour). Quatre représentants de la haute artistocratie française et de la finance sur un total de onze musiciens: voilà une marque de bonne volonté éclatante et presque héroïque. Lequel de ces instrumentistes amateurs eût consenti à pareil jeu démocratique au pays de ses ancêtres? . . .

Alors que nos gentlemen farmers réussissaient médiocrement à maintenir leur train de vie ancien, leurs diverses entreprises, inaugurées avec beaucoup d'enthousiasme, périclitaient l'une après l'autre d'une façon décourageante. Comme chef responsable de la Rolanderie, Roffignac donna tout de suite la juste mesure de son imprévoyance. Meyer avait laissé un beau troupeau de porcs, d'un revenu assuré; mais en moins d'un an le grain manquait pour l'engraissage, parce qu'on avait négligé à peu près toute culture. Pour résoudre le problème, les porcelets furent simplement jetés à la rivière et les adultes en partie égorgés. Les saloirs étant bien insuffisants pour conserver une telle quantité de viande, le surplus fut entassé dans un petit bâtiment. Cela se passait en plein été: les mouches et les vers eurent tôt fait de transformer ce charnier en un foyer actif de putréfaction. Plusieurs années après, on voyait encore une pile d'ossements, vestige de cette singulière hécatombe.

(A suivre)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le mardi 5 août avait lieu la réunion des comités à l'Hôtel de Ville de St-Boniface. Cette année, l'eau aura fait couler beaucoup d'encre et soulever les passions et nous aura valu de longues dissertations.

M. Paul Marion, de la Place Gaboury, au nom d'une délégation imposante des résidants de cette rue, s'enquérait des résultats de leurs démarches de lundi dernier au Conseil, après avoir entendu le rapport de l'ingénieur qui disait que leur égout était suffisant et que la construction d'un égout supplémentaire sur l'Enfield Crescent soulagerait la situation; comme la construction de cet égout est pour un avenir plus ou moins rapproché, les résidants se déclarent peu satisfaits de la déclaration de l'ingénieur et sont prêts à prendre action légale envers la Cité. Plusieurs échevins firent remarquer que l'orage, qui avait causé les dégâts dont se plaignent les résidants de la Place Gaboury, avait atteint des proportions majeures, que plusieurs rues de la ville avaient été inondées, que l'eau avait pénétré dans bien des caves et que la construction d'égouts n'apporterait pas de solution à ce problème. Toutefois, M. Bockstael, ingénieur de la ville, propose comme solution temporaire de relier l'égout de la Place Gaboury à celui de la rue de la Morénie en passant par la rue Yelle. M. Soulodre, de la Place Gaboury, suggère de faire déverser le trop plein d'eau dans la Seine, mais ceci serait peut-être en contravention des règlements du Greater Winnipeg Sanitary District; un égout-fleuve serait peut-être la solution au problème; le comité étudia la question et demanda que l'ingénieur prépare un rapport du coût des suggestions faites ce soir.

La province demanda à la ville si celle-ci voudrait bien formuler des plans pour le travail d'hiver en vue d'aider à soulager le chômage. Ces plans auraient l'aide financière des gouvernements provincial et fédéral.

Au sujet d'une entrée à côté d'un magasin sur la rue Archibald, M. l'échevin Guay s'objecte fortement à la création d'entrées et de sorties sur les voies principales, surtout lorsqu'il y a amplement de terrain de stationnement autour; ces entrées et sorties sont toujours très dangereuses à cause des enfants.

En réponse à une lettre du 26 dernier, il fut décidé d'aviser la ville de Winnipeg que, vu que le référendum tenu dans cette ville en 1949 avait défait le règlement concernant l'heure avancée, il n'est pas question de remettre la chose au vote.

Etant donné le rapport de l'ingénieur en date du 2 juin avisant des taux chargés par les autres municipalités pour permis de connection d'égouts et de traverses, il est recommandé que la ville augmente ses taux à $5.00 pour permis d'égout et à $2.00 pour permis de traverse et que l'avocat de la ville prépare un amendement à la sous-section 4, classe 7 du règlement no 3730 de la ville.

Que l'avocat de la ville soumette un rapport au comité de législation, expliquant les arrangements qui existent entre la ville et la commission "Workmen's Compensation", en ce qui regarde les employés de la ville qui seraient accidentés au travail.

Lorsque la question du règlement pour contrôler l'usage de l'eau pour fins d'arrosage arriva sur le tapis, M. l'échevin Guay se déclara encore une fois opposé à ce que nous passions ce règlement simplement pour faire plaisir aux autres municipalités au nom de la coopération, car ceci n'apportera pas de solution permanente au problème.

A la suite des concours tenus à St-Boniface et à Ste-Rose-du-Lac pour le championnat canadien du tir à l'arc au mât (Pale archery contest), Mme Johnny Roels, du 44, rue Sadler, St-Vital, et membre du Club St-Sébastien, a été déclarée championne du Canada, et ceci sur au-delà d'une centaine de concurrents à travers le Canada. M. Pynoo, échevin de la ville de St-Boniface, fit la présentation du trophée.

A lundi prochain.

"Couronnement liturgique" de la Vierge de Rigaud

VALLEYFIELD — Sa Sainteté Pie XII, dans sa condescendance paternelle, a daigné exaucer la prière des gardiens du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes de Rigaud et des autorités diocésaines, en accordant l'incomparable privilège du "Couronnement liturgique" de Notre-Dame à l'occasion du pèlerinage diocésain de Valleyfield qui amènera aux pieds de la Madone une foule de pèlerins, le 17 août prochain.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

18-287-18P.

Nouvelles obédiences chez les Oblats

Le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial, annonce les obédiences suivantes des Pères et Frères de la province oblate du Manitoba:

R. P. Jean Lambert, missionnaire auprès des Indiens et Métis de Winnipeg, comme vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur;

R. P. François Lemire, missionnaire à St-Philippe, Sask.;

R. P. Apollinaire Plamondon, curé de la paroisse indienne de Fort Alexandre et directeur spirituel du Petit Séminaire St-Jean;

R. P. Albert Lafrenière, professeur à la maison apostolique de Fort William;

R. P. Champlain Deshaies, économe au scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret et missionnaire à Carlyle, Sask.;

R. P. Marcel Rio, de résidence à l'école Assiniboia de Winnipeg, garde la charge des Esquimaux hospitalisés au Manitoba;

R. F. Stanislas Heytens, aide-missionnaire à Birtle, Man.

Les obédiences suivantes ont été données précédemment:

R. P. Maurice Dussault, directeur de la prédication paroissiale;

R. P. Omer Robidoux, principal à l'école Assiniboia de Winnipeg;

R. P. Victor Bilodeau, principal à l'école indienne de Lebret et supérieur du district;

R. P. Gaston Lebleu, principal à l'école indienne de Fort Alexandre et supérieur;

R. P. Alfred Beaudin, vice-postulateur de la cause de Mgr Grandin à la résidence provinciale;

R. P. Claude Kerbrat, missionnaire à Berens Rivers;

R. P. Denys Jubinville, missionnaire à Kenora, Ont.;

R. P. Joseph Massé, missionnaire à Crane River, Man.;

R. P. Antonio Lacelle, curé de Camperville et missionnaire;

R. P. Emilien Dorge, vicaire à Fort Frances;

R. P. Zéphirin Magnan, missionnaire à Sandy Bay et desservant à Amaranth;

R. P. Arthur Massé, missionnaire à McIntosh, Ont.;

R. P. Florido Turgeon, professeur à Gravelbourg;

R. P. Laurent Alarie, professeur à l'école Assiniboia de Winnipeg;

R. P. André Levasseur, année de pastoralat.

Pique-nique de l'Union Nationale Métisse

Le grand pique-nique annuel de l'Union Nationale Métisse aura lieu au parc Riel le dimanche 10 août. A cette occasion, il y aura messe solennelle en l'église St-Emile, à 10 h. 30, avec sermon approprié. Dans le cours de l'après-midi, il y aura les réjouissances d'usage, entre autres concours de violoneux et gigues de la Rivière Rouge. L'Union Nationale Métisse donnera une centaine de dollars en prix aux gagnants de ces concours.

Cette fête permet aux anciens du pays de se retrouver et de se rencontrer. Elle est toujours un événement marquant de l'année au sein de la population, et particulièrement auprès des descendants des pionniers du pays.

Tous les Franco-Manitobains sont cordialement invités à assister à cette fête. Cette année, la journée a lieu le 10 août. On a dû renvoyer l'événement à cette date à cause de la température, car habituellement la fête a lieu le premier dimanche de juillet. Bienvenue à tous.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

A "Nouveautés dramatiques", le dimanche 10 août, à 7 h. p.m., Radio-Canada présentera à ses auditeurs la "triste" histoire de "Gustave, l'enfant du siècle". On apprendra comment un gentil bébé débuta dans la carrière de tambour en utilisant sa cuillère et une assiette et comment il termina cette même carrière vingt et quelques années plus tard dans le bureau d'un psychiatre, son cerveau ayant été dérangé par les transes frénétiques du rythme qui le possédait. Cette charmante satire est due à la plume d'Henriette Dubuc.

La série "Nouveautés dramatiques" est réalisée par Jean-Guy Pilon.

La série "Le diable à quatre" présentera, le lundi 11 août, à 7 h. 30 p.m., au réseau français de Radio-Canada, une adaptation de la pièce en un acte "L'Apollon de Bellac" de Jean Giraudoux.

"L'Apollon de Bellac" (ville natale de l'auteur) est singulièrement plus hardie que ne le laisse supposer son aspect de simple lever de rideau. Cette pièce fut créée le 16 juin 1942 à Rio de Janeiro par Louis Jouvet et sa troupe. Elle fut reprise par la même compagnie à Paris en avril 1947.

C'est Jean Coutu qui tiendra le rôle principal dans l'adaptation radiophonique de Lucienne Letondal, présentée aux auditeurs du réseau français de Radio-Canada.

La série "Le diable à quatre" est une réalisation d'Olivier Mercier Gouin.

Le mardi 12 août, à 8 h. p.m., à "Mélodies oubliées", Pierre Boutet, ténor, chantera "Barcarolle" de Gounod, "Ouvre tes yeux, ma mignonne" de Massenet et, en duo avec Monique Chailler, soprano, "A dame jolie" de Labbé.

L'interprète féminine du programme chantera en solo "Tu me dirais" de Chaminade et "Sérénade du passant" de Massenet, en plus de dire une charmante poésie de Géraldy: "Baisse un peu l'abat-jour, veux-tu? . . ."

Rolande Garnier chantera "La bonne chanson"

Rolande Garnier, mezzo-soprano, est l'artiste invitée à l'émission "Récital" qui sera entendue à CKSB le vendredi 15 août, à 7 h. 30 p.m. Elle interprétera les mélodies qui forment le cycle "La bonne chanson", cycle qui réunit des poèmes de Verlaine, mis en musique par Gabriel Fauré. Rolande Garnier chantera aussi deux épigrammes de Clément Marot, mis en musique par Ravel, ainsi que "Manteau de fleurs", également de Ravel.

Le nom de Rolande Garnier a été mis en vedette dès 1953 alors qu'elle remporta l'un des quatre prix du 5e concours "Nos futures étoiles". Elle fut, par la suite, l'une des vedettes de cette émission radiophonique. On l'entendit aussi à plusieurs "Récitals", ainsi qu'à "Alto Rhapsody".

Ce "Récital" du vendredi sera réalisé à Winnipeg par Léo Rémillard.

Dimanche dernier, "Match intercités" terminait avec un compte égal pour St-Boniface et Chicoutimi. Dimanche prochain, ces deux équipes s'affronteront dans un nouveau "Match" qui sera entendu à 8 h. du soir sur les ondes de CKSB.

Ponctuation des noms français dans l'annuaire

MONTREAL — La Compagnie de téléphone Bell annonce que l'orthographe et la ponctuation des noms français seront désormais respectées dans l'annuaire de téléphone de Montréal dont la prochaine édition paraîtra prochainement.

M. H. E. Walker, porte-parole de la société, a cependant précisé qu'il appartient aux abonnés d'adresser une demande en ce sens en composant UN 6-3911, poste 341. M. Walker a laissé entendre que les accents seront ajoutés dans les seuls cas où l'intéressé en fera la demande. Si, par exemple, un dénommé André Poincarré en exprime le désir, les deux accents aigus seront ajoutés à son nom. Si, au contraire, il néglige d'adresser une requête à la Compagnie, son nom se lira Andre Poincarre (sans accents). De même pour l'orthographe: si un certain monsieur LeBlanc insiste sur le "B" majuscule, la Compagnie donnera suite à sa demande. Autrement, il risque de retrouver son nom dans le bottin, avec le "b" minuscule.

"Belle victoire"

Cette décision de la Compagnie fait suite à un échange de correspondance entre M. Walker et M. Robert Beaudoin, comptable agréé de Montréal qui avait présenté une requête en ce sens.

M. Beaudoin estime qu'il s'agit là d'une "belle victoire" de l'orthographe!

Il convient cependant de souligner que la Compagnie se devrait de respecter l'orthographe et la ponctuation des noms français sans attendre que les abonnés en formulent la demande, ainsi que le soulignaient récemment MM. Pierre Daviault, surintendant du Bureau de traduction au secrétariat d'Etat, Jean-Marie Laurence, directeur général adjoint des Ecoles normales de la province de Québec, et Jean-Paul Vinay, directeur de la section de linguistique de l'Université de Montréal, au cours du quart d'heure de "La langue bien pendue".

Il faut combler ou bien couvrir les trous profonds, les vieux puits et les tranchées, car les enfants peuvent, en y tombant, se blesser ou s'y ensevelir.



Cité de Saint-Boniface
Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront, comme une taxe de frontage pour une période de dix (10) ans, à partir de l'année 1959, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

CONSTRUCTION D'EGOUTS-COMBINAISONS EN BETON SUR LES RUES SUIVANTES:

RUE MARION, du Chemin Dawson au Chemin Bourget;
CHEMIN DUGALD, du Chemin Dawson au Chemin Bourget;
RUE LESLIE, du Chemin Dugald à un endroit 600 pieds au sud-est du Chemin Panet;
RUE HOLDEN, du Chemin Dugald à la rue Marion;
CHEMIN BOURGET, du Chemin Dugald à la rue Marion;
RUE NUYTTEN, de la rue Holden au Chemin Bourget;
RUE BLAIR, de la rue Holden au Chemin Bourget;
RUE LAMBERT, de la rue Holden au Chemin Bourget;
RUE BRUSSELS, de la rue Holden au Chemin Bourget;

COUT ENVIRON: Comptant — $8.00 par pied de frontage
Sur une base de dix ans — $1.04 par pied de frontage par année.

Pour plus amples détails, s'adresser à l'Ingénieur de la Ville, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville,
St-Boniface, le 5 août, 1958.

Au Collège de St-Boniface

Conventum de 1948-1958

Le vendredi soir 1er août, dans la salle académique du collège de St-Boniface, se rencontraient, après 10 ans, les Anciens élèves du collège de la Rhétorique de 1948. On servit des rafraîchissements aux 12 membres présents, ainsi qu'à leurs épouses.

Etaient présents: MM. et Mmes Raymond Marchand, Gérald Lavergne, Bernard Vrignon, Maurice Miron, Raymond Smith, Aimé Barsalou et André Forest, M. l'abbé Charles Halpin, et MM. Claude Cloutier, Horace Courchaine, Gérard Roy et Hervé Barnabé.

Les invités étaient les RR. PP. O. Boily, recteur, A. Bernier, L. Sabourin et L. Guy, tous Jésuites.

Samedi, le groupe, ainsi que les épouses de la plupart, assistaient à la messe célébrée par le Père Recteur dans la chapelle du collège et prenaient le dîner au réfectoire des élèves.

Dans l'après-midi, le groupe des Anciens se dirigea vers Kenora pour y passer la fin de semaine au camp des Pères Jésuites.

Cette rencontre d'Anciens se fit dans une atmosphère de gaieté. Les souvenirs du temps des études furent rappelés avec joie et émotion.

N'ont pu se rendre aux réunions du Conventum: les RR. PP. L. Hardy, Louis Plamondon et Gilles Lane, S.J., et MM. Lucien et Georges Paquin, Gérard Dumas, Denis St-Onge, Marcel George et David Laroche.

Trois journées de prières et d'études pour 114 supérieures de 15 congrégations

(Suite de la première page)

d'agir comme médiatrices entre Dieu et leurs sujettes.

La perfection du chef

Toutes les autres conférences étaient basées sur les enseignements du livre intitulé "La Perfection du Chef", de dom Claude Martin, fils de la Vénérable Marie de l'Incarnation. Dom Martin, faisant une retraite en particulier, s'était examiné sur ses charges de supérieur. Ses réflexions prirent la forme de considérations sur les attributs de Dieu, "supérieur" de toute la création, et d'applications pratiques au rôle des supérieurs religieux qui représentent Dieu et doivent agir comme Lui. On lui demanda bientôt de mettre par écrit l'essentiel de ses méditations. Le livre parut en 1686 sous le titre suivant: "Le pasteur solitaire." Ce document fut retrouvé, il n'y a pas longtemps, à la Bibliothèque Nationale de Paris. Il sert maintenant aux retraites des supérieures, et d'ailleurs chacune en possède un exemplaire.

Les supérieures qui ont suivi ces journées de St-Boniface sont enchantées. Le Père Morisette est parti pour St-Albert, Alta, dès le 5 août, où un autre groupe de supérieures religieuses connaitra les mêmes avantages.

Voici la liste complète des supérieures qui ont pris part aux trois journées de prière et d'étude:

R. Mère Gertrude Jarbeau, s.g.m., Soeurs Saint-Fernand, r.n.d.m., Cécile Rioux, s.g.m., Cécile Maurice, s.g.m., Victoria Corriveau, s.g.m., Rose Bourbonnière, s.g.m., M.-Jeanne Tougas, s.g.m., Augustina Winter, s.g.m., Maria Schmidt, s.g.m., Marie-Albert, n.d.a., Dion, s.g.s.h., Arthur-Marie, ss.nn.j.m., M. Pierre-Joseph, ss.nn.j.m., Alma Térèsa, f.c., Marie-Adélard, f.c.

Soeurs Claire-Lucille, f.c., M. Saint-Henri, r.n.d.m., M. Saint-Camille, r.n.d.m., Thérèse-Françoise, p.m.s.j., M. Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, n.d.c., Marie-Françoise, n.d.c., Marie-Gabriel, n.d.c., Sainte-Denise, p.m., Sainte-Edithe, s.m., Thérèse-de-la-Trinité, s.j.s.h., Saint-Emile, s.j.s.h., Marie-des-Cinq-Plaies, s.j.s.h., Imelda-du-Saint-Sacrement, s.j.s.h, R. Mère Marie-de-Jésus, c.r.c.p., Soeur Lucille-du-Sacré-Coeur, c.r.c.p.

Soeurs Marie-Jean, c,r,c,p,, Marie-de-l'Annonciation, c.r.c.p., M. Jeanne-d'Arc, m.o., Marie-des-Oliviers, m.o., M. Sainte-Louise, m.o., Jean-Marie, m.o., M. Gérard-Majella, m.o., M. Thérèse-du-Carmel, m.o., M. Rose-Parmélia, ss.nn.j.m., Hélène-de-Jésus, s.j.s.h., Estelle Mitchell, s.g.m., Gilberte Tétreault, s.g.m., Anna Lussier, s.g.m., Jeanne Monchamp, s.g.m., Délia Clermont, s.g.m.

Soeurs Marie-Anne Fréchette, s.g.m., Blanche Forest, s.g.m., Marie-Andréa, n.d.a., Marie-Ephrem, n.d.a., Marie-Rodrigue, n.-d.aux., Pouliot, s.g.s.h., Gertrude-Marie, ss.nn.j.m., Marie-Maximilla, ss.nn.j.m., Marie-Joséphine, f.c., Adrienne Saint-Jean, f.c., Jeanne Saint-Vincent, f.c., M. Saint-Fortunat, r.n.d.m., M. Saint-Jean-d'Avila, r.n.d.m., Thérèse-d'Alençon, p.m.s.j., Marie-Benjamin, n.d.c.

Soeurs Marie-Anne, p.m., Sainte-Hélène-de-Rome, s.m., Mère Saint-Joseph-Calazance, r.j.m., Soeurs Saint-Pierre-Chrysologue, s.j.s.h., Marie-de-Lorette, s.j.s.h., Saint-Eusèbe, s.j.s.h., Sainte-Agnès, s.j.s.h., Thérèse-du-Rédempteur, s.j.s.h., Gertrude-Marie, c.r.c.p., Marie-Henriette, c.r.c.p., Marie-du-Sacré-Coeur, c.r.c.p. M. Paul-de-la-Croix, m.o., M. Saint-Elzéar, m.o., Marie-Arthur, m.o., M. Saint-Frédéric, m.o.

Soeurs M. Saint-Jean-Baptiste, m.o., Marie-de-la-Croix, m.o., M. Jean-Vianney, m.o., André-Joseph, f.c., Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, c.r.c.p., Elodie Vachon, s.g.m., J. Marleau, s.g.m., Ann Ell, s.g.m., Mère Flora Sainte-Croix, s.g.m., Soeurs Edna Chabot, s.g.m., Irène Drouin, s.g.m., Rose Robidoux, s.g.m., Marie-de-la-Trinité, n.d.a., Bédard, s.g.s.h., Marie-Guillelmine, ss.nn.j.m.

Soeurs M. Albert-de-Jésus, ss.nn.j.m., Marie-Anne, f.c., Agnès-Noelie, f.c., Christiana, f.c., Marie-Henriette, r.n.d.m., Marie-Sainte-Adélaïde, r.n.d.m., M. Sainte-Lucille, r.n.d.m., Thérèse-d'Avila, p.m.s.j., Marie-Claudia, n.d.c., Marie-Antoine, n.d.c., Sainte-Lucina, p.m., Saint-Tharsicius, r.j.m., Saint-Honoré, s.j.s.h.

Soeurs Saint-Nazaire, s.j.s.h., Saint-Janvier, s.j.s.h., M. Saint-David, s.j.s.h., Marie-Bernard, c.r.c.p., Marie-Antoinette, c.r.c.p., Marie-Clotilde, c.r.c.p., Marie-Anne, c.r.c.p., Marie-de-l'Assomption, m.o., M. Saint-Henri, m.o., Marie-de-la-Providence, m.o., M. Saint-Joseph, m.o., M. Saint-Denis, m.o., M. Louis-Philippe, m.o.

Un citoyen de St-Adolphe érige un parc moderne

Durant les mois d'été, spécialement en fins de semaine, les grandes routes sont remplies d'automobiles qui se dirigent vers les plages. Des familles complètes quittent temporairement la ville ou le village pour aller jouir du soleil et des bienfaits de l'eau au bord des lacs. Mais souvent, il y a trop de monde, le plaisir perd de sa valeur. Faudrait-il alors demeurer chez soi?

Un citoyen de St-Adolphe, M. J.-Adrien Leclerc, a solutionné ce problème. Sur son terrain qui longe la rivière Rouge, en plein village de St-Adolphe, il eut un jour l'idée de creuser une piscine où ses enfants pourraient s'ébattre à leur aise et en paix. Bientôt, des voisins et des amis demandèrent la permission d'y envoyer leurs propres enfants. De sorte que M. Leclerc dut aménager davantage le terrain, organiser une piscine susceptible d'accommoder un plus grand nombre de nageurs, disposer ici et là des tables pour pique-nique, etc. Le 7 juin dernier, M. l'abbé Albert Brunet, curé, venait bénir le "Parc St-Adolphe".

L'aménagement de ce parc nécessita de grands travaux. Il fallut d'abord nettoyer le terrain, enlever de gros arbres, puis creuser la piscine qui a 60 pieds de largeur et 100 de longueur, et une profondeur variant de un piéd et demi à sept pieds. Des camions transportèrent plus de 225 verges de grávier et de sable. Une pompe à moteur à gasoline fait monter l'eau de la rivière dans la piscine, après que cette eau a traversé un filtre rempli de roches et de sable. Cette eau qui monte de la rivière y retourne librement grâce à deux tuyaux: l'un, pour déverser le surplus; l'autre pour permettre le vidage complet de la piscine. C'est dire que les nageurs jouissent toujours d'une eau propre.

Tout près de la piscine, un groupe de cabines est à la disposition des nageurs: 4 pour les hommes et 4 pour les femmes. Un peu plus loin, des tables et bancs attendent ceux qui veulent agrémenter leur visite d'un repas familial en plein air, et des balançoires sont à la disposition des enfants. Grâce à l'ingéniosité d'un ami, M. Leclerc possède une tondeuse spéciale: il peut à la fois tondre le gazon et vaporiser du D.D.T. qui s'échappe en fumée et chasse pour plusieurs heures les maringouins et autres insectes nuisibles. Enfin, un restaurant procure aux visiteurs, cigarettes, liqueurs douces, crème glacée, chiens-chauds, etc.

Il semble bien que l'initiative de M. Leclerc soit récompensée. Au cours d'un seul dimanche, par exemple, près de 60 automobiles bien remplies sont entrées au Parc St-Adolphe. Et tout laisse croire que ce chiffre sera bientôt dépassé. Le prix d'entrée est si minime: 75 cents par automobile, quel que soit le nombre des passagers. Les visiteurs sont reçus à la porte d'entrée par le sourire aimable de Lucille et ils sont servis au restaurant par Alice, filles de M. Leclerc. M. et Mme Leclerc sont presque constamment sur le terrain et assurent une discrète, mais efficace surveillance.

Félicitations à cette famille qui vient de doter la paroisse de St-Adolphe d'un centre récréatif où les familles peuvent jouir, sans inquiétude, des plaisirs de l'eau et du soleil, sans être obligées de courir les plages publiques trop achalandées ou trop éloignées. Une telle initiative méritait d'être mise en vedette.

Les réfugiés des pays de l'Est sont encore très nombreux en Allemagne

BONN, Allemagne — Le flot des réfugiés se déverse sans cesse de l'Est à l'Ouest. Des observateurs soulignent qu'au cours de l'an dernier, plus d'un quart de million de réfugiés ont quitté la zone soviétique d'Allemagne. Un bon nombre de ces réfugiés sont des catholiques.

Depuis 1945, environ 12,000,000 de déportés et de réfugiés sont entrés en Allemagne occidentale où l'on compte encore plus de 3,000 camps de réfugiés habités par 400,000 personnes.

Depuis 1950, 2,500,000 maisons ont été construites pour y loger des réfugiés, mais il en faudrait encore 2,000,000 pour leur donner des quartiers d'habitation pour les bien loger tous.

Contributions au Sou de l'écolier – 1957-58

Écoles	Grades	Instituteurs	Montant		Élèves		Moyenne	
Dunrea	1-11			86.00		48		1.79
	1-4	Sr Marie-de-la-Paix, M.O.	23.75		21		1.13	
	5-8	Sr Marie-Aline, M.O.	27.25		14		1.95	
	9-11	Sr Marie Ste-Odile, M.O.	35.00		13		2.69	
Inst. Coll. St-Joseph	7-12			380.39		312		1.22
	12	Sr M. Thérèse-Joséphine, S.N.J.M.	25.40		18		1.41	
	12	Sr Marie-Bibiane, S.N.J.M.	26.13		3		8.71	
	11	Sr M. Anna-Josèphe, S.N.J.M.	29.40		29		1.01	
	11	Sr M. Edmond-de-l'Eucharistie, S.N.J.M.	50.00		21		2.38	
	10	Sr Françoise-de-Marie, S.N.J.M.	23.00		23		1.00	
	10	Sr M. Angèle-Thérèse, S.N.J.M.	34.20		23		1.48	
	9	Sr M. Emélie-des-Anges, S.N.J.M.	27.00		27		1.00	
	9	Sr Marie-Albéric, S.N.J.M.	43.00		28		1.53	
	8	Sr Marie-Philéas, S.N.J.M.	30.00		30		1.00	
	8	Sr M. Jean-de-Rome, S.N.J.M.	32.00		29		1.10	
	8	Mme M.-Josèphe Fisette	10.00		10		1.00	
	7	Sr Albert-de-Marie, S.N.J.M.	31.26		36		.86	
	7	Sr M. Léon-de-la-Croix, S.N.J.M.	19.00		35		.54	
Union Point, Ste-Agathe	1-9	Mlle Claire Durand		10.40		10		1.04
Beaudry, La Salle	1-7	Mlle Olive Durand		11.44		11		1.04
Centre, Otterburne	1-11			72.00		72		1.00
	1-4	Sr M. Pascal-Baylon, M.O.	37.00		37		1.00	
	5-8	Sr M. Ida-de-Jésus, M.O.	24.00		24		1.00	
	9-11	Sr M. Gérard-Majella, M.O.	11.00		11		1.00	
St-Hyacinthe, La Salle	1-9			42.00		42		1.00
	1-4	Sr Claire-Lucille, Fille de la Croix	24.00		24		1.00	
	5-9	Sr Emilia, Fille de la Croix	18.00		18		1.00	
Ste-Agathe	1-12			150.72		162		.93
	1-2	Sr Joseph-Carmel, S.N.J.M.	3.40		34		.10	
	3-4	Sr Cléophas-de-l'Eucharistie, S.N.J.M.	8.10		30		.27	
	5-6	Mlle Lily Désautels	3.20		32		.10	
	7-8	Sr Marie-Lucia, S.N.J.M.	8.40		24		.35	
	9-10	Sr Pauline-Antoinette, S.N.J.M.	13.30		25		.53	
	11	Sr Agnès-de-Jésus, S.N.J.M.	111.32		11		10.12	
	12	Sr Elisabeth-St-Joseph, S.N.J.M.	3.00		6		.50	
Jardin Langevin, St-Boniface	1-6			133.00		151		.88
	6	Sr St-Patrice, M.O.	15.00		23		.65	
	5	Sr St-Siméon, M.O.	58.00		24		2.41	
	4	Sr Marie-de-la-Charité, M.O.	20.00		21		.95	
	3	Sr Marie-Angèle, M.O.	20.00		25		.80	
	2	Sr Marie-du-Bon-Conseil, M.O.	15.00		31		.48	
	1	Sr Ste-Irène, M.O.	5.00		27		.18	
St-Charles	1-12			76.00		88		.86
	11-12	Sr Jean-Vianney, M.O.	9.43		9		1.05	
	9-10	Sr François-de-Sales, M.O.	5.00		11		.45	
	7-8	Sr St-René, M.O.	7.10		15		.47	
	5-6	Sr Marie-Léa, M.O.	27.76		14		1.98	
	3-4	Sr Marie-de-Fatima, M.O.	5.42		18		.30	
	2-3	Sr Ste-Cécile, M.O.	5.70		3		1.90	
	1-2	Sr Marie-Thérèse, M.O.	15.59		18		.86	
Fannystelle	1-11			64.87		76		.85
	1-2	Sr Joseph-de-Bethléem, M.O.	15.00		27		.55	
	3-5	Sr Hélène-de-la-Croix, M.O.	42.00		24		1.75	
	6-8	Sr St-Anaclet, M.O.	6.12		18		.32	
	9-11	Sr M. St-Marc, M.O.	1.75		7		.25	
Léonard, Powerview	1-10			100.00		121		.83
	9-10	Sr St-Honoré, S.J.S.H.	13.20		11		1.20	
	7-8	Sr St-Eméric, S.J.S.H.	8.55					
	7-8	Sr Paul-du-Sacré-Coeur, S.J.S.H.	19.95		19		1.05	
	5-6	M. Lucien Laroche	17.00		17		1.00	
	4	Sr St-Maurice, S.J.S.H.	16.80		15		1.12	
	2-3	Sr Véronique-de-Jésus, S.J.S.H.	19.50		39		.50	
	1	Sr Louis-de-Montfort, S.J.S.H.	5.00		20		.25	
Ste-Anne-des-Chênes	1-12			141.30		176		.80
	1	Sr A. Normandeau, S.G.M.	20.00		26		.76	
	2	Mlle Irène Lajoie	3.03		21		.14	
	3-4	Mme G. Tougas	2.69		34		.79	
	5	Mme M. Blanchette	5.91		20		.29	
	6-7	M. Pierre Bosc	4.52		23		.20	
	7-8	Sr T. Vachon, S.G.M.	16.16		19		.85	
	9	M. Gérard Desrosiers	9.00		16		.56	
	10-11	Sr D. Lussier, S.G.M.	5.50		11		.50	
	12	Sr B. Brisebois, S.G.M.	5.25		6		.87	
		Loteries, Pêche, etc.	69.21					
Mariapolis	1-11			30.00		39		.77
	1-4	Mme Lucienne Landry	12.10		22		.55	
	5-8	Mme Gisèle Marion	10.40		14		.74	
	9-11	Sr St-René	7.50		3		2.50	
Baie-St-Paul Est, St-Eustache	1-8	Mlle Léona Desrochers		7.47		11		.68
Fillion, St-Jean-Baptiste	1-7	Mlle Cécile Hébert		10.00		15		.67
Dubuc, St-Adolphe	1-12			80.85		127		.64
	1-2	Mlle Paule Hébert	10.00		28		.30	
	3-4	Mlle Marie Cloutier	9.70		23		.42	
	5-6	Sr Jeanne-Lucille	13.80		23		.60	
	7-8	Sr Berthe St-Joseph	20.05		20		1.00	
	9	Sr Marie-Joséphine	11.00		11		1.00	
	10	Sr Blandine-Marie	7.20		9		.80	
	11-12	Sr Irène-Thérèse	9.10		13		.70	
St-Jean-Baptiste	1-12			172.18		275		.63
	12	Sr Louise-Gabrielle, S.N.J.M.	7.00		7		1.00	
	11	Sr Marie-Corinne, S.N.J.M.	14.40		16		.90	
	10	Sr Paul-de-l'Eucharistie, S.N.J.M.	14.04		18		.78	
	9	Sr Roger-Joseph, S.N.J.M.	31.96		17		1.88	
	7-8	Sr Agnès de St-Joseph, S.N.J.M.	60.00		40		1.50	
	6	Sr Louise-Henriette, S.N.J.M.	17.92		32		.56	
	5	Mlle Lucille Tougas	4.57		24		.19	
	4	Mlle Irène Tremblay	2.35		21		.11	
	3	Sr Gérard-Ernest, S.N.J.M.	2.60		26		.10	
	2	Mlle Céline Damphousse	8.58		33		.26	
	1	Mlle Hélène St-Amant	8.76		30		.29	
Inst. Coll. Lorette Centre	1-12			108.66		176		.62
	1-2	Sr Ste-Flore, S.J.S.H.	6.94		26		.26	
	2-3	Mlle Marguerite Bibeau	4.05		26		.15	
	4-5	Mme Alexina Manaigre	9.92		31		.32	
	6-7	Sr St-Jean-Marie-Vianney, S.J.S.H.	24.20		30		.80	
	8-9	Sr St-Jean-Bosco, S.J.S.H.	5.10		18		.28	
	9	Sr Hélène-de-Jésus, S.J.S.H.	15.15		23		.66	
	10	Sr Elisabeth-de-St-Joseph, S.J.S.H.	20.00		7		2.86	
	11	Sr St-Patrice, S.J.S.H.	15.00		7		2.14	
	12	Sr du Sacré-Coeur de Jésus, S.J.S.H.	8.30		8		1.03	
Youville, St-Jean-Baptiste	1-7	Mlle Lucille Joubert		13.20		22		.60
Vassar	1-9			20.00		34		.59
	5-9	Sr St-Jean, S.J.S.H.	12.00		16		.75	
	1-4	Sr Imelda-du-St-Sacrement, S.J.S.H.	8.00		18		.44	
Dugas, Ste-Geneviève	1-9			32.63		56		.58
	5-9	Sr Aimé-de-l'Enfant-Jésus	16.13		26		.62	
	1-4	Sr Thérèse-du-Rédempteur	16.50		30		.55	
St-Eugène, St-Vital	1-8			78.00		139		.54
	7-8	Sr Lucie-du-Sauveur, S.J.S.H.	26.00		22		1.16	
	5-6	Mme M.-A. Guillou	12.20		30		.41	
	4	Mme L. Craigie	8.80		22		.40	
	2-3	Mlle H. Hogue	6.00		30		.20	
	1-2	Sr Pauline-de-Jésus, S.J.S.H.	25.00		35		.80	
Ile-de-Chênes	1-8	Sr M. Jean-Bosco, M.O.		15.00		30		.50
Saint-Laurent	1-11			113.21		230		.49
	11	Sr Marie-de-St-Magnile, F.M.M.	23.37		7		3.34	
	9-10	Sr M. N.-D.-de-Bon-Repos, F.M.M.	10.65		13		.83	
	7-8	Sr Marie-de-Ste-Florida, F.M.M.	26.30		20		1.31	
	5-6	Sr Marie-de-St-Gunhard, F.M.M.	22.38		33		.67	
	5-6	M. A.-E. Fortier	7.40		30		.24	
	4	Mlle A. Toupin	8.34		32		.26	
	3	Mlle B. Carbonneau	5.05		27		.18	
	2	Mlle Anne-M. Régnier	5.33		34		.15	
	1	M. Marie-du-Crucifix, F.M.M.	4.39		34		.13	
Ste-Rose-du-Lac	1-12			40.34		84		.48
	1	Sr M. St-Thaddeus, N.-D.-des-Missions	9.00		9		1.00	
	2	Sr Marie-de-l'Assomption, N.-D.-des-Missions	8.64		13		.67	
	3-4	Mlle H. Legal	.72		8		.09	
	4	Mlle J. Désaulniers	3.24		12		.27	
	5	Sr M. St-René, N.-D.-des-Missions	8.60		8		1.08	
	6	Mlle O. Lacroix	1.92		13		.15	
	7-8	M. Jean Bosc	4.32		9		.48	
	9-10	Sr M. St-Henri, N.-D.-des-Missions	2.70		8		.34	
	11-12	Sr M. Ste-Constantine, N.-D.-des-Missions	1.20		4		.30	
Précieux-Sang	1-9			186.42		404		.46
	9	Sr Marie-Joseph, C.R.C.P.	16.50		33		.50	
	8	Mme H. Rocan	21.20		30		.70	
	7	Sr Marie-Lucie, C.R.C.P.	17.00		34		.50	
	6	Mlle E. Sabourin	12.92		34		.38	
	5	Mlle I. St-Amant	13.74		42		.32	
	4	Mlle B. Balcaen	15.57		29		.53	
	4	Sr Marie-Louise, C.R.C.P.	20.00		29		.69	
	3	Sr Yvette, C.R.C.P.	10.47		28		.37	
	3	Mlle F. Balcaen	11.84		24		.49	
	2	Mlle R. Leblanc	10.96		25		.43	
	1	Sr Arthur-Marie, C.R.C.P.	15.44		36		.42	
	1	Sr Marie-Léon, C.R.C.P.	9.44		28		.32	
	1	Sr Marie-Damien, C.R.C.P.	11.34		32		.32	
Couvent de St-Norbert	1-12			56.48		132		.43
	1-2	Sr Anna Normandeau, S.G.M.	2.60		26		.10	
	3-4	Sr Annette Gauthier, S.G.M.	3.60		26		.14	
	5-6	Sr Thérèse Legal, S.G.M.	19.27		26		.74	
	7-8	Sr Hermance Lussier, S.G.M.	12.71		21		.61	
	9-10	Sr E. de Moissac, S.G.M.	11.15		21		.53	
	11-12	Sr Cécile Tougas, S.G.M.	7.15		12		.60	
Collège de St-Boniface				126.46		305		.41
St-Benoit, St-Claude	1-9	Mlle Simone Arbez		5.25		13		.40
Richard, Somerset	1-12			50.66		126		.40
	12	Mme Monique Messner	3.60		5		.72	
	11	Sr M. Rose-Eliane, S.N.J.M.	3.45		4		.86	
	9-10	Sr M. Pierre-Joseph, S.N.J.M.	7.00		12		.58	
	7-8	Sr M. Rose-Irène, S.N.J.M.	11.72		25		.47	
	5-6	Sr Yvette-Marie, S.N.J.M.	13.29		27		.49	
	3-4	Mlle Alixe Chanel	9.00		27		.34	
	1-2	Sr Louis-Antonio, S.N.J.M.	2.60		26		.10	
Cardinal, N.-D.-de-Lourdes	1-9	M. Marcel Jamault		8.72		22		.39
Lees, Rathwell	1-8	Mlle Suzanne Jamault		5.00	13		.38	
Verdun, Ste-Rose-du-Lac	1-8	Mme E. Maguet		10.00		27		.37
St-Claude	1-12			70.00		190		.37
	12	Sr Hélène-St-Joseph, Fille de la Croix	7.00		18		.39	
	11	Sr Agnès-Noélie, Fille de la Croix	8.56		14		.61	
	10	Sr Marie-St-Charles, Fille de la Croix	18.00		14		1.29	
	9	Sr Claire-Bernadette, Fille de la Croix	7.67		19		.40	
	7-8	Mlle Odette Baille	6.32		28		.23	
	5-6	Sr Rose-Aline, Fille de la Croix	11.40		30		.38	
	3-4	Mlle Anne-Marie de Moissac	6.20		34		.18	
	1-2	Mlle Agnès Arbez	4.85		33		.15	
Cléophas, St-Léon	1-7	Mlle Jeanne Deleurme		5.05		14		.36
Montcalm, N.-D.-de-Lourdes	1-8	Mlle Edith de Rocquigny		5.25		15		.35
Lafortune, Woodridge	1-9			15.40		44		.35
	1-3	Sr St-Romain, S.J.S.H.	8.75		25		.35	
	4-9	Sr Marie-des-Cinq-Plaies, S.J.S.H.	6.65		19		.35	
Sacré-Coeur, Winnipeg	1-10			95.13		277		.35
	1	Sr M. Jeanne-Agnès, S.N.J.M.	10.50		35		.30	
	2	Sr M. Denis-de-France, S.N.J.M.	12.52		43		.29	
	3	Sr M. Jules-Fernand, S.N.J.M.	11.00		37		.30	
	4	Sr Jeanne-d'Orléans, S.N.J.M.	8.25		33		.25	
	5	Sr Marie-Léontine, S.N.J.M.	13.09		36		.36	
	6	Sr Elisabeth-des-Anges, S.N.J.M.	8.65		35		.25	
	7-8	Sr Paul-de-Césarée, S.N.J.M.	23.80		34		.70	
	9-10	Sr Henri-de-Marie, S.N.J.M.	7.32		24		.31	
Elie	1-11			37.37		108		.35
	1-2	Mlle Yvette Marion	1.45		28		.05	
	3-4	Mlle Agnès Heiget	3.62		29		.12	
	5-6	Sr Marie-St-André, N.-D.-des-Missions	6.20		24		.26	
	7-8	Sr Marie-des-Séraphins, N.-D.-des-Missions	16.10		13		1.24	
	10-11	Sr Marie-Ste-Louise, N.-D.-des-Missions	10.00		14		.71	
Béliveau, Ste-Famille	2-8			34.67		101		.34
	7-8	Mme Y. Paquin	.79		21		.03	
	5-6	Mlle M. Maguet	26.24		32		.82	
	3-4	Mlle M. Fontaine	3.30		30		.11	
	2	Mlle M.-F. Rey	4.34		18		.24	
Provencher, Aubigny	1-11			34.50		101		.34
	1-2	Mlle Legal	2.10		21		.10	
	3-5	Mlle S. Dumontier	13.40		35		.36	
	6-8	Sr Marie-Alfred, Fille de la Croix	10.00		27		.37	
	9-11	Sr André-St-Jean, Fille de la Croix	9.00		18		.50	
Allard, St-Georges	1-11			32.72		96		.34
	1-3	Mlle R.-A. Fournier	9.80		35		.28	
	4-5	Mlle Irène Brunette	8.12		28		.29	
	6-8	Sr St-Pierre-Chrysologue, S.J.S.H.	11.50		23		.50	
	9-11	Sr St-Gilles, S.J.S.H.	3.30		10		.33	
Inst. Coll. Provencher, St-Boniface	1-9			179.33		531		.34
	1	Mlle E. Comte	4.63		33		.14	
	1	Mlle D. Rocan	2.54		34		.07	
	2	Mlle M.-R. Beaulieu	3.45		36		.09	
	2	Mme Hélène Griveau	10.34		38		.27	
	3	Mme I. Lavallée	6.64		32		.32	
	3	Mme G. Trudeau	8.33		30		.27	
	4	Mme A. Hébert	15.40		35		.44	
	4	Mlle A. Goulet	5.21		32		.16	
	5	Mlle C. Lavoie	7.69		36		.21	
	5	M. Antoine Magne	9.36		33		.28	
	6	Frère M. Turcotte	21.00		32		.65	
	7	Frère J. André	10.40		29		.29	
	7	Mlle L. Guyot	5.29		36		.14	
	8	M. M. Lancelot	35.00		38		.92	
	9	M. H. Bosc	10.16		31		.32	
	9	M. A. Gaborieau	13.10		25		.52	
St-François-Xavier	1-12			19.07		57		.33
	1-4	Sr Jeannine Parent, S.G.M.	6.12		22		.27	
	5-8	Sr R.-A. Ritchot, S.G.M.	4.95		16		.31	
	9-10	Sr Aldéa Alarie, S.G.M.	5.00		13		.39	
	11-12	Sr Jeanne Monchamp, S.G.M.	3.00		6		.50	
Collège St-Joseph, Otterburne	7-12	RR. Clercs de St-Viateur		35.00		105		.33
Seaforth, Haywood	1-9	Mlle Jeanne Hince		5.00		15		.33
St-Jean-Est, St-Jean-Baptiste	1-6	Mlle Marcella Grégoire		2.95		10		.30
La Coulée, Richer	1-9	Mme H. Coulter		10.00		35		.29
St-Pierre-Jolys	1-12			100.00		360		.28
	12	Sr Jacques-Fernand, S.N.J.M.	10.23		10		1.00	
	11	Sr Paul-de-la-Croix, S.N.J.M.	20.22		20		1.00	
	10	Sr Denis-de-Jésus, S.N.J.M.	9.50		14		.68	
	9	Sr René-des-Anges, S.N.J.M.	18.00		18		1.00	
	8	Sr Anne-Marie, S.N.J.M.	19.12		25		.76	
	7	Sr Jean-Olivier, S.N.J.M.	2.00		20		.10	
	6	Mme Thérèse Dandenault	3.60		38		.09	
	5	Mlle Denise Le Gourriérec	4.68		42		.11	
	4	Mme Jeanne Vinet	3.90		39		.10	
	3	Mlle Jeanne Massicotte	3.50		42		.08	
	2	Mlle M.-Blanche Gaborieau	.40		40		.01	
	1	Mme Mathilda Rochon	2.00		23		.09	
Collège, St-Norbert	1-12			30.75		110		.28
	1-2	Mlle Astrid Deremiens	7.04		30		.23	
	3-4	Mlle Odile Docquay	10.00		28		.35	
	5-6	Mlle Alma Dayon	4.12		24		.17	
	7-8	M. René Deleurme	5.30		16		.33	
	9-10	M. Gaétan Cormier	1.72		7		.24	
	11-12	Mlle Céline Houde	2.57		5		.51	
Decorby, St-Lazare	1-11	RR. SS. de la Présentation de Marie		35.22		128		.28
Ste-Marie, Bruxelles	1-12			10.47		38		.28
	11-12	Sr Marie-Victorine, Ursuline	1.95		5		.39	
	9-10	Sr Marie-Charles, Ursuline	2.80		6		.46	
	6-7	Sr Marie-Patricia, Ursuline	.80		10		.08	
	3-5	Sr Marie-Aloysius, Ursuline	2.62		8		.33	
	1-2	Sr Marie-Elisabeth, Ursuline	2.30		9		.26	
Baie-St-Paul Ouest, St-Eustache	1-8	Mlle Thérèse Girard		1.85		7		.26
Faure, St-Lupicin	1-7	Sr Agnès, C.R.C.P.		5.00		20		.25
St-Jean-Nord, St-Jean-Baptiste	1-7	Mlle Denise Régnier		3.01		12		.25
Bourret, Aubigny	1-8	Mme L. Landry		4.85		20		.24
Ste-Marie, St-Vital	1-7			16.60		69		.24
	1-2	Sr M. Ste-Suzanne, M.O.			29			
	3-4	Sr M. Elisabeth-de-la-Trinité, M.O.			17			
	5-7	Sr Joseph-de-la-Providence, M.O.			23			
Chabot, St-Eustache	1-6	Mlle Cécile Comte		2.90		12		.24
St-Léon	1-11			15.15		66		.23
	9-11	Sr Thérèse, C.R.C.P.	3.50		10		.35	
	5-8	Sr Blandine, C.R.C.P.	6.05		28		.22	
	1-4	Mlle Estelle Boyer	5.60		28		.20	
St-Adélard, N.-D.-de-Lourdes	1-7	Mlle Cécile Badiou		1.78		8		.22
Coquart, Ile-de-Chênes	1-11			19.70		89		.22
	1-3	Sr Thérèse-d'Avila, M.O.	3.96		28		.14	
	4-6	Sr St-Hyacinthe, M.O.	9.24		28		.33	
	7-8	Sr St-Félix, M.O.	.55		16		.03	
	9-11	Sr Achille-de-Rome, M.O.	5.95		17		.35	
Laurier	1-12			35.40		159		.22
	1-2	Sr Louis-Marie, P. de M.	5.00		20		.25	
	2-3	Mlle Aveline Bouchard	3.00		28		.10	
	4-5	Sr Estelle-Marie, P. de M.	2.90		29		.10	
	5-6	Mlle Léda Lapointe	2.40		28		.09	
	7-8	Mlle Marie Blanchard	2.10		24		.08	
	9-10	Sr Cécile-de-Notre-Dame, P. de M.	10.00		20		.50	
	11-12	Sr M. Ste-Françoise-de-Rome, P. de M.	10.00		10		1.00	
Iberville, St-Malo	1-12			51.87		239		.22
	11-12	Sr Marie-Elzéar, Fille de la Croix	8.00		8		1.00	
	10	Sr St-Jean-Baptiste, Fille de la Croix	11.00		11		1.00	
	9	Sr Roseline-des-Arcs, Fille de la Croix	13.00		13		1.00	
	8	Mme Hélène Arpin	2.10		21		.10	
	7	Mlle Aurore Joubert	2.70		27		.10	
	5-6	Sr Jean-Marie, Fille de la Croix	5.10		34		.14	
	4-5	Mlle Yvonne Beaudette	1.56		31		.05	
	3	Mlle Lorraine Cormier	2.31		33		.07	
	2	Mlle Hélène Breton	2.80		28		.10	
	1	Sr Charles-Madeleine, Fille de la Croix	3.30		33		.10	
St-Joachim, La Broquerie	1-12			39.81		193		.22
	1-2	Sr C. Champagne, S.G.M.	2.30		23		.10	
	2-3	Mlle M. St-Onge	3.25		30		.11	
	4-5	Sr E. Prescott, S.G.M.	10.00		29		.34	
	5-6	M. E. Péloquin	2.00		28		.07	
	7-8	Sr Louisa Sabourin, S.G.M.	11.75		27		.44	
	9-10	Sr Cécile Rioux, S.G.M.	5.45		25		.22	
	11-12	Sr Anna Lussier, S.G.M.	5.06		11		.46	
Ste-Elisabeth	1-8	M. Antoine Lussier		1.80		20		.20
Avon, St-Malo	1-7	Mme Rose-de-Lima Malo		2.00		10		.20
Carey, St-Pierre-Jolys	1-8	Mme A. St-Hilaire		3.40		17		.20
Jeanne d'Arc, N.-D.-de-Lourdes	1-9	Mme Ida-A. Deleurme		2.20		11		.20
St-Isidore, St-Malo	1-8	Mlle Rachel Gosselin		5.00		26		.19
Champlain, Laurier	1-7	Mlle Clémentine Peters		3.50		18		.19

Contributions au Sou de l'écolier — 1957-58

(Suite de la sixième page)

Ecoles	Grades	Instituteurs	Montant		Elèves		Moyenne	
Marion, St-Boniface	1-6			93.32		492		,19
	1	Sr Joseph-Arthur, S.N.J.M.	3.00		29		,10	
	1	Mme L. Baril	3.00		27		,11	
	1	Mme L. Toupin	3.00		32		,09	
	2	Sr Anne-Véronique, S.N.J.M.	3.25		29		,11	
	2	Mlle Y. Magne	14.20		31		,46	
	2	Mlle A. Auger	1.99		34		,06	
	3	Mlle S. Parent	3.21		34		,09	
	3	Mme I. Ronceray	5.01		35		,14	
	4	Sr Marie-Rachel, S.N.J.M.	4.14		27		,15	
	4	Mme M.-A. Ayotte	2.12		27		,08	
	4	Mlle S. Manchamp	2.43		26		,09	
	5	Sr Alice-Emma, S.N.J.M.	11.42		29		,39	
	5	Mme G. Champagne	3.81		29		,13	
	5	Mlle O. Blanchette	4.88		31		,16	
	6	Sr Rose-des-Anges, S.N.J.M.	18.25		36		,51	
	6	Mlle D. Desroches	9.61		36		,27	
South Junction	1-9			5.00		26		,18
	4-9	Sr St-Janvier, S.J.S.H.	2.00		10		,20	
	1-3	Sr Marie-des-Apôtres, S.J.S.H.	3.00		18		,17	
St-Cuthbert, Lorette	1-8	Mme Daigneault		3.45		20		,17
St-Eustache	1-12			31.30		187		,17
	11-12	M. Lionel Fréchette	1.20		12		,10	
	9-10	M. Lionel Fréchette	3.00		16		,19	
	7-8	M. Lionel Fréchette	2.80		28		,10	
	5-6	Mme Laura Godin	2.80		28		,10	
	4-5	Sr M. St-Camille, N.-D.-des-Missions	3.00		30		,10	
	3	Sr M. St-Jules, N.-D.-des-Missions	5.50		31		,18	
	2	Sr M. Ste-Denise, N.-D.-des-Missions	3.00		15		,20	
	1	Sr M. St-Gabriel, N.-D.-des-Missions	10.00		27		,38	
Inverness, Letellier	1-11			16.55		100		,16
	1-2	Sr M. St-Hubert, N.-D.-des-Missions	4.00		25		,16	
	3-4	Mlle Rolande Plamondon	2.30		23		,10	
	5-6	Sr M. Ste-Emilia, N.-D.-des-Missions	3.15		21		,15	
	7-8	Mlle Yvonne Désautels	5.60		16		,35	
	9-11	Sr M. St-Bernard, N.-D.-des-Missions	1.50		15		,10	
Richer	1-10			22.80		151		,15
	1	Mlle Paulette Plamondon	1.15		23		,05	
	2	Sr St-André, S.J.S.H.	6.08		29		,21	
	3-4	Mlle Patricia Tougas	3.35		41		,08	
	5-6	Mlle Eva Picard	2.00		27		,08	
	7-8	Sr Joseph-de-l'Enfant-Jésus, S.J.S.H.	5.23		21		,25	
	9-10	Sr St-Paul, S.J.S.H.	5.00		10		,50	
Notre-Dame-de-Lourdes	1-12			21.80		149		,15
	1-2	Sr Marie-Augustine, C.R.C.P.	2.33		31		,07	
	3-4	Sr Marie-du-Précieux-Sang, C.R.C.P.	9.28		24		,39	
	5-6	Mlle L. Deleurme	3.90		26		,15	
	7-8	Mlle D. Fouasse	,71		26		,03	
	9	Sr Yvonne, C.R.C.P.	1.33		12		,11	
	10	Sr Marie-André, C.R.C.P.	2.19		13		,17	
	11-12	Sr Geneviève, C.R.C.P.	2.06		17		,12	
Grenier, St-Labre	1-8	Sr St-Emile, S.J.S.H		,322		23		,14
Frontenac, St-Malo	1-9	Mme M. Desrosiers et Mme C. Catellier		4.25		32		,13
Pennerum, Laurier	1-8	Mme Pattijn		1.75		13		,13
Gauthier, Ste-Geneviève	1-8	Mlle Raymonde Fillion et Mlle Elsie Richard		2.67		20		,13
St-Joseph	1-11			8.29		65		,13
	9-11	Sr M. St-Bernard, N.-D.-des-Missions	2.08		16		,13	
	5-8	Sr M. St-André, N.-D.-des-Missions	2.99		23		,13	
	1-4	Sr Marie-Henriette, N.-D.-des-Missions	3.22		26		,12	
La Rochelle, St-Malo	1-7	Mlle Anne-Marie Malo		2.88		24		,12
Talbot-Ouest, Richer	1-9	Mme T. Desrosiers		2.66		25		,11
Notre-Dame de Fatima	1-8	Mlle Suzanne Laurencelle		2.00		19		,11
Carnot, N.-D.-de-Lourdes	1-8	Mlle Cécile Bazin		2.00		20		,10
St-Martin, Ste-Elisabeth	1-8	Mlle Cécile St-Hilaire		2.10		21		,10
Parthenay, St-Claude	1-7	Mme M. Binne		2.00		20		,10
St-Joseph, La Broquerie	1-8	M. Edgar Freynet		1.60		20		,08
Théobald, St-Léon	1-7	Mlle Renée Labossière		1.60		20		,08
Simonet, St-Laurent	1-8			6.16		87		,07
	1-2	Mère Marie-de-St-Eudes, F.M.M.	4.14		31		,13	
	3-5	Mlle J. Labous	1.00		35		,03	
	6-8	Sr Marie-Fidéline, F.M.M.	1.02		21		,05	
St-Vincent de Paul, Ste-Amélie	1-9			3.05		47		,06
	6-9	Sr M. St-Joseph	1.85		18		,10	
	1-5	Sr M. St-Léon	1.20		29		,04	

Le congrès national des coopérateurs de langue française visite 17 centres de la Saskatchewan

(Suite)

Dès l'arrivée à Saskatoon, les délégués du C.C.C. eurent l'occasion de visiter dans le détail les bureaux des Coopératives Fédérées et le musée historique de l'Ouest. A 8 h. p.m., ils étaient les invités des Coopératives Fédérées à un souper-buffet donné dans la salle de la cathédrale St-Paul et, grâce à l'organisateur, M. Raymond Marcotte, et aux dames de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, même le menu semblait respecter le caractère propre de la délégation. M. F. Papen, gérant du poste CFNS, agissait comme maître de cérémonies.

Les coopératives fédérées

Le premier orateur fut M. H. L. Fowler, secrétaire général des Coopératives Fédérées Limitée. Après avoir rappelé sa visite à Québec, lors du récent congrès du C.U.C. et du C.C.C., et comment elle lui avait permis (ainsi qu'à Mme Fowler) de mieux apprécier "ses amis québecois", il traça à larges traits l'histoire du mouvement coopératif en Saskatchewan, depuis l'historique réunion des fermiers d'Indian Head au début du siècle. Il montra comment par nécessité, pour mieux aider les fermiers, il a fallu s'organiser dans les villes de Saskatoon, Regina, Winnipeg, etc. Enfin, par des exemples bien concrets, il montra comment les coopérateurs de langue anglaise et de langue française peuvent s'entraider très efficacement: c'est ainsi qu'un des membres des Coopératives Fédérées étudie présentement au Québec les Caisses Populaires Desjardins et reviendra bientôt en Saskatchewan. Il rappela que l'expérience très heureuse en raffinerie, à Regina, pourrait beaucoup aider les coopérateurs de Québec. Puis, il conclut en disant que tous les coopérateurs de Saskatchewan se souviendraient longtemps de leurs visiteurs de langue française.

Le Manitoba coopératif

Après cet éloquent discours, Mlle Rita Marcotte et M. Auguste Bandet, de Saskatoon, exécutèrent un chant de notre folklore et méritèrent les plus bruyants applaudissements de l'auditoire. Puis, M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, délégué officiel de la Centrale du Manitoba, dit sa grande joie d'avoir eu l'opportunité de visiter "les plus beaux centres coopératifs français de votre grande province" et de pouvoir transmettre "le salut le plus amical de tous vos compatriotes du Manitoba, de St-Boniface et, en particulier, des 528 membres de la Caisse Populaire de ma paroisse natale".

Il dit que la section coopérative de langue française du Manitoba groupe 36 caisses populaires, avec plus de 9,000 membres et un actif de près de trois millions de dollars. Toutes ces caisses sont affiliées à la Caisse Centrale dont l'actif, au 31 décembre 1957, était de $423,-270. Elles ont prêté à leurs membres, durant les 20 dernières années, la somme de onze millions de dollars. "Anciennement, on cachait des sommes d'argent dans une paillasse ou un matelat, ou encore dans une chaudière d'un gallon cachée en terre ou dans le carreau à patates. Cela n'aidait pas beaucoup les voisins, ni même les propriétaires. Pourtant, ces sommes d'argent auraient pu aider des familles à demeurer dans la paroisse, au lieu de se sentir obligées de déclarer banqueroute et d'aller chercher fortune ailleurs. Quelle grande oeuvre ont accompli nos Caisses Populaires..." M. Marion conclut en rappelant le grand rôle joué pendant plus de 20 ans par M. l'abbé Adélard Couture, et il offrit ses meilleurs voeux de succès à M. l'abbé A.-J. St-Laurent.

(Le rapport de M. l'abbé St-Laurent, présenté aussi au cours de ce banquet à Saskatoon, a déjà paru dans ce journal, la semaine dernière.)

Grand élément d'unité

Après un chant mimé, par les deux petits Denis et Hélène Vandal, M. Martin Légère prit la parole une fois de plus, mais il faut dire que son éloquence et la vivacité de son esprit permettaient à ses compagnons de route de toujours apprécier davantage leur président national. Que dire de ceux qui, en chaque endroit, l'entendaient pour la première fois!

M. Légère expliqua d'abord que le C.C.C. unit fortement tous les coopérateurs de langue française, de l'Atlantique au Pacifique, mais collabore en même temps avec le C.U.C. Cette collaboration, parce que justement les caractères propres des Canadiens français sont antérieurement protégés, se fait dans un esprit de profonde entraide et de vrai respect mutuel. On l'a vu, dit-il, lors du congrès d'avril dernier alors que le C.U.C. et le C.C.C. se rencontraient à Québec et, grâce à la traduction simultanée, permettaient à tous les congressistes de se comprendre. Il conclut en montrant que c'est ainsi que le mouvement coopératif travaille fortement à bâtir ce vrai canadianisme qui fait la force de notre grand pays.

Le président national du C.C.C. remit ensuite l'insigne de l'Ordre du Mérite Coopératif à deux des Canadiens français qui ont le plus contribué à la vitalité du mouvement coopératif dans la ville de Saskatoon, MM. Dave Rainville et Léopold Girardin. Le premier a toujours joué un rôle très actif dans la caisse populaire de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, caisse qui groupe déjà 140 membres, possède un actif de $85,000 et a prêté à ses membres au-delà de $300,000. M. Girardin a joué son rôle à Montmartre et à Weyburn, avant de devenir l'un des distingués employés des Coopératives Fédérées Limitée.

Avant de clore cette soirée, M. Gene Phillips, de Saskatoon, chanta deux agréables chansons de son répertoire. Il fut chaudement applaudi par ses auditeurs, ainsi que Mme Phillips, accompagnatrice au piano.

Duck Lake et Batoche

Le jeudi 17 juillet, les congressistes complétèrent d'abord leur visite des centres coopératifs de Saskatoon; magasin, minoterie, etc., puis ils se mirent en route vers Duck Lake où plusieurs coopérateurs locaux les attendaient. Au cours de la collation prise dans la salle paroissiale, M. F. Richard agissait comme maître de cérémonies et les principaux orateurs furent M. Martin Légère et M. Alfred Rouleau, de Lévis, gérant de l'Assurance-Vie Desjardins. M. Richard fit ensuite visiter l'élévateur à grain très moderne, dont le fonctionnement sembla impressionner fortement les visiteurs de l'Est.

Et l'on se remit en route, vers Batoche cette fois. C'était la première fois dans l'histoire locale, paraît-il, qu'un autobus osait s'aventurer sur le bac non motorisé qui traverse la Saskatchewan. Il faut rendre ici hommage à la prudence de M. George Allan, chauffeur de l'autobus qui sut se prêter si facilement à toutes les exigences du groupe à Batoche et dans les autres endroits. Les 35 voyageurs surent d'ailleurs lui manifester à maintes reprises leur appréciation, et surtout à la fin du voyage par l'offrande d'un joli souvenir.

Le séjour à Batoche fut instructif, grâce à la présence du R. P. D. Dubuc, O.M.I., qui refit au profit de tous l'histoire des luttes métisses de 1885. Ce cours d'histoire, à l'endroit même où s'étaient déroulés les événements racontés, plut énormément aux coopérateurs venus pour la plupart de très loin.

Enfin à Domremy

Selon le programme, l'on devait prendre le dîner à Domremy. Mais cette fois on arrivera vraiment en retard, c'est-à-dire vers 3 h. p.m., et pourtant les hôtes reçurent leurs visiteurs avec des sourires engageants. Il y avait là M. l'abbé A. Paradis, curé de St-Isidore de Bellevue, MM. et Mmes G. Baudais, Beauchesne, A. Boutin, P. Gareau et R. Leblanc, MM. G. Pourbaix, E. Leblanc, Hameline et L. Doucet, Mme H. Baudais, etc.

MM. Martin Légère et Alfred Vallerand, de la Société des Artisans, parlèrent au nom des congressistes, puis M. E. Leblanc, président des organisations coopératives de Domremy, raconta brièvement l'histoire de la Coopérative locale, après avoir souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs et dit la fierté des coopérateurs de Domremy de posséder chez eux M. et Mme Arthur Doucet: "C'est certainement avec raison qu'on fait notre possible pour les garder, malgré les offres tentantes qui leur sont faites par d'autres districts."

L'association coopérative de Domremy fut fondée en 1929 avec un capital initial de $40 et seulement 12 membres. De 1929 à 1947, les ventes furent de $260,000 avec des économies d'environ $15,150. En 1957 seulement, le chiffre des ventes fut de $171,915.01 et les économies, de $8,234.53. En tout, depuis 1929, on a fait des ventes pour $1,690,193.58, des économies pour $95,581.17, et l'on a remboursé aux membres $17,-396.35. Les coopérateurs sont maintenant au nombre de 400, qui possèdent en commun un actif de $101,418.41. Et l'avenir semble promettre beaucoup.

Visite de Prince-Albert

Les congressistes sortirent de table à 4 h. 45 et se mirent immédiatement en route vers Prince-Albert. Dès leur arrivée, Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, se fit un plaisir de monter sur l'autobus et de se transformer en guide occasionnel. C'est ainsi que les visiteurs purent connaître à fond toutes les oeuvres catholiques de cette ville épiscopale, et même les projets d'avenir du chef du diocèse.

Au retour de cette tournée, tous furent reçus à souper dans la salle de la cathédrale par les membres de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste, fondée par les Canadiens français de Prince-Albert. M. Pierre Gareau, de St-Isidore de Bellevue, agissait comme maître de cérémonies, et il était entouré de Me Crepeau, MM. M. Trudeau, L. Gobeil, F. Richard, J.-R. Pellerin, Baribeau, etc. Les dames de la Caisse Populaire s'occupaient du service des tables.

A la fin du banquet, M. l'abbé Arthur Marchildon, secrétaire-trésorier du Conseil de la Coopération de Saskatchewan, lut son rapport (qui a paru au complet la semaine dernière, en page éditoriale), puis Mgr Blais dit sa joie de posséder au coeur de son diocèse des représentants canadiens-français du mouvement coopératif de tout le Canada. Son Excellence profita de l'occasion pour rappeler que son diocèse compte 15,000 Canadiens français, minorité à la fois faible (numériquement) et forte (par ses luttes pour la religion et le français), qui possède ses écoles et collèges, son journal et ses postes de radio, etc. Elle conclut en disant qu'elle désire posséder bientôt un fonds d'établissement rural greffé sur les Caisses Populaires. "Que vos expériences et vos conseils, chers délégués du C.C.C., nous inspirent."

M. Léo Bérubé, secrétaire du C.C.C., fut ensuite invité à lire le rapport du Conseil Ontarien d'Orientation Populaire, envoyé par M. Jean-Marie Côté, de Timmins, Ont., secrétaire-trésorier. Ensuite, M. Emile Girardin dut répondre à la demande de tous et répéter les détails qu'il avait déjà donnés à Forget sur les caisses scolaires de Montréal. Naturellement, on ne pouvait terminer cette agréable soirée sans entendre de nouveau M. Martin Légère qui parla avec beaucoup de coeur de l'oeuvre coopérative qui s'opère en Acadie.

Assemblée annuelle

Immédiatement après le banquet, tous les congressistes se rendirent à Waskesiu pour y passer la nuit. A bonne heure le lendemain matin, les amateurs de golf se livraient avec ardeur à leur sport favori, mais dès 9 h. 30, tous les congressistes se trouvaient réunis pour la douzième assemblée annuelle du Conseil Canadien de la Coopération, sous la présidence de M. Martin Légère.

Beaucoup de questions importantes furent traitées au cours de cette assemblée: rapport financier pour l'année 1957-1958, coopération avec la Co-op Union of Canada, ordre canadien du Mérite Coopératif, contribution des coopératives à l'économie actuelle du pays, participation du C.C.C. à l'Institut Canadien de l'Education des Adultes (à Montmorency, P.Q.), patronage accordé à certains programmes éducatifs à la radio et à la télévision, affiliation à l'Alliance coopérative internationale, etc.

Il fut décidé que le prochain congrès aurait lieu au Manitoba en 1959 et qu'on profiterait d'une telle occasion pour octroyer la première décoration de l'Ordre Canadien du Mérite Coopératif à M. l'abbé Adélard Couture, curé de Ste-Agathe, Man., qui fut pendant plus de 20 ans l'âme du mouvement coopératif en sa province. Puis, on vota à l'unanimité quelques propositions, dont celles-ci: "Que le C.C.C. patronne la Semaine de la Coopération en collaboration avec le C.U.C. sur une base nationale" et "Que le gouvernement fédéral garde au moins une certaine influence sur Radio-Canada, de sorte que cet organisme ne devienne pas la propriété d'intérêts privés". Cette dernière résolution sera présentée conjointement par le C.C.C. et la Co-op Union of Canada.

Le nouvel exécutif

L'assemblée se termina par l'élection des membres du nouvel exécutif pour l'année 1958-1959: M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., réélu président; M. l'abbé Albéric-J. St-Laurent, de La Salle, Man., élu vice-président; M. Léo Fillion, de Montréal, du service des relations extérieures de la Coopérative Fédérée de Québec, Me René Paré, de Montréal, président de la Société des Artisans, M. Marius Poitras, de Verner, Ont., président du Conseil Ontarien d'Orientation Populaire, et M. Arthur Doucet, de Domremy, président du Conseil de la Coopération de Saskatchewan, tous directeurs; M. Léo Bérubé, de Québec, réélu secrétaire.

A la fin de ces élections, avant le départ pour Albertville, tous les congressistes voulurent manifester leur appréciation à M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, qui n'avait rien négligé au cours des cinq jours du congrès pour que tout fonctionne à merveille, surtout pour que les retards inévitables ne soient jamais trop prolongés. Ils lui offrirent donc une montre de qualité, par l'entremise de M. Légère, président. C'est ainsi que la générosité des congressistes se manifesta trois fois au cours de leur tournée en Saskatchewan: envers le R. P. D. Dubuc, O.M.I., curé de Batoche, M. George Allan, le chauffeur, et, cette fois, M. Marcotte, dévoué directeur de toute la tournée.

Albertville

Le congrès avait commencé le lundi matin au parlement de Regina, alors que M. Roussel remit au ministre de l'Education les registres de la première caisse populaire de Saskatchewan, celle d'Albertville. Il convenait que le congrès se termine au sein de cette paroisse d'Albertville, où quatre des fondateurs de la première Caisse vivent encore. Aussi, immédiatement après le dîner pris à Waskesiu, tous se rendirent à Albertville où la réception fut digne de toutes celles des jours précédents. Les discours d'ailleurs n'y manquèrent pas: MM. Rodrigue Dion, d'Albertville, Régis Lessard, de Montréal, M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, MM. J. Roussel, Paradis (Caisse Populaire), Grimard (Pâturage coopératif), Painchaud (Wheat Pool) et Martin Légère. Tous les orateurs vantèrent l'oeuvre coopérative qui se continue à Albertville depuis 1916, et surtout ils purent tirer les conclusions les plus enthousiastes des cinq jours du congrès: jours d'études extrêmement profitables pour l'avenir.

Les délégués reprirent ensuite route ensemble pour la dernière fois. Dès Saskatoon, c'était la dispersion. Mais il est certain que les liens d'amitié créés au cours des derniers jours seront un élément de force pour chacun dans son travail au cours des prochains mois, pour le plus grand bien de la cause qu'ils veulent plus que jamais servir avec enthousiasme et efficacité.

La participation aux oeuvres par les écoliers de St-Malo

ST-MALO — "Puis-je avoir 10 sous pour mon thermomètre?"

"Encore de l'argent, Aline! Quel est donc ce fameux thermomètre?"

"Nous ne pouvons suffire avec notre grosse famille!"

C'est ce que disent les parents. Et les maîtresses?

"A ce compte-là, nous n'arriverons jamais à recueillir tout l'argent que les oeuvres demandent de nous!"

Cet article veut dire quelles sont ces oeuvres qui réclament tant d'argent et ce que l'école Iberville de St-Malo a pu faire pendant l'année qui vient de s'écouler et les avantages qu'elle a retirés de son effort.

Ce qu'on demande

1) L'Action catholique exige $1.00 par élève, par année, et laisse 25 pour cent de l'objectif (non du revenu) à l'école pour les oeuvres d'A.C.

C'était le pourquoi du thermomètre 1957-58. L'an prochain, on entendra parler de "ma rose".

2) Pour les grades 1 à 8, l'Oeuvre de la Ste-Enfance avec son minimum de 12 sous par élève.

3) Pour les grades 9 à 12, l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre, en faveur des séminaristes indigènes, avec son minimum de 60 sous par année. Une ou plusieurs écoles peuvent se grouper et s'engager à fournir $100.00 par année pour payer l'éducation d'un séminariste indigène jusqu'au jour de son ordination sacerdotale.

4) Le Sou de l'Ecolier, demandé par l'Association d'Education, un minimum d'un sou par mois par élève. 60 pour cent de la somme perçue revient à l'école pour livres de la bibliothèque française.

5) Le 5 sous par élève pour le poste CKSB lors de la percetpion.

Ce qui fut accompli

Pour l'Action Catholique, 100 pour cent de l'objectif, plus de 4 Jécistes au camp. Les Filles d'Isabelle ont gracieusement aidé à deux d'entre elles.

L'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre, le High School a adopté un séminariste japonais et a versé en quatre mois la somme de $100.00. Ce qui fait la belle moyenne de $2.50 par élève des grades IX, X, XI et XII.

Pour le Sou de l'Ecolier, les élèves des grades 9 à 12 ont donné 10 sous par mois, les autres 1 sou. A CKSB, $12.00.

Pour la Marche des 10 sous, pour les infirmes, $16.00.

Quatre grand-messes ont été payées par les élèves: 1 en l'honneur du St-Esprit, 2 à Notre-Dame des Ecoles et celle des graduées, le 19 mai. La plupart des Jécistes ont payé leurs trois bulletins à 50 sous chacun et l'abonnement à leur journal "Vie Etudiante", "Claire" ou "François", $1.50.

Ça paraît formidable pour les élèves des cours supérieurs surtout. Bon nombre des élèves, particulièrement chez les jeunes, ont déposé quelque argent à la Caisse scolaire.

Principaux avantages

1) L'aide aux différentes oeuvres et la découverte que ce n'est pas là une chose facultative: par son baptême, l'enfant devient membre du Corps Mystique et par le fait même, responsable des autres membres. Voilà qui élargit les horizons de l'élève et le fait sortir de lui-même.

2) Les oeuvres principales de l'école sont commandées par l'évêque. En répondant au désir de l'évêque du diocèse, l'élève apprend à respecter toute autorité religieuse. "C'est l'évêque qui le veut, c'est M. le curé qui le demande, c'est le pape qui l'a dit."

3) Formation à l'esprit de sacrifice, à la générosité: si l'enfant se forme à la générosité, à l'oubli de soi à l'école, il sera généreux à la maison et pour les oeuvres paroissiales.

4) L'enfant se forme à l'économie. L'idéal est que l'enfant prenne de l'argent qu'il gagne, pour payer ses dus.

5) La fierté et la joie de voir sa classe, son école, se classer bonne première dans les bonnes oeuvres. La joie aussi de trouver l'occasion de faire la charité. N'avons-nous pas vu des jeunes et des moins jeunes faire monter le thermomètre d'un moins fortuné?

Félicitations aux élèves d'Iberville qui se sont dépassés cette année et merci aux parents qui les ont secondés. L'enfant, la famille, la paroisse sont-ils appauvris? Au contraire. Tous se sont enrichis "d'un trésor que ni les vers, ni la rouille, ni les valeurs ne peuvent leur enlever".

Elie

Baptêmes

Gérald-Philippe-Joseph, fils de M. et Mme Laurent Bernardin. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Goulet, grands-parents de l'enfant.

Vivianne-Bernice-Marie, fille de M. et Mme Carmel Girard. Parrain et marraine, René et Sylvia Girard, frère et soeur de l'enfant.

Va-et-vient

La Rév. Sr Jeanne d'Arc, de la congrégation de Notre-Dame des Missions, est partie pour Montréal où elle enseignera. Elle désire remercier tous les paroissiens pour leur dévouement à son égard.

Mme Alex. Dufresne est de retour d'un voyage à Edmonton.

M. et Mme Orval Roy sont en promenade à Elie, chez leurs parents.

M. et Mme Mérile Beaudry sont de retour de Flin Flon.

MM. Léo Alarie et Maurice Chabot sont partis pour Chicago.

Dunrea

Fête de Ste-Anne

Les dames de Ste-Anne de la paroisse ont célébré la fête de leur patronne avec beaucoup de ferveur. L'autel de la sainte, pour la circonstance, avait été paré des plus belles fleurs de la saison et de multiples lampions, représentant les instantes prières adressées à sainte Anne, en ce pieux anniversaire, y étaient disposés artistiquement.

La grand-messe fut exécutée par Mmes Gérard, Napoléon, Léon et Arthur Boulet, Thérèse Lavoie, Martial Lussier et Norbert Fortier, qui chantèrent aussi des cantiques appropriés. La bénédiction du St-Sacrement à 7 h. du soir termina la célébration de cette grande fête.

Après la messe qui avait eu lieu à 8 h., M. l'abbé J. Bertrand, curé, fit à haute voix l'action de grâces, puis les dames se dirigèrent vers la sacristie pour participer à l'élection des officières, dont voici le résultat: vice-présidente, Mme Lucien Légaré; secrétaire, Mme Joseph Souyri; conseillères, Mmes Gérard Boulet et Thérèse Lavoie; sacristine, Mme Philippe Bisson.

Les infirmières seront nommées à l'assemblée de chaque mois. La présidente garde son poste.

Çà et là

M. et Mme Joseph Bisson, de St-Boniface, revenant du mariage de leur fils, Paul-Emile, à Laurier, sont venus visiter leur nombreuse parenté à Dunrea.

MM. et Mmes Félix Dionne, Philippe Bisson, Alfred Bisson et leurs fils, Laurent et Raymond, et Norbert Fortier s'étaient rendus à Laurier pour assister au mariage de M. Paul-Emile Bisson.

Mlles Jeannine Bisson, de St-Boniface, et Cécile Hébert, de St-Pierre, et MM. Jean Gisiger et Germain Roy, de St-Boniface, étaient de passage chez M. et Mme Norbert Fortier, récemment.

M. et Mme Arthur Paradis et leur fils, Edmond, accompagnés de Mlle Valérie Paradis, se sont rendus au mariage de leur neveu et cousin, M. Jean Paradis, à Ste-Anne-des-Chênes.

M. et Mme Damien Perron, de Montmartre, Sask., sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Alphonse Boulet et visitèrent en même temps toute la parenté.

Au presbytère, M. le curé eut la visite d'une nièce, Mme Munroe, accompagnée de son époux, colonel dans l'armée canadienne, et de leurs deux filles.

M. et Mme Victor Poirier, de Selkirk, étaient aussi pour quelques jours au presbytère.

Mme A. Bonnefoy et sa fille, Lorraine, de St-Claude, ramenaient Mme B. Légaré qui était en visite là depuis quelques jours.

Mlle Françoise Boulet, de Shilo, est en vacances pour quelques semaines chez ses parents, M. et Mme P. Boulet. M. Gerry Baltesson, de Winnipeg, et Mlle Louise Boulet venaient aussi chez M. et Mme Boulet, dernièrement.

Durant le dernier congé de fin de semaine, de nombreux visiteurs venaient visiter leurs parents et amis. On remarquait entre autres les Rév. Srs Emilienne Gaboury, Rosa Boulet et Marie-Thérèse, s.g.m., Alphonse de Liguori et Félix de Valois, m.o.; M. et Mme Paul-Emile Bisson (ce dernier doit aller enseigner à Fort Alexandre); Mlle Hélène Fortier, de St-Boniface; M. et Mme Bill Campbell et leurs enfants, de Winnipeg; Mlle Jocelyne Souyri, de St-Boniface; les demoiselles Gaboury, d'Edmonton, et M. et Mme Robert Boulet, d'Alberta.

Mme Albert Boulet est de retour au foyer et en bonne voie de guérison.

Le R. P. G. Nogue, O.M.I., était de passage au presbytère, dernièrement.

La trichinose est une maladie douloureuse qui se contracte en mangeant du porc mal cuit. Il faut toujours faire bien cuire le porc.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 42

Images de MARIE PIGNAL



Judas n'est pas touché par le geste de Jésus: passer une bouchée de pain trempée est une manifestation amicale, cela équivaut à porter une santé en offrant un verre de vin à l'hôte qu'on veut honorer.

Se levant de table, Judas sort pour aller trouver les pontifes et les pharisiens auxquels il a permis de livrer Jésus.



2. Le repas pascal touche à sa fin. Les convives ont mangé l'agneau pascal et les herbes amères. Il reste sur la table la dernière coupe de vin (coupe évasée à deux anses) et quelques galettes de pain. Jésus prend un de ces pains et, levant les yeux vers le ciel, prononce les paroles de bénédiction. C'est la consécration qui change ce pain en son propre corps.



3. Puis il distribue à ses apôtres ce premier pain eucharistique. Il leur confie le pouvoir d'en faire autant à leur tour, dans la suite.



4. Ensuite, prenant la coupe de vin, Jésus prononce les paroles de consécration, et la fait circuler parmi ses apôtres. Les rites de la Pâque antique sont terminés. Le peuple ne sera plus aspergé valablement avec le sang des agneaux sacrifiés sur l'autel des holocaustes. Le sang de la victime parfaite, "le Fils de Dieu fait homme", les purifiera de leurs péchés. (A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE, en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Funérailles, à Letellier, de M. Wilfrid Barnabé

LETELLIER — M. Wilfrid Barnabé, de 292, rue Hamel, St-Boniface, est décédé le lundi 21 juillet à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 78 ans. Né à St-Germain, P.Q., il vint à Letellier en 1888; il y demeura jusqu'en 1944 alors qu'il déménagea à St-Boniface.

M. Barnabé fut un très bon cultivateur du district et en même temps un très bon père de famille. Malgré la distance qui le séparait de l'église du village, il a toujours su donner, à ses enfants, l'exemple de l'assistance à la messe du dimanche, même quand les moyens de transport n'offraient pas les facilités d'aujourd'hui.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie-Louise; un fils, Philippe, de Selkirk; deux filles, Mmes J. Leclair, de Letellier, et A. Jutras, de Churchill; deux soeurs, la Rév. Mère St-Camille, religieuse de Notre-Dame des Missions, de St-Eustache, et Mme B. Cartier, de Winnipeg, et 11 petits-enfants.

Le service fut chanté dans l'église de Letellier par M. l'abbé Alphonse Laurin, le vendredi 25 juillet. MM. les abbés Raymond Roy et R. Lane étaient diacre et sous-diacre. On remarquait au sanctuaire Mgr H. Lapointe et M. l'abbé G. Trudeau, curé et vicaire de St-Jean-Baptiste.

Les porteurs honoraires étaient MM. Joseph Loiselle, Télesphore Bessette, Odilon Bois, Victor Robert, Albany Gallant et Adolphe Dionne et les porteurs actifs, MM. Urbain Lemay, Florent Barnabé, Amédée Leclair, Etienne Cartier, Edmond et Alphonse Saurette. La quête fut faite par MM. Denis Saurette et Marcel Graveline.

Le salon mortuaire Desjardins avait charge des funérailles.

Remerciements

Mme Marie-Louise Barnabé et les familles Joseph Leclair et Alexandre Jutras désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie. Merci spécial à M. l'abbé Laurin qui a célébré le service en l'absence de M. le curé.

Saint-Labre

Malade

Souhaits d'un prompt rétablissement à Mme Georges Grenier qui fut patiente à l'hôpital St-Boniface pour une semaine.

Naissance

A M. et Mme Hubert Ross (Hélène Blonski) est né un fils, Gordon-Patrice-Joseph, à l'hôpital St-Boniface le 10 juin.

Va-et-vient

M. et Mme André Labossière ont rendu visite à M. et Mme Louis Yvon, le 27 juillet.

M. et Mme Antoine Gauthier reçurent la visite de M. et Mme Maurice Pujo et leurs enfants et de M. et Mme Plouffe, de St-Boniface.

Mme Denis Comeault, de St-Boniface, accompagnée de ses enfants, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Alphonse Grenier. Mlle Laurette Grenier est également en vacances chez ses parents.

M. et Mme Oscar Ross, de Maillardville, C.-B., et Mme Frigdiger, de Warroad, Minn., ont visité leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Antoine Gauthier.

M. et Mme Joseph Grenier ont passé quelques jours chez M. et Mme Alphonse Grenier.

M. et Mme Eugène Poiron, de Florzé, reçurent la visite de leur fils, Ferdinand, de St-Boniface.

Félicitations aux paroissiens qui sont allés assister au pèlerinage à Ste-Anne, Man.



Lorette

M. et Mme Edouard Champagne, de Montréal, étaient au Manitoba pour deux semaines à la fin de juillet. Ils ont visité leurs parents et amis de Lorette, Somerset, Winnipeg et St-Boniface.

Ste-Agathe

Mme Bill Brown (Marcelle Aubry) et son fils, Gérard, de San Diego, Cal., sont venus visiter leurs parents et grands-parents, M. et Mme Paul Aubry, ainsi que les frères et soeurs de Mme Brown, durant une semaine. Ils ont aussi assisté au mariage de M. Bernard Aubry avec Mlle Solange Brodeur, tenu à la basilique de St-Boniface le samedi 2 août. Le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., a béni le mariage.

M. Paul-Emile Péloquin est encore retenu à l'hôpital. Sa famille lui souhaite une meilleure santé à son retour parmi eux.

M. l'abbé A. Couture, curé, sera absent de la paroisse pendant une quinzaine de jours. M. l'abbé E. Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface, le remplace. Au premier, bonnes vacances; au second, bienvenue dans la paroisse.

Bénédiction solennelle de l'église et du presbytère à St-Joseph

ST-JOSEPH — Le dimanche 17 août prochain, aura lieu la bénédiction solennelle de la nouvelle église et du nouveau presbytère à St-Joseph, par Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.

C'est en février 1957, par une température idéale, qu'on s'organisa en corvées, pour démolir la vieille église, construite en 1889 par M. l'abbé Nazaire Pelletier, alors curé. Les bons matériaux usagés allaient servir dans la nouvelle construction. Durant trois mois, le service dominical se fit dans la salle paroissiale.

En mars de la même année, tout était prêt pour commencer la nouvelle construction; car il fallait profiter du temps libre des paroissiens, presque tous cultivateurs, pour faire les corvées. C'est donc le 19 mars, en la fête titulaire de la paroisse St-Joseph, que commencèrent les travaux d'excavation.

Les travaux commencés, l'enthousiasme entraina les travaillants à vouloir l'église suffisamment terminée pour pouvoir s'en servir à l'occasion des fêtes du 80e anniversaire de la paroisse et de l'ordination sacerdotale d'un des neuf enfants de la paroisse élevés à la prêtrise.

Les travaux se continuèrent pendant l'automne et l'hiver derniers. La somme totale des heures bénévoles fournies par les paroissiens, hommes, femmes et enfants d'école, s'élèvent à date à plus de 12,000 heures.

La nouvelle église est de style moderne et a une capacité de 325 places et mesure 42'x114'. Le nouveau presbytère, qui y est adjacent, rencontre toutes les exigences modernes et mesure 36'x46'.

La construction de l'église et du presbytère a été rendue possible grâce à la grande générosité des paroissiens, et elle sera, à l'avenir, un témoignage de leur remarquable esprit de coopération et de leur profond esprit de foi.

A la demande de leur curé, ils s'engagèrent, dans une souscription paroissiale, à donner $1.25 de l'acre, solvable en trois ans, en faveur de la construction. Le total atteint dès l'automne permit de commencer immédiatement les plans de cette construction.

La bénédiction commencera à 3 h. p.m. (heure solaire) et sera suivie de la messe pontificale célébrée par Mgr l'archevêque. Un souper champêtre et paroissial sera servi dans le parterre du presbytère.

Par la voix du journal **La Liberté et le Patriote**, les paroissiens désirent inviter leurs parents et amis à l'occasion de cette fête.

Doubles funérailles à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le samedi 26 juillet avaient lieu, en l'église St-Joachim de La Broquerie, les funérailles de Mmes Angéline Tousignant et Zélia Pelletier.

Le mardi 22 juillet, à la résidence de sa fille, Mme Joseph Pelletier, est décédée, à l'âge de 85 ans et 2 mois, Mme Angéline Tousignant (née Verville), épouse de feu M. Joseph Tousignant.

Mme Tousignant naquit à St-Médard de Warwick, P.Q. Elle laisse dans le deuil, trois filles, Mmes Henri Boisjoli, de La Broquerie, Emile Bonneau, de Gravelbourg, Sask., et Joseph Pelletier, de La Broquerie, et un fils, M. L.-Philippe Tousignant, de St-Boniface.

Le mercredi 23 juillet, à la résidence de son fils, Joseph, est décédée, à l'âge de 86 ans et 3 mois, Mme Zélia Pelletier (née St-Jacques), épouse de feu M. Elzéar Pelletier.

Mme Pelletier est née le 14 avril 1872, à Woonsocket, R.-I., E.-U. Elle laisse dans le deuil, un fils, Joseph, de La Broquerie, et 13 petits-enfants.

Le double service fut chanté en l'église St-Joachim de La Broquerie, le samedi 26 juillet, par M. l'abbé L. Senez, assisté de MM. les abbés P. Gagné et L. Laurencelle, comme diacre et sous-diacre.

La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par MM. Narcisse Fournier et Alphée Kirouac et les rubans de la bannière par Mmes E. Rocan, D. Kirouac, N. Lafrance et E. Henrie. La quête fut faite par Mmes Elas Gauthier et Rosa Freynet.

Les porteurs pour Mme Tousignant étaient ses petits-fils, MM. Lucien et Albert Tousignant, Hubert Harcus, J.-M. Therrien, Dollard Boisjoli et Roger Rodrigue.

Les porteurs pour Mme Pelletier étaient, MM. Hervé Duguay, Joseph Smith, Charles Pelletier, Victorin Bohémier, Honoré Kirouac et Philippe Pelletier.

Remerciements

M. et Mme Joseph Pelletier et leur famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent et double deuil, soit par offrandes de messes, prières, fleurs, visite à la chambre mortuaire et assistance aux funérailles.

Va-et-vient

Mme Emile Bonneau, de Gravelbourg, Sask., était de passage à La Broquerie dans sa famille, à l'occasion du décès de sa mère, Mme Joseph Tousignant, et de Mme Elzéar Pelletier.

Baptême

Le 3 août: Joseph-Jean-Gilbert, fils de M. et Mme Laurent Dubé (Gertrude Tétrault), né le 29 juillet. Parrain et marraine, Jean Désorcy et Gisèle Dubé, cousin et soeur de l'enfant.

M. Arsène Daoust, de La Salle, décédé à l'hospice Taché le 25 juillet

LA SALLE — La mort vient de ravir, à l'affection des siens et à l'estime de ses concitoyens, un vénérable pionnier de 79 ans, M. Arsène Daoust, qui s'éteignit à l'hospice Taché de St-Boniface le vendredi soir 25 juillet, muni des derniers sacrements et des secours de la religion.

Né à Ste-Victoire, comté de Richelieu, P.Q., le 16 février 1879, M. Daoust vint s'établir en 1901 à La Salle, Man., pour y passer la majeure partie de sa vie. Issu d'une famille foncièrement chrétienne, il donna l'exemple d'une foi profonde, d'un grand attachement au sol et de dévouement auprès des siens.

Les anciens se rappellent bien la part active que prit M. Daoust dans les domaines religieux et sociaux. Il se dévoua comme membre de la chorale pendant plus de 40 ans et fut le maître de chapelle pendant de nombreuses années. L'instruction qu'il avait acquise au séminaire de St-Hyacinthe lui permit de rendre de multiples services bénévoles en se faisant en maintes circonstances l'interprète des paroissiens. A cause de son esprit de patriotisme, il fut nommé délégué, soit aux congrès de l'Association d'Education ou à d'autres organisations. Il était aussi un ancien membre de la Société St-Jean-Baptiste et de la Ligue du Sacré-Coeur. Son souvenir demeurera certes un exemple d'édification à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (née Cécile Senez); une fille, Mme Raphaël Lanoie (Gabrielle), de La Salle; deux fils, Pierre, de Fannystelle, et Joseph, d'Uranium City, Sask., et six petits-enfants.

Les prières d'usage furent récitées le lundi soir 28 juillet dans la chapelle funéraire Desjardins. Le service funèbre fut chanté le lendemain, 29 juillet, à 10 h. a.m., en l'église paroissiale, par Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste et ami du défunt, assisté de M. l'abbé A. St-Laurent, administrateur de la paroisse, comme diacre, et du R. P. Camil Dufort, P.B., comme sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. St-Laurent.

L'on remarquait au choeur M. l'abbé M. Mireault, de St-Vital, ancien curé de La Salle. En plus des parents présents, la nef était remplie d'une nombreuse assistance dont plusieurs amis de Fannystelle et autres paroisses environnantes, venus rendre hommage à ce pionnier défunt. Les religieuses du couvent, aidées de quelques dames de la paroisse, chantèrent la messe de Requiem. L'inhumation se fit au cimetière local.

Les porteurs étaient MM. Emile Girardin, Bernard Lagacé, Germain Cormier, Gaston Rochon, Hervé Comeau et Roger Lavallée.

La maison Desjardins était en charge des funérailles.

Parmi les parents venus de loin, l'on remarquait M. et Mme Alfred Comeau, de Sorel, P.Q.

Remerciements

Les membres de la famille de M. Arsène Daoust tiennent à exprimer leurs sincères remerciements tout d'abord aux infirmiers de l'hospice Taché et plus spécialement à la Rév. Sr Desmarais, s.g.m., qui assista le défunt dans ses derniers moments; aux associations des "Old Timers" et des Chevaliers de Colomb de Fannystelle pour leurs tributs floraux, ainsi que pour tout autre témoignage de condoléance, soit par offrandes de prières, de messes, de bouquets spirituels, de télégrammes, visites au salon mortuaire ou assistance aux funérailles. Un merci spécial aux membres du clergé pour leur dévouement et leur sympathie.

Va-et-vient

M. et Mme Frank Sherwood et leurs deux filles, Rose-Marie et Colette, partaient le jeudi 10 juillet pour une promenade d'une semaine à Vancouver où ils rendirent visite à M. et Mme Jacques Parent.

Félicitations à Mlle Rose-Marie Sherwood qui quittait La Salle à la fin de juillet pour entrer au noviciat des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Outremont, Montréal.

Mme Raphaël Lanoie a joui dernièrement de la présence d'une cousine, Mme Alfred Comeau, de Sorel, P.Q., qui vint lui rendre visite en compagnie de son mari. Se joignirent à eux: leurs deux enfants, Marie-Paule et André, et M. et Mme Emile Cournoyer, également de Sorel. Ces visiteurs de l'Est profitèrent de leur séjour au Manitoba pour rendre visite à M. et Mme Pierre Daoust, de Fannystelle, ainsi qu'au R. F. Yvon Comeau, de l'Abbaye des trappistes de St-Norbert. Ce dernier est le frère de Mme E. Cournoyer et de M. A. Comeau.

Mme Alfréda Lagacé séjourne depuis un mois chez sa fille, Mme Eugène Turcotte, de Kenora, Ont.

M. et Mme René Lagacé et leur famille ont eu la joie d'être visités le vendredi 1er août par M. et Mme Charles Bohémier et leurs deux enfants, d'Edmonton.

Le dimanche 27 juillet, M. l'abbé A. St-Laurent, administrateur de la paroisse, recevait la visite de son frère, Elzéar, récemment arrivé de Miami, Floride, ainsi que de M. et Mme Adolphe Simard et leurs trois enfants, de Montréal. Ces derniers étaient aussi de passage chez M. P. Simard, frère de M. A. Simard. A cette occasion, une fête champêtre fut organisée sur le terrain du pique-nique paroissial qui groupa environ 150 membres ou parents des deux familles, dont plusieurs de La Broquerie, sans oublier celle de M. et Mme Gabriel Simard, de La Salle.

M. et Mme Antonio Saulnier sont de retour chez eux depuis le lundi 4 août, après une agréable promenade d'une semaine chez M. et Mme T. Baron, de Gravelbourg.

Vaccin anti-polio pour jeunes adultes

Un programme au coût de $75,000 pour pourvoir le vaccin anti-polio aux jeunes adultes jusqu'à 40 ans a été lancé par le gouvernement du Manitoba, a annoncé le ministre de la Santé, M. George Johnson.

Le Dr Johnson dit que le vaccin a été ajouté à la liste des produits biologiques fournis gratuitement aux physiciens, et toute personne de 40 ans ou moins pourra recevoir la dose requise du docteur de famille. Il fit remarquer cependant que, même si le vaccin est gratis, les frais de l'opération reviendront à la personne en question.

Ce programme s'ajoute aux arrangements préliminaires par lesquels il fut entendu que les enfants d'âge pré-scolaire et les écoliers — jusqu'à la 12e année — pourraient être immunisés par les soins de leurs départements de la santé scolaires et les cliniques organisées de poliomyélite.

Le T-3, nouveau remède contre l'alcoolisme

Une petite pilule qui désintoxique les alcooliques chroniques et dégrise les ivrognes en quelques minutes a été fabriquée par un jeune médecin des Etats-Unis. Ce nouveau produit chimique appelé T-3 (tri-iodothyronine) est un composé d'extraits d'hormones de la glande thyroïde de l'homme.

Ste-Anne-des-Chênes

Exposition annuelle

L'exposition annuelle de la Société d'Agriculture La Vérendrye aura lieu les 15 et 16 août. Les membres ou toutes les personnes qui désirent devenir membres et faire paraître quelque chose à l'exposition sont priés d'envoyer leur liste à la secrétaire quelques jours avant la date de l'exposition. Les paroisses voisines sont invitées à venir y prendre part.

Visiteur

Le R. P. R. Prescott, O.P., de passage dans la paroisse avant de partir pour les missions d'Afrique vers la fin du mois, a donné le sermon aux messes du dimanche 3 août. Il parla des missions d'Afrique, son futur champ d'apostolat. Il fit aussi la quête au cours des messes afin de recueillir des aumônes pour les missions. Comme il sut si bien le dire en ces pays lointains, le missionnaire a besoin d'argent pour faire du bien, car il faut construire églises, séminaires, écoles, etc. Espérons que le sermon du Père Prescott fera réfléchir les jeunes et contribuera à faire germer des vocations.

Mariages

Le 26 juillet, en l'église de Ste-Anne, Mlle Irène Lajoie, fille de M. et Mme Adrien Lajoie, épousait M. Jean Paradis.

Le 2 août, en l'église paroissiale, Mlle Jocelyne Daigneault, fille de M. et Mme Philippe Daigneault, épousait M. Louis Tougas, fils de M. et Mme Léo Tougas.

Baptêmes

Le 3 juin: Marie, fille de M. et Mme Roméo Blanchette.

Le 22 juin: Claudette, fille de M. et Mme Urbain Fillion.

Le 29 juin: Donat, fils de M. et Mme Ambroise Lajoie.

Le 29 juin: Henri, fils de M. et Mme Paul St-Vincent.

Le 13 juillet: Paulette, fille de M. et Mme Gérard Désorcy.

Le 13 juillet: Pauline, fille de M. et Mme Edouard Verrier.

Le 25 juillet: Maurice, fils de M. et Mme Wilfrid Leclerc.

Le 3 août: Lucille, fille de M. et Mme Arthur Massicotte.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Bonjour dimanche
10.30—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions
11.45—Parallèlement
12.00—Radio-Journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Revue des hebdos
12.40—Nations au micro Juifs
1.30—33 tours . . .
2.00—Du soleil plein la tête
3.00—Ici Guy Maufette
3.30—Rien qu'une chanson
4.00—Clavès et Maracas
4.30—Nations au micro Ukrainiens
5.00—Nations au micro Allemands
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Tableaux d'opéra
8.00—Match intercités
8.30—L'Eglise vivante
9.00—Radio-journal
9.15—Entretiens du dimanche
9.30—Récital d'orgue
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouv. sportives
11.05—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Bric à brac
9.40—La devinette musicale Hunters
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Radio-salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Nouvelles
11.00—Paris chante
11.15—L'ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches
12.15—Nos chansonnettes
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marché aux bestiaux
1.25—Marché du grain
1.30—Arc-en-ciel
1.45—Visages de l'amour
2.00—Coquelicot
2.30—Salon de concert
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—Pinocchio
4.45—Auto-suggestions
5.00—Radio-Journal
5.10—Micro-vacances
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Chansonnettes
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prévisions
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Radio-Journal
11.30—Nouvelles
11.40—Fin des émissions

LUNDI

7.30—Le diable à quatre
8.00—L'Asie en marche
8.30—L'âme des poètes
9.30—Programme hongrois
10.00—Concert populaire
10.30—Concert international

MARDI

7.30—Poésies à 4 voix
8.00—Mélodies oubliées
8.30—Marie-Eve
9.30—Musik fur Dich
10.00—Noir et blanc
10.30—Concert symp.

MERCREDI

7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Disques en première
8.45—A propos de livres
9.30—Musik fur Dich
10.30—L'heure exquise

JEUDI

7.30—Entre la poire et le fromage
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Nations au micro Polonais
9.30—Nations au micro Allemands
10.00—Concerts d'été
10.30—L'heure exquise

VENDREDI

7.30—Orchestre de chambre
8.00—Nations au micro Ukrainiens
8.30—Nations au micro (Ukrainiens)
9.30—Musik fur Dich
10.00—Les idées en marche
10.30—L'heure exquise

SAMEDI

7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveille-matin
8.50—Nouvelles
9.00—Boîte à merveilles
9.30—Rythmes de Paris
10.00—Nouvelles
10.05—Radio-salade
11.00—Nouvelles
11.05—A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches
12.15—Chansonnettes
12.30—Chansonnettes
12.40—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—A l'opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—S.D.S. et Variétés
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Chansonnettes
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prév. du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
7.30—Comédie musicale
8.00—Chronique can.
8.30—Concerts du samedi
9.00—Musique de danse
10.00—Intermède
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles
11.45—Fin des émissions

M. René Bosc épouse Mlle Alixe Chanel

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le samedi 19 juillet, à 4 h. p.m., avait lieu, en l'église paroissiale, le mariage de Mlle Alixe Chanel, fille de M. Eugène Chanel, avec M. René Bosc, fils de M. et Mme Pierre Bosc. M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, donna la bénédiction nuptiale et, après l'échange des anneaux, célébra la sainte messe. MM. Maurice Bazin et Gilbert Le Néal servaient au choeur.

Aux accords d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en tulle de nylon garnie de panneaux de dentelle. Son voile trois-quarts était retenu par un petit chapeau garni de paillettes argentées. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Alice Ronceray, nièce de la mariée, et Thérèse Dacquay, portaient des robes trois-quarts jaune et mauve respectivement. Elles étaient coiffées de bandeaux de même nuance. Leurs bouquets de fleurs naturelles s'harmonisaient avec leurs toilettes.

La petite bouquetière, Sylvia Ronceray, nièce de la mariée, portait une robe de nylon jaune et son bouquet se composait de pois de senteur.

Les garçons d'honneur étaient MM. Roger Chanel et Hubert Bosc. MM. Guy Chanel et Jean Bosc agissaient comme huissiers.

A l'offertoire, M. et Mme Raymond Delaquis firent entendre l'"Ave Maria" de l'Ambilotte. Mme Gérard Badiou touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle paroissiale pour le souper auquel 200 personnes prenaient part. M. Fernand Savoie était maître de cérémonies à cette fête de famille où il y eut beaucoup d'entrain et de gaieté. M. Antoine Chanel proposa le toast à la mariée et le marié remercia gentiment. MM. les abbés Marcel Dacquay et Henri Perron prirent la parole pour féliciter les nouveaux mariés.

Un court programme récréatif suivit le souper. De très nombreux cadeaux furent offerts aux nouveaux époux.

Durant la soirée, l'heureux couple partit en voyage de noces. Pour cette circonstance, la mariée portait un costume de teinte beige avec accessoires vert pâle et café. A leur retour, M. et Mme René Bosc résideront à Notre-Dame-de-Lourdes où M. Bosc continuera sa carrière d'enseignement.



Noces d'or de mariage de M. et Mme F.-Xavier Soucy

ZENON PARK — Le mardi 15 juillet, à 9 h. 30 a.m., dans l'église paroissiale de Zenon Park, une grand-messe d'action de grâces était célébrée par M. l'abbé Armand Arès, curé, aux intentions de M. et Mme François-Xavier Soucy (née Laura Raby), qui célébraient ce jour-là leur 50e anniversaire d'union conjugale, entourés de tous leurs enfants et petits-enfants.

La chorale, accompagnée de la Rév. Sr Marie-Alphonse, fit entendre, à la fin de la messe, le beau cantique "Chez nous, soyez Reine".

Après les félicitations et bons souhaits exprimés par M. le Curé aux heureux jubilaires, on se rendit chez le fils des jubilaires, Albert, où le diner et le souper furent servis à toute la famille et à un bon nombre d'amis. Le soir, à la salle Colombienne, un très grand nombre de paroissiens étaient réunis pour participer à la fête.

Comme le talent musical et l'amour du chant ne manquent pas dans la famille Soucy, et des invités y ayant participé, la soirée fut des plus agréables. On put entendre, tour à tour ou en choeur, de belles chansons et morceaux de musique sur l'orgue électrique, le violon, le trombone, le banjo et la guitare.

Le jubilaire, qui est dans sa 73e année, a su captiver son auditoire aussi bien par une valse entrainante, un "reel" ou un rigodon.

Les héros de la fête, nés tous deux dans la province de Québec, unissaient leur destinée en 1908 à Nashua, N.H., E.-U. Ils eurent quatre garçons, dont l'un, Roméo, est décédé à sa naissance, Léo, d'Arborfield, Albert, de Zenon Park, et Charles, de Norwood, Man.

En 1917, M. et Mme Soucy quittaient les Etats-Unis pour venir s'établir sur une ferme, avec leur famille, à Zenon Park. Ils avaient adopté cette même année une nièce, Sylvia Raby, devenue plus tard Mme René Goyer et qui habite maintenant Prince George, C.-B. Son mari est décédé à Haney, C.-B.

A l'occasion de leur jubilé d'or, M. et Mme Soucy reçurent de magnifiques cadeaux des parents et amis de la province de Québec, des Etats-Unis, de Zenon Park et de différents autres endroits de la province. Entre autres prix, ils reçurent $50 pour honoraires de messes, de leur fils, Léo, et un poêle électrique automatique de leurs fils, Albert et Charles, et une bourse, don des personnes présentes à la soirée et recueillie par M. Pierre Beaulieu et Mme Georges Pelletier.

Le jubilaire, en son nom et celui de son épouse, remercia en termes appropriés tous ceux qui avaient contribué à faire de cette fête une journée inoubliable.

Va-et-vient

Etaient de passage dans la paroisse à cette occasion, M. et Mme Orval Beaudry (née Louise Soucy), M. et Mme Charles Soucy et leurs enfants, Rosaline et Robert, M. et Mme Albert Carrier et leur fillette, tous de Norwood; M. et Mme Georges Pelletier, de Tisdale; M. et Mme Arthur Raby et leur fils, Gilbert et Mlle Madeleine Gauthier, de Marcelin; M. et Mme Léo Soucy et leurs fils, Omer et Louis; M. et Mme J. Childs (née Jeannine Soucy), d'Arborfield, et M. et Mme Richard Soucy, de White Fox.

M. et Mme Augustin Bernatchez, de Duncan, C.-B., sont en promenade chez les parents de ce dernier, M. et Mme Omer Bernatchez.

MM. Ronald Michaud et Yvon Ouellette, de Rimouski, P.Q., ont visité récemment les familles Delphin Michaud et Amable St-Amant. Ils continuent leur randonnée en Alberta, en Colombie-Britannique, aux Etats-Unis et au Mexique.

M. et Mme Réal April, en compagnie de M. et Mme Gaston Detillieux, de Saskatoon, sont allés en voyage au Manitoba, où ils visitèrent des parents et amis de Winnipeg, St-Boniface, St-Norbert, St-Jean-Batpiste, Brandon, Roblin et autres endroits. A Roblin, ils ont visité M. et Mme Sylvio April et leurs enfants.

Mme Amable St-Amant est de retour d'Estevan, où elle a passé deux semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme Bertrand Beaulieu. Elle ramena ses trois petites-filles, Paulette, Carole et Adèle Beaulieu, qui visitent en même temps leurs grand-parents paternels, M. et Mme Pierre Beaulieu.

Mme Arthur Hudon, de Saskatoon, accompagnée de sa fillette est de passage chez M. et Mme Jean-Marc April. Elle a eu le plaisir de rencontrer plusieurs membres de sa nombreuse parenté.

Mlle Marguerite Wassill et son frère, Lawrence, sont revenus d'une promenade à Calgary.

M. et Mme A. Lalonde, d'Elkton, Dakota-Sud, sont retournés après avoir visité pendant deux semaines les familles Arthur, F. et Théodule Lalonde, Simon Valois et autres parents.

M. Robert April, employé du Canadien National et stationné à Kinistino, était chez ses parents, M. et Mme Eugène April en fin de semaine.

MM. et Mmes Auguste et Lorenzo Hudon et Mlle Mélina Hudon ont passé quelques jours à North Battleford, pour visiter leur fille et soeur religieuse, Soeur Mariella, qui est dans le moment directrice de l'hôpital Notre-Dame de cet endroit.

Mlle Odette Beaulieu, employée à l'hôpital de Tisdale, a passé trois jours récemment chez ses parents, M. et Mme Pierre Beaulieu. Sont aussi à l'emploi du même hôpital, Mlles Thérèse Bernatchez, Geneviève et Marie-Paule Mercier et Marie-Ange Beauchesne.

Mlle Thérèse Renaud est de retour chez ses parents, M. et Mme Louis Renaud, après un séjour d'une couple d'années à Edmonton.

Lisieux

Va-et-vient

Dernièrement, M. l'abbé Georges Thuot, curé de Mankota, a rendu visite à M. le curé. Il était accompagné de quelques enfants de choeur.

Les RR. PP. R. Châtelain et A. Piché, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, sont venus faire du recrutement pour le collège.

Le R. P. Emilien Tremblay, C.Ss.R., prêche une retraite paroissiale bilingue.

M. l'abbé Maurice Minne est retourné à Laflèche après avoir remplacé M. le curé pendant le séjour de ce dernier à l'hôpital.

MM. Lionel Lamontagne et Jacques Fafard ont accompagné M. le curé dans son voyage à Laflèche et Gravelbourg.

M. l'abbé L. Folk, curé de Rockglen, s'est arrêté au presbytère alors qu'il reconduisait deux Soeurs Oblates d'Assiniboia qui l'avaient secondé dans l'enseignement du catéchisme.

Mme Albert Emond, Richard et Madeleine, ont fait un voyage à Regina cette semaine.

Mme Léda Préfontaine, de St-Victor, visite son fils, Philippe, et sa famille.

Mme Helen Najborowski et ses enfants ont visité des amis à Regina pendant la semaine de l'exposition.

Mme M. Rondeau et son garçon, Olivard, étaient en visite à Moose Jaw, dernièrement.

Remerciements

M. le curé remercie ceux et celles qui lui ont envoyé des cartes de voeux ou des fleurs pendant son séjour à l'hôpital. Merci spécial à ceux et celles qui ont prié pour lui.

Courval

Décès de M. Blanchette

Le mercredi 30 juillet, M. L. Blanchette est décédé subitement dans son foyer, à l'âge de 60 ans. Né à Arthabaska, P.Q., il vint à Courval avec ses parents en 1908, à l'âge de 10 ans. En 1922, il épousa Mlle Exélina Gaudreau et demeura sur la ferme. Depuis quelques années, il s'était retiré au village.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Mmes E. Gaucher (Laurianne) et J. Smith (Rose-Aimée), de Moose Jaw; deux fils, Conrad, de Regina, et Noël, de Courval; sept petits-enfants; trois soeurs, Mmes P. Gauthier (Berthe), de New Westminster, C.-B., J.-E. Tremblay (Delvina) et I. Gaudreau (Léa), de Courval, et trois frères, Lucien, de Yukon, Georges, de Bonneville, Alta, et Roméo, de New Westminster. Tous assistaient aux funérailles, excepté Lucien.

Des neveux et nièces du défunt, MM. et Mmes V. Haggerty, de Swan River, Man., et R. Beaudoin, de Forth Kenth, et ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme G. Gagné, d'Edmonton, étaient aussi présents.

Le service fut chanté dans l'église St-Joseph par le R. P. A. Piché, O.M.I., du collège de Gravelbourg. Les porteurs étaient MM. J. Landry, O. Brin, H. Arguin, L. Laliberté, O. Desnoyers et A. Gaucher.

Va-et-vient

Mlles Jeannine O'Reilly, de Scout Lake, et D. Maurice étaient en visite dans la paroisse pour quelques jours.

M. et Mme A.-C. Dozois, de Morse, assistaient aux funérailles de M. L. Blanchette.

M. Fabien Tremblay et sa famille sont en visite chez M. et Mme F.-A. Tremblay.

Prince-Albert

Décès de M. Paul Colleaux

M. Paul Colleaux, porté disparu, fut retrouvé à 4½ milles à l'ouest de Prince-Albert, après 2 jours de recherche. Il avait succombé à une maladie de coeur. Ses funérailles eurent lieu le lundi 4 août, dans la cathédrale du Sacré-Coeur.

Va-et-vient

Mme L.-J. Fournier est revenue de Lebret, où elle a suivi un cours de musique liturgique, afin de se spécialiser dans le chant grégorien.

M. le Dr et Mme J.-B. Legault et leur fille, Rose, accompagnés de Mlle Audrey Compagnon, de Cloverdale, C.-B., quittaient la paroisse mercredi, après avoir visité leurs parents et amis de la province, entre autres, Mme Doderai, mère de Mme Legault, de Fenton; M. et Mme A. Viola et Mme A. Guillet, de Prince-Albert; M. et Mme Armand Hamoline et Mme Barre, de Domremy; M. et Mme Edmond Deault, de St-Isidore-de-Bellevue, l'ancienne place de M. et Mme J.-B. Legault.

Pêche "miraculeuse"

A M. H.-J. Thorimbert, de St-Louis, Sask., revient l'honneur d'avoir capturé une truite de 51 livres et 10 onces, à Pease Point, dans le lac Kingsmere (Parc National de Prince-Albert). L'ancien record n'était que de 41 livres.

La lutte dura une demi-heure et sans l'aide de son épouse et de son père, qui réussirent à tirer le poisson dans le bateau, il n'aurait pu le retenir.

Frenchville

MM. Donat et Homère Hamel se rendaient à Hussar, Alberta, le samedi 26 juillet, en visite chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Camille Hamel. Mme Hamel qui avait passé une semaine chez son fils, est revenue avec eux, ainsi que Paul. Adrienne est restée chez son frère pour y passer ses vacances.

M. et Mme C. Cox et leur fillette, de North Surrey, C.-B., sont venus rendre visite à MM. et Mmes Jean Entem et Fernand Goddu.

Mlle Hélène Lupien, de Montréal, était en visite chez M. et Mme Gaston Goddu, récemment.

M. Ernest Béliveau, de Moose Jaw, est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Fourny.

M. et Mme Georges Paquette, de Canuck, étaient en visite chez Mme J. Chelle, le dimanche 27 juillet. Ils venaient chercher leur fillette, Georgette, chez sa grand-mère.

Mme Gérard Fourny est hospitalisée à l'hôpital de Val Marie. Souhaits d'un prompt rétablissement.

Mlle Bernadette Auger, de Ponteix, était en visite chez ses parents, M. et Mme Alcide Auger, dernièrement.

North Battleford

Pique-nique

Le dimanche 15 juin, les familles canadiennes-françaises de North Battleford se rendirent à Sandy Beach, au lac Jackfish, pour leur pique-nique annuel. Dans l'après-midi, il y eut des courses et différents concours pour les enfants. La crème glacée et les liqueurs douces furent servies gratuitement aux enfants d'école et aux petits. Tous avaient apporté leur souper. Après le souper, il y eut une partie de balle. Les enfants jouaient contre les parents et gagnèrent avec une grosse majorité, ce qui leur a fait bien plaisir. Malgré une averse durant le souper, tous ont bien joui de cette sortie.

Va-et-vient

M. Rosaire Bourgeault est à l'hôpital Notre-Dame depuis plus d'une semaine. Espérons qu'il se rétablisse sous peu. Plusieurs de ses enfants, de Marcelin, Leask, Borden, etc., sont venus le visiter, la semaine dernière.

Mme Auguste Lafleur, de Prince Albert, ainsi que Mme Stuart Nelson et ses enfants, de Calgary, ont passé quelques jours chez leur mère, Mme Pierre Garand.

Mme Malvina Garand est de retour chez sa fille, Mme Leona Landry, après avoir passé un mois à visiter ses enfants à Marcelin et à Leask.

M. Laurent Lalonde, de Meadow Lake, est venu à North Battleford, la semaine dernière, pour assister aux funérailles de sa soeur, Alice, Mme Laurence Beattie.

Mme Albertine Genest, de Hays, Alta, visite sa mère, Mme Rose Manègre. Elle doit se rendre à Waskesiu, visiter son frère, Paul, et sa famille.

Mme Françoise Parent est de retour d'un voyage de trois mois en Europe. Elle faisait partie d'un groupe de pèlerins, d'Edmonton, sous la direction de Mgr R. J. Ketchen. Ils visitèrent 9 différents pays. A Rome, où ils ont passé trois jours, ils eurent la chance de voir le pape et de recevoir sa bénédiction trois fois. Ils se rendirent tous à Lourdes. Après deux mois de voyage avec le groupe, Mme Parent se rendit à Plougastel, Bretagne, son pays natal, où elle passa trois semaines et visita sa parenté, qu'elle n'avait pas vue depuis qu'elle a quitté la France pour venir au Canada, il y a cinquante ans.

A son retour, elle s'arrêta à Ottawa pour visiter son fils, Raymond, et sa famille durant quelques jours.

M. et Mme Lucien Manègre et leurs enfants sont partis, le 7 août, pour trois semaines de vacances. Ils doivent se rendre à Vancouver et Victoria et visiteront aussi les Etats-Unis.

Mme Irénée Turcotte, d'Edmonton, est en visite chez sa mère, Mme F. Parent, pour quelques jours.

M. et Mme Henri Bourassa et leur famille ont passé une semaine au Lac Waskesiu.

Regina

Décès de M. Bouthillier

Le dimanche 20 juillet, M. Paul-Henri Bouthillier est décédé subitement à l'âge de 79 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Charlotte, et son garçon, Jean, d'Assiniboia, ainsi que trois petits-enfants. Les funérailles eurent lieu le 23 juillet, dans l'église St-Jean-Baptiste. Le R. P. Sylvestre, O.F.M., chanta la messe de Requiem. La chorale, sous la direction du R. P. R. Turcotte, O.F.M., exécuta le chant. L'inhumation eut lieu au cimetière Riverside Memorial. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

La Liaison Française

Les voyages organisés par la Liaison Française pour l'année 1958 dans l'Ouest canadien sont terminés, mais espérons que ces voyages d'éducation nationale se continueront dans les années à venir. C'est un moyen très efficace pour les Canadiens français à travers le pays de faire connaissance avec leurs frères compatriotes.

Le dernier groupe de voyageurs pour l'année 1958 passait à Regina, le 29 juillet au soir. Il était dirigé par M. Gilles Lachance, représentant du Pacifique Canadien, et par Mme Reine Malouin, représentante du Conseil de la Vie Française et de la Liaison Française. M. Dumont Lepage, gérant du poste CFRG de Gravelbourg, et son épouse allèrent à la rencontre des voyageurs. Le R. P. Turcotte, O.F.M., ainsi que plusieurs paroissiens se rendirent à l'hôtel Saskatchewan pour y passer une soirée très agréable.

Le lendemain, les visiteurs, accompagnés de quelques guides, visitèrent les casernes de la Gendarmerie Royale et les édifices du Parlement, puis le soir ils se dirigèrent vers les Montagnes Rocheuses, très contents de leur court séjour à Regina.

En visite

Mme Charlotte Bouthillier est en visite chez M. et Mme Jean Bouthillier, d'Assiniboia.

Baptême

Le 27 juillet: Marie-Anne-Joséphine, fille de M. et Mme Zoël Sylvestre (Noëlla Hayden), née le 17 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Lafontaine (Doreen Lojek), de Regina.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Pete Lavoie et leurs enfants, Marlene et Denis, de Meadow Lake, étaient en visite chez M. J. L'Heureux, dimanche dernier. Ils se sont rendus à Meota pour visiter M. et Mme Carrière et le chalet de M. Laurent Lessard.

Le mardi 29 juillet, M. Jos. L'Heureux recevait la visite de M. et Mme Jack Conney et leur fils, Louis, de Meadow Lake, de M. et Mme Wilfrid Delisle et leur famille, de Hinton, Alta, ainsi que de M. et Mme Provost et leur famille, de Saskatoon, qui étaient à la plage.

Etaient de passage à Jackfish: Mme Lajeunesse, M. et Mme Ruelle, de Debden, et Mlles Bilodeau et Couture qui rendirent visite à Mlle Clémence Bru.

Mlles Denise et Gilberte Trépanier, de Château Richer, accompagnées de leur cousin, M. Pierre L'Heureux, de North Battleford, ont rendu visite à leurs parents.

M. Gagnon, en route pour Spiritwood, était de passage chez M. Carignan.

Le R. P. L. Ouellette, O.M.I., se prépare pour un voyage dans la province de Québec.

Naissance

A M. et Mme Denis Esquirol (Léona Becotte) est né un fils.

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Martin Smith et leurs enfants, de Brandon, vinrent rendre visite à leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mme Lawrence et Steve Smith.

MM. D. Labonté et Noël Audet et Mme Paul Carrière reconduisirent Mlles Anita Audet et Gertrude Gérard, à Torquay, dimanche dernier, alors que celles-ci étaient venues passer quelques semaines de congé chez leur grand-père, M. D. Labonté. Ils étaient aussi accompagnés de M. et Mme Gérard Beaudoin, d'Edmonton, qui s'étaient arrêtés quelques jours dans la paroisse en revenant de leur voyage dans l'Est.

M. et Mme Willie Toupin reçoivent la visite de leur fille, Mme Eric Berg, de Montréal.

Les RR. PP. F. Turgeon et G. Labossière, du Collège de Gravelbourg, vinrent rendre visite à M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé. Le R. P. Turgeon prononça le sermon de dimanche dernier.

Sept petits enfants firent leur première communion, le samedi 2 août, à la clôture des deux semaines de catéchisme. Pendant la messe, de beaux cantiques furent chantés par les enfants, ainsi que par Mlle Gilberte Marquis, accompagnés à l'orgue par Mme Aimé Gauthier.

Plusieurs paroissiens se rendirent au pèlerinage de Forget, dimanche dernier.

Malade

La petite Jocelyne Blerot, fille de M. et Mme Fernand Blerot, a subi une opération à l'hôpital de Redvers après avoir avalé un petit bout de crayon. Elle est en bonne voie de guérison.

Baptême

Le 3 août: Brent-Anthony, fils de M. et Mme Anthony Goetz (Lorraine Demas), né le 22 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Goetz.

Services funèbres à Léoville de M. N. Lavoie et Mme J. Rivard

LEOVILLE — Le service de M. Napoléon Lavoie, tué accidentellement, le 14 juin, à l'âge de 61 ans, fut chanté par M. l'abbé R. Gaudet, curé, assisté de MM. les abbés J. Campagna, de Laventure, et W. G. Timmermans, de Spiritwood.

Les porteurs étaient MM. Edouard, Louis, Gérard et Aimé Lavoie, quatre fils du défunt, André Chalifour, son gendre, et Louis Orieux, son petit-neveu. André Orieux portait la croix.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, née Marie Fontaine: cinq filles, Agnès, postulante chez les soeurs de la Providence à Prud'homme, Marie, Irène, Anna et Cécile (Mme André Chalifour); cinq fils, Edouard, de Montréal, Louis, Gérard, Aimé et Léon, tous de Léoville, et quatre petits-enfants.

La famille Lavoie remercie sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie.

Le 19 juillet avaient lieu, dans l'église Ste-Thérèse de Léoville, les funérailles de Mme Joseph Rivard (de son premier mariage, Mme Philippe Chalifour), née Marie-Anne Dusablon, âgée de 83 ans et 6 mois.

Le service fut chanté par M. l'abbé R. Gaudet, curé, assisté de MM. les abbés J. Campagna, de Laventure, et W. G. Timmermans, de Spiritwood, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Roger Bussière, Lionel Poulin, André, Maurice et Robert Chalifour et Paul Fontaine. Laurent Chalifour portait la croix. Tous étaient les petits-fils de la défunte.

La défunte laisse dans le deuil, quatre filles, Mmes Léon Bussière (Marie-Ange), de Vonda, Arthur Poulin (Gabrielle), Louis Denis (Laurette) et Edgar Fontaine (Marie-Claire); quatre fils, Jules, Gédéon, Pierre et Lucien Chalifour, tous de Léoville; 55 petits-enfants, 66 arrière-petits-enfants; une soeur jumelle, Léa (Mme Henri Bélanger), de St-Thuribe, P.Q.; un frère, Roger, de St-Casimir, P.Q.; 4 beaux-frères et 3 belles-soeurs.

On remarquait plusieurs personnes venues pour les funérailles. Entre autres: Léon, André et Philippe Bussière et Fernand Denis, de Vonda; Désiré et Roger Bussière, de St-Denis; Anastha et Philippe Rivard, Louis Bandet, Mme Jos Poillèvre et sa fille, de Prud'homme; M. Henri Chalifour, de St-Casimir, P.Q.

Le corps de la défunte repose dans le cimetière de la paroisse, au côté de son premier époux, qui la précéda dans la tombe en 1931.

Les familles Chalifour, Bussière, Poulin, Denis et Fontaine remercient les religieuses de l'hôpital et toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par télégrammes, cartes, fleurs, offrandes de messe, etc., lors de leur deuil récent.

Stanislas Noiseux

Un vétéran des deux dernières guerres, M. Stanislas Noiseux est décédé après quelques heures de maladie seulement. M. Noiseux n'avait aucun parent ici, mais beaucoup d'amis. Ceux-ci s'occupèrent avec beaucoup de zèle de la dépouille mortelle. Les Légionnaires étaient les porteurs et lui ont fait les cérémonies usuelles pour un légionnaire.

Cours annuel de musique religieuse tenu à Lebret

LEBRET — Cent dix personnes assistaient au "Saskatchewan Summer School of Liturgical Music". Le 7e cours annuel de musique religieuse "Saskatchewan Summer School of Liturgical Music" a eu lieu à l'école indienne de Lebret du 21 au 26 juillet.

Les séances, dirigées par M. l'abbé John G. Molloy, de Milestone, Sask., ont été fréquentées par 110 personnes, soit 8 prêtres, 1 séminariste, 1 frère, 36 religieuses appartenant à 13 différentes communautés, 52 dames et demoiselles et 12 hommes. 88 vinrent de la Saskatchewan, 12 du Manitoba, 7 de l'Alberta, 1 de la Colombie-Britannique, 1 du Yukon et 1 du Dakota-Nord. Le but de ces cours d'une période de trois ans est d'aider ceux qui s'occupent de la musique sacrée, du chant grégorien et de la Polyphonie.

Les personnes suivantes ont donné sur le chant grégorien — la théorie, la manière de diriger le chant, etc. — des renseignements très précieux: Mlle Joan Hopperton, de Toronto, institutrice à l'école St. Michael's Cathedral Choir School, dirigée par Mgr S. X. Ronan, M.C.G., gradué de l'école pontificale de Rome, le R. P. Lucien Kemble, O.F.M., de Regina, M. l'abbé N. Konlup, de Saskatoon, M. l'abbé D. Macgillivray, de Viscount, la Rév. Mère Marie-Marguerite, o.s.u., de Calgary, la Rév. Sr Marie-Thérèse, r.n.d.m., de Brandon, et la Rév. Sr M. Cecil, r.n.d.m., de Regina; sur la Polyphonie, Mlle Hopperton, M. 'labbé P. Rubbens, de Torquay, et M. l'abbé B. Leboldus, de Regina; sur la musique vocale, la Rév. Mère M. Teresita, o.s.u., de Regina; sur l'interprétation de l'orgue, M. l'abbé D. Leeper, de Saskatoon; sur la Schola Clericorum, M. l'abbé P. d'Aoust, de Wilcox.

Le programme de la journée commençait avec une grand-messe et se terminait par une conférence spirituelle, le salut du St-Sacrement et les complies. Dom Martin Brodner, O.S.B., était le directeur spirituel.

Le 24 juillet, tous prirent part à une procession avec flambeaux et au chemin de la croix le long de la colline.

Durant la journée, des conférences furent données et suivies de périodes d'études. Durant les soirées, il y eut des divertissements de toutes sortes, dont deux magnifiques récitals d'orgue par les artistes bien connus, Max Laidlaw, de Regina, sur un Hammond, et Frank Thorolfson, de Regina, sur un Baldwin.

Il y eut aussi des soirées musicales où tous les visiteurs eurent l'occasion de se rencontrer, un forum et enfin un pique-nique.

Un bel esprit fraternel entre les étudiants et les professeurs rendit le séjour à Lebret très agréable.

Le logement a été confortable et les repas, genre cafétéria, étaient des plus excellents et les prix très raisonnables.

Le point culminant de toutes les activités de la semaine eut lieu le 25 juillet, à 5 h. p.m., lorsque S. Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, célébra une messe pontificale dans l'église du Sacré-Coeur à Lebret. Les élèves et le corps enseignant chantèrent la messe d'une manière superbe. Le programme de la messe a été le suivant: Prélude, variations sur des hymnes à Marie, en grégorien; entrée, "Ecce Sacerdotes", Mgr Ronan; Introït, "Cibavit" (messe du St-Sacrement), en grégorien; Kyrie, "People's Mass", Nieland; Gloria 1, "Lux et Origo", en grégorien; Graduel, "Oculi omnium"; Alleluia, "Caro Mea", en grégorien; Credo 1, en grégorien; Offertoire, "Sacerdotes", en grégorien; supplémentaire, "Ave Maria", Vittoria; Sanctus et Benedictus, "Sine Nomine", Palestrina; Agnus Dei, "People's Mass", Nieland; communion, hymnes "O Esca Viatorum", Issak "O Via, Vita, Veritas", Benz; "Quotiescumque", en grégorien; sortie, "Vive le Pape".

Au banquet qui eut lieu après la messe, M. l'abbé Molloy remercia sincèrement les membres de la faculté qui ont donné leur temps et leur énergie pour cette bonne cause gratuitement. Le grand intérêt et l'inspiration que cette semaine effectua furent encore remarqués par une trentaine de visiteurs qui vinrent à l'école pour de brèves périodes.

Les personnes du Manitoba qui ont assisté sont les suivantes: M. l'abbé S. A. Jaworski, les Rév. Srs Maureen Patricia et Pierre de la Croix, s.n.j.m., tous de Winnipeg; la Rév. Sr John Albert, s.n.j.m., de Norwood; la Rév. Sr Gérard, s.n.j.m., de St-Pierre; la Rév. Sr Josaphat, s.n.j.m., de St-Jean-Baptiste; la Rév. Sr Claire-Bernadette, f.d.l.c., de St-Claude; les Rév. Srs Gertrude-Madeleine, f.d.l.c., et Rose-Eliane, de St-Boniface; les Rév. Srs Alfred et M. Clara, o.s.b., d'Arborg, et Mlle Hélène Blais, de Transcona.

Albertville

Va-et-vient

Mme Emilienne Piché a eu la visite de sa fille, Mme Yves Lequelic, d'Edmonton, Alta.

Mmes René Pellerin et Donat Leduc sont allées rendre visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Edouard Carrier, à Edmonton.

M. et Mme Henri Corriveau sont revenus de leur voyage aux Etats-Unis.

M. Pierre Paradis, père, est revenu après avoir passé quelque temps à Vancouver, C.-B.

M. et Mme Royer et M. Frank Durand, de New Westminster, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Albany Durand.

M. et Mme Alfred Lavoie, de Medicine Hat, Alta, sont venus conduire leurs parents, M. et Mme Albert Cloutier, chez leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Roland Godin et Wilfrid Brûlé.

M. et Mme Mike Jone, des Etats-Unis, sont venus visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Provencher.

M. et Mme Lou Pavelick, de Yorkton, Sask., ont rendu visite à M. et Mme Jack Ledoux.

M. Ernest Lavoie eut la visite de ses fils et bru, M. et Mme Donat Lavoie, de Regina.

M. et Mme Joseph Lavoie ont fait un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Armand Perrault, de Saskatoon, ont rendu visite à plusieurs parents et amis d'Albertville.

M. et Mme Oscar Grimard, de Flin Flon, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Joseph Carrier.

M. et Mme Jack Nightingale, de New Westminster, C.-B., ont visité leurs parents, M. et Mme Eugène Hébert. Mme Hébert est retournée avec eux pour assister au mariage de son fils, Gérard.

Mme Achille Durand, son fils, Rosaire, sa fille, Mme Lucienne Bérubé, et un autre fils, de Legal, Alta, et M. Philippe Lavoie ont rendu visite à Mme Rose Lavoie, à M. et Mme Paul Lavoie et Mme Evelina Audy.

M. et Mme Norman Corriveau, de Fort St. John, C.-B., sont venus voir leurs parents, MM. et Mmes Joseph Carrier et Henri Corriveau.

Mme Anita Fedun est partie rejoindre son époux à Fort St. John et Mme Marie Pellerin en a profité pour aller voir ses fille et gendre, M. et Mme Paul Corriveau.

Le 20 juillet, Mlle Dolorès Sanche a eu la visite de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Léon Sanche, et leur famille, de Marcelin. Ces derniers ont laissé leur fille, Sylvia, en vacances chez sa tante.

Du 26 au 29 juillet, M. le curé a eu la visite de son frère, M. l'abbé Aldéric Beaulac, P.S.S., de Montréal.

Baptême

André-Victor-Joseph, fils de Lucien Gignac et de Thérèse Roussel. Parrain et marraine, Victor et Denise Gignac, frère et soeur de l'enfant.

Malades

Ont été hospitalisés dernièrement: Mmes Jeanne Gobeil et Thérèse Gignac, les petits Roger Lavoie, Roger Lestage et Lorette Gignac.

Montmartre

Va-et-vient

Mlle Céline Robert et sa soeur, Mme Zein (Jeannine), d'Edmonton, sont venues passer quelques jours chez leur mère, Mme A. Robert.

M. et Mme Ludo Ferraton et leurs enfants sont allés en vacances à Ste-Rose-du-Lac visiter Mme C. Loire et sa famille.

M. et Mme Maurice Ecarnot, de Vancouver, en revenant d'un voyage dans l'Est après avoir visité plusieurs lieux de pèlerinage, se sont arrêtés dans plusieurs villes pour rendre visite à leurs parents. Ils restèrent une semaine à Montmartre où ils visitèrent leurs parents et connaissances. Ils passeront quelques jours à Regina avant de prendre le chemin du retour.

Mme Anita Dumas, de Sorel, P.Q., est venue rendre visite à ses parents, M. et Mme M. Coupal, et à tous ses frères et soeurs.

Mme St-Louis, de Montréal, est actuellement en vacances pour plusieurs semaines à Montmartre où demeurent ses frère et belle-soeur, M. et Mme Urgel Lafontaine, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme Engelbert Coupal.

Mme Estelle Bilodeau et son fils, Maurice, sont partis pour Edmonton où ils visiteront leurs parents. Ensuite, ils se dirigeront vers Vancouver où ils rendront visite à plusieurs parents et amis.

En 1951, 3,417 personnes sont mortes de la tuberculose au Canada. En 1957, ce nombre était de 1,183. Il faut attribuer en grande partie cette diminution aux examens radiographiques gratuits des poumons.

Willow-Bunch

Les RR. PP. A. Piché et R. Châtelain, O.M.I., du collège de Gravelbourg, sont venus à Willow-Bunch, dernièrement, pour le recrutement des élèves pour le collège.

M. l'abbé John Foley, vicaire à Swift Current, était de passage au presbytère, le 28 juillet. Il se rendait ensuite à Coronach visiter ses parents.

Mlle Rachel Lemieux, étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, est venue passer ses vacances chez ses parents, M. et Mme Albert Lemieux.

M. et Mme R. Couture et leurs deux filles, de Ferland, M. et Mme James Forbes et leur fils, de Moose Jaw, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, dernièrement.

M. le Dr et Mme Fred Baker et leur petite fille sont venus voir leurs parents, M. et Mme Léopold Sylvestre, le 27 juillet. Ces derniers les accompagnèrent ensuite à Carlyle Lake où ils passèrent une semaine.

M. et Mme Boucher et leur famille, de Picardville, Alta, ont rendu visite à M. et Mme Raoul Vézina, récemment.

Mlle Madeleine Fréchette, de Moose Jaw, est en promenade chez ses amies de Willow-Bunch pour quelque temps.

M. et Mme Isaïe Lepage et leur fille, Monique, de Montréal, Mme Eugénie Michaud, de Ste-Rose-du-Lac, Man., Mlle Thérèse Dufault, garde-malade à l'hôpital Providence de Moose Jaw, et M. l'abbé Lionel Mondor, curé de Swift Current, sont venus visiter les familles Mondor, dernièrement.

M. et Mme Rémi Provost sont arrivés dernièrement de leur voyage dans l'Est où ils passèrent quelques semaines à visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Siméon Boisvert et MM. Georges-Emile et Julius Rondeau sont revenus de leur voyage à Victoria, C.-B., après avoir visité leurs parents et amis durant une quinzaine de jours.

Mme Alfred St-Yves est arrivée dernièrement d'un sejour de deux mois dans l'Est où elle visita des parents et amis. Elle entreprit ce voyage afin d'assister aux funérailles de sa soeur. Son fils, André, employé à Radville, alla rejoindre sa mère dans l'Est où il demeura deux semaines. Ils revinrent enchantés de leur voyage.

M. l'abbé L. Poulin, de Lisieux, était de passage au presbytère, le mardi 29 juillet.

M. Joseph Bruneau a conduit à l'hôpital de Regina, le 29 juillet, M. Médéric Gareau qui devait subir une opération des yeux. Sa fille, Alice, demeura à Regina pour prendre soin de son père. Mme Gareau revint chez elle, le même soir.

Plusieurs personnes de Willow-Bunch se rendirent à Regina pour l'exhibition annuelle qui eut lieu du 28 juillet au 2 août.

M. et Mme René Fiset et leur famille ont rendu visite à leurs parents, le dimanche 3 août.

M. et Mme Léo Fitzpatrick et leur famille sont allés visiter leurs parents et amis à Kelowna, C.-B., dernièrement.

M. et Mme Albert Bilodeau allèrent passer quelques jours à Saskatoon. Leurs fille et gendre, M. et Mme Solemka, les ramenèrent à Willow-Bunch, dernièrement.

M. Alcida Piette est revenu de l'hôpital de Regina où il fut patient durant plusieurs semaines.

M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, est allé conduire ses frère et belle-soeur, M. et Mme William Latendresse, à Moose Jaw, le lundi 4 août. Ils durent prolonger leur séjour à Willow-Bunch d'une semaine, car Mme Latendresse a dû passer quelques jours à l'hôpital local. Ils prirent le train pour l'Est, le mardi matin.

Soirée dansante

Le jeudi 24 juillet, une soirée dansante eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb à l'occasion du 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Alphonse Lafrenière. Leur fille, Lucille, fit les invitations. Au-delà de 200 personnes étaient présentes. Un gâteau de noces fut coupé et distribué aux invités. Un goûter fut servi à la fin de l'agréable soirée.

Baptêmes

Le 18 juillet: Angèle-Marie-Alice, fille de Gérard Granger et de Lucina Boutin, née le 15 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Boutin, remplacés par M. Irénée Granger et Mme Oliva Boutin.

Le 27 juillet: Paul-Maurice-Joseph, fils de Marcel Dionne et de Rachel Rodrigue, né le 17 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Dionne.

Correction

Les membres qui furent reçus dans la congrégation des Dames de Ste-Anne, le 26 juillet sont: Mmes Arthur Rainville, Wallace et Earl Fitzpatrick, Tony Fritz, Jack Eager, Marge Leeuw, M. Reich, Lucien Lalonde, B. Manille, M. Rainville, A. Roy, D. Savoie et G. Verhelst. Mmes Francis Therrien et J. Schulte, qui devaient être reçues, ont été empêchées de s'y rendre.

St-Brieux

Fête de sainte Anne

Le dimanche 27 juillet, les paroissiens et bon nombre de visiteurs ont assisté au pèlerinage à la bonne sainte Anne. Les RR. PP. G. Labossière et F. Turgeon, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, vinrent prêter main-forte au R. P. J.-A. Rivard, P.S.C., curé. Les Dames de Ste-Anne assistèrent en corps à la messe de neuf heures. La grand-messe fut chantée à 10 h. 30 par le R. P. Labossière, assisté des RR. PP. Turgeon et Rivard, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Turgeon donna les sermons en français et en anglais. Il y eut de nombreuses communions aux trois messes. A 2 h. 30 p.m., il y eut vénération de la relique de sainte Anne et la procession se mit en marche pour le Calvaire, mais il a fallu rebrousser chemin à cause de la pluie.

Çà et là

Le vendredi 25 juillet avait lieu une soirée chez M. et Mme André Creurer, organisée par Mlle Céline Creurer en l'honneur de Mlle Irène Perrault qui se mariait le 4 août. Il y avait environ soixante invités. La veillée se passa agréablement en jeux divers et danse. De nombreux cadeaux furent présentés à Mlle Perrault qui remercia ses amis en mots choisis. Un délicieux goûter fut servi.

Le mardi 29 juillet avait lieu une soirée chez M. et Mme Harold Lefebvre en l'honneur de Mlle Estelle Lefebvre qui se mariait le 7 août. Une vingtaine de dames étaient présentes. Pour égayer la soirée, un "mariage" avait été organisé; Mme Olga Shalley était la mariée, Mme Sylvia Gallays, son époux et Mme Patricia Tinivez, le ministre, toutes accoutrées tant bien que mal. Mlle Lefebvre reçut de jolis cadeaux. Un délicieux goûter fut servi.

Mme Alphonse Delorme, ses trois enfants et sa soeur, Mme H. Loxterkamp, d'Edmonton, ont passé quelques jours au parc national de Waskesiu.

MM. Denis Bergot et Larry Lawson se sont rendus à Balm Beach, Ontario, où résident les parents de ce dernier. Ils ont aussi visité Midland et les places environnantes.

M. et Mme Louis Demay et leur fille, Alice, ont passé une semaine de vacances à Peace Garden, Man.

M. et Mme Henri Daubenfeld et leurs enfants, Marguerite et Edouard, ont passé une semaine à Green Lake.

Correction

Liliane-Marie, née le 15 mai, est l'enfant de M. et Mme Victor Nedellec, et non de M. et Mme Pierre Nedellec.

Meyronne

Anniversaire

A l'occasion du 81e anniversaire de naissance de leur mère, Mme Henry Therens, Mmes François Brière, Tony, Peter et Johnny Therens invitèrent les grand-mamans du village à une réunion, durant laquelle de nombreux souhaits furent offerts à l'élue du jour. L'après-midi fut très agréable et se termina par un goûter délicieux préparé et servi par les enfants et petits-enfants de Mme H. Therens.

Va-et-vient

M. et Mme Philibert Hamel et leurs fils, Eugène, Guy, Denis et Raymond, de Lorette, Man., firent un très court séjour chez M. et Mme Gérard Brisebois.

M. et Mme Philippe Arsenault (Cécile Salvail) et leurs enfants, de Périgord, Sask., étaient de passage à Meyronne où ils visitaient des parents et amis.

M. Louis Brisebois est employé chez M. Raymond Girardin jusqu'à la fin des moissons.

M. l'abbé Raoul Gauthier, de Saulk Center, Minn., accompagné de M. l'abbé D. Dugas, venait à Meyronne la semaine dernière.

Dumas

Mariage Lamontagne-Heimle

Le samedi 2 aout, en l'église catholique de Wenceslaus, eut lieu le mariage de M. Henri Lamontagne avec Mlle Dianne Heimle, de Gerald, Sask. Tous leurs parents de Dumas étaient présents à ce mariage: MM. et Mmes Donat Lamontagne et leur fille, Eldéa, A. Deschamps et leur nièce, Donna Rollin, M. McLean et leurs filles, Patsy, Lou et Shirley, Ludger Lamontagne et leur fils, Clarence, P. Lamontagne et leur fils, Richard, D. Murray et E. Deschambault et M. Frank Lamontagne, ainsi que d'autres parents et amis.

Va-et-vient

Mme Eddie Hyde est allée à Moosomin chercher son mari qui était de retour de Nipigon, Ont., où il était employé.

M. Lionel Larrivée était de passage chez ses parents, en fin de semaine.

Plusieurs paroissiens de Dumas assistèrent au pèlerinage de Forget.

M. J. Savari est allé à l'exhibition de Regina.

Mme Adrien Bessette est de retour de l'hôpital.

M. R. Zébière est patient pour quelques jours à l'hôpital de Wawota.

Mlle Roseline Hudon, de Zenon Park, Sask., sera employée dès septembre aux archives médicales de l'hôpital Notre-Dame, de Battleford-Nord. Elle est une graduée de l'école d'archives médicales, la première institution du genre dans l'Ouest, ouverte en 1954 à l'hôpital général d'Edmonton, Alta. Fille cadette de M. et Mme Marcel Hudon, Roseline est une graduée de 1956 du couvent du Sacré-Coeur, de Zenon Park, sous la direction des Soeurs de la Charité d'Evron. Elle suivit ensuite un cours commercial chez les Soeurs de la Présentation de Marie à Marcelin, Sask., avant d'entreprendre le cours qu'elle vient de terminer avec succès à Edmonton. Voeux de succès dans sa nouvelle profession.

Saskatoon

Récemment, Mme A. Couture eut la visite de M. et Mme R. Beaulac et leur famille, de Montréal, et de Mlle Bernadette Tremblay, de Biggar.

Mme A. Couture est partie en voyage avec sa fille, Jeanne. Elles visiteront beaucoup d'amis et de parenté à St-Boniface et à Montréal.

M. et Mme Don Johnson (Solange Longtin) et leurs enfants sont en vacances chez M. A. Longtin. M. et Mme P. Dinelle (Jeannine) et leurs enfants sont aussi en visite chez leur père.

M. et Mme Raymond Georget ont passé leurs vacances chez des parents à Prud'homme et Domremy.

M. Roméo Chaput eut la visite de son père, de Québec.

Mme E. Laframboise a visité sa fille, Mme R. Ross.

Soirée

Des paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens se sont réunis à l'auditorium St-Paul, tout récemment, pour offrir une soirée de reconnaissance à M. l'abbé L. Morand qui quitte la paroisse après s'y être dévoué pendant plus d'un an. Il sera désormais vicaire à la paroisse St. Francis.

Le programme de la soirée comportait spécialement des pièces choisies exécutées par la chorale, des chants par Mlle Rita Marcotte, des morceaux de piano par Mme Rosario Turcotte et Mlle Marie Labelle. On offrit à M. l'abbé Morand, comme souvenir, une garniture de bureau.

M. l'abbé Robert de Margerie sera le nouveau vicaire.

Gravelbourg

Mariage Mann-Arams

Le mercredi 30 juillet, en la cathédrale Ste-Philomène, avait lieu le mariage de Mlle Dolorès Arams, fille de M. et Mme Albert Arams, de Gravelbourg, avec M. Dennis Mann, fils de M. et Mme Joseph Mann, de Hodgeville.

La mariée, au bras de son père, portait une robe trois-quarts en dentelle et tulle de nylon. Les côtés de la jupe étaient garnis d'insertions de dentelle. Le voile court était retenu par une couronne de perles. Elle portait un collier de perles et des boucles d'oreilles, cadeaux du marié, et un livre d'heures orné de petites fleurs.

Les filles d'honneur, Mlles Thérèse et Rosalie Arams, portaient des robes de tulle de nylon bleu et rose respectivement.

La réception eut lieu à la salle paroissiale où s'étaient réunis une centaine d'invités. M. Camille DeWulf était maître de cérémonies.

Après la soirée dansante, le jeune couple partit en voyage de noces à Yellowstone Park. Pour le voyage, la mariée portait une robe rouge avec accessoires blancs. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Hodgeville.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme E. Roy, d'Edmonton, étaient en visite chez M. et Mme Georges Lacasse.

M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, de St-Victor, visitaient M. et Mme A. Laberge.

Les RR. PP. A. Piché et R. Châtelain, O.M.I., de Gravelbourg, étaient de passage à Ferland, ces jours derniers.

Mme René Couture est allée avec sa fillette à Moose Jaw.

M. et Mme Jean Anten et leurs enfants, de Frenchville, Mme Alphonse Rouleau et sa famille, de Ponteix, ont visité M. et Mme Gérard Desharnais.

M. et Mme Jack Curriean, de l'Alberta, étaient en visite chez les familles Morrissette.

Mlle Marie-Paule Laberge est partie pour Seattle, Wash., visiter ses soeur et beau-frère.

M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille sont allés visiter M. et Mme Robert Desautels à Dollard.

Mlles Jeannine et Odile Collin, de St-Victor, visitèrent M. et Mme Antonio Chabot.

M. et Mme Laurier Chabot et Mme Alfred Chabot sont allés à Regina, dernièrement.

M. Noé Chabot est parti en avion pour assister à une convention de l'International tenue à Chicago.

M. et Mme Medelger Chabot sont allés à Moose Jaw et Regina, dernièrement.

Saint-Hubert

Quarante Heures

Les Quarante Heures de la paroisse eurent lieu, les 27 et 28 juillet. L'autel avait été décoré avec goût par les religieuses. Les paroissiens ont assisté nombreux à toutes les cérémonies, rehaussées par des chants de circonstance. Le R. P. H. Gagné, O.M.I., de Lebret, venu prêter main forte au R. P. Curé, en fut le prédicateur.

Va-et-vient

Le R. P. J. Bordet, F.M.I., curé, est cette semaine à Regina pour la retraite du clergé.

Le R. P. F. Turgeon, O.M.I., et G. Labossière, O.M.I., de Gravelbourg, étaient de passage au presbytère.

M. A. Jarmot, de Brandon, M. et Mme A. Gatin et M. J. Boutin, de Regina, sont venus à St-Hubert en fin de semaine.

Mme E. Beaujot a passé la semaine à Regina. Ses fils, Marcel et Emile, sont allés l'y rechercher dimanche.

Mmes M. Boutin et G. Ongé sont allées à Regina au commencement de la semaine, leur frère, M. B. Jeannot, étant toujours à l'hôpital.

M. A. Payot, d'Estevan, est en repos chez ses parents pour quelque temps.

M. et Mme A. Pelletier et leurs enfants et M. A. Beaujot sont allés à Regina en fin de semaine.

Mlle M.-B. Brûlé est retournée à Moose Jaw après 3 semaines de vacances chez ses parents.

Mme R. Gérard est allée à Périgord rendre visite à son père, sérieusement malade.

Titanic

Parmi les visiteurs de passage chez leurs parents et amis durant les dernières semaines, on remarquait, Mme Alain Dumont et ses enfants, de Duck Lake; Mme Laurent Dumont et ses filles, Sylvie et Mavies, de New Westminster, C.-B.; M. et Mme Alphonse Bonthoux, de Summerland, C.-B.; M. et Mme E. Pampue et leurs fils, de Moscow, Sask.; M. et Mme J. Rio et leurs enfants, M. et Mme Léo Fidler et Joseph Arcand, tous de Saskatoon; M. et Mme A. Arcand et leurs enfants, M. et Mme Emile Arcand et Félix Arcand, tous de Prince-Albert.

MM. et Mmes Berchmans et Joseph Rio sont de retour d'un voyage en Alberta où ils visitèrent Mlle Suzanne Rio et M. et Mme Henri Pailer.

M. Fernand Arcand est parti travailler à Churchill, Man.

Mme Annette Arcand est allée chez sa fille, Mme C. Krack, à Hoey, Sask.

Mme Clara Verreault a déménagé chez son garçon, Léo, qui est traversier à Laird.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Paul Marioni à l'occasion de la naissance d'un petit garçon.

Construction

Les Frères Préfontaine, de Domremy, reconstruisent le chemin principal, de Titanic à Duck Lake.

Ponteix

Mariage Boisjoli-Chorel

Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., curé, a béni, en l'église Notre-Dame d'Auvergne de Ponteix, le mariage de Mlle Adèle Chorel, garde-malade graduée, fille de M. et Mme Henri Chorel, avec M. David Boisjoli, fils de M. et Mme M. Boisjoli, de Gravelbourg.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une longue robe de dentelle sur taffetas garnie de sequins. Son court voile en tulle illusion était maintenu d'un diadème de sequins. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles G. Selinger et Hélène Marchand, portaient des robes en nylon rose et bleu respectivement.

Les garçons d'honneur étaient MM. Marcel Chorel et Gérald Legault. MM. Roland Boisjoli et Victor Côté agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu à la salle paroissiale.

Le jeune couple partit en voyage de noces à Blanck Hills, Dakota-Sud.

Va-et-vient

M. et Mme Charles Lussier et leur fils, Jacques, de St-Hyacinthe, P.Q., sont retournés, après avoir passé une semaine chez Mgr L. Lussier qui partit avec eux pour quelques semaines où il visitera ses frères et soeurs.

Mme Strohhoffer et sa famille sont revenues d'une vacance à Saskatoon.

M. et Mme Lacoursière et leur fille, Mme Binzerberg, de Lethbridge, sont revenus d'un voyage dans la province de Québec.

Mlle Hélène Lupien, de Shawinigan, P.Q., a visité sa soeur, la Rév. Sr Marie-Pia.

M. Philippe Dorval, de Montréal, était en visite chez MM. Alphonse Rouleau, Lucien Thibault et Jos. Dorval.

M. et Mme Roland Trudeau, de St-Boniface, ont visité des amis.

M. Ernest Campeau et Mlle Marie-Rose Campeau sont revenus d'un voyage dans la province de Québec.

M. et Mme B. Legault, de Nanaimo, ont rendu visite aux familles Legault et Henri Lallier.

MM. Raymond et Léo Piché font un beau voyage dans la province de Québec.

Mme Claudia Kinley, de Coronach, a visité ses soeur et beau-frère, M. et Mme Armand Piché.

Mme Rodrigue Bernard, de St-Hyacinthe, visite sa fille, Mme Raoul Morin.

M. et Mme R. Bourlon et leur fille, Elaine, de Mission, Texas, visitent les familles Bourlon.

M. et Mme Oscar Legault et leur fillette, Elaine, d'Elie, Man., étaient de passage chez les familles P. Brisson, Antoine Legault et Léo Roberge.

M. et Mme Philias Dubé, de Vancouver, ont passé deux semaines à visiter leurs parents, M. O. Lalonde et les familles Lasanté et Roland Vermette.

Mariage Archer-Lalonde célébré à Zenon Park

ZENON PARK—Le mardi 1er juillet, à 10 h., fut célébré, dans l'église de Notre-Dame-de-la-Nativité, par M. l'abbé Van den Akker, curé d'Arborfield, le mariage de Mlle Vitaline Archer, fille de M. et Mme Vital Archer, décédés, avec M. Florent Lalonde, fils de M. et Mme Léon Lalonde, de Zenon Park.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son oncle, M. Gustave Archer, au son d'une marche nuptiale. Sa longue robe blanche à jupe bouffante était recouverte de tulle et de dentelle de nylon avec boléro avec manches se terminant en pointes de lis. Elle portait un bouquet de roses "American Beauty" et son voile était retenu par une petite couronne en tulle de nylon garnie de sequins et de perles. Elle portait des boucles d'oreilles, don du marié.

M. Léon Lalonde accompagnait son fils. MM. François Lacroix, cousin de la mariée, et Paul Lalonde, frère du marié, étaient garçons d'honneur. Les filles d'honneur, Mlles Hélène Chabot et Aline Sirois, cousines du marié, portaient des robes à jupes bouffantes, l'une jaune et l'autre bleue, avec coiffures assorties.

La Rév. Sr Marie-Alphonse accompagnait la chorale à l'orgue. Le "Panis Angelicus" fut chanté par M. Armand Dion et "Vois à tes pieds, Vierge Marie" par Mme Georges Pelletier.

Le dîner fut servi à 70 personnes à la salle des Chevaliers de Colomb. Dans l'après-midi, les mariés et leurs invités d'honneur se rendirent à Nipawin pour se faire photographier et prirent le souper à cet endroit. La soirée eut lieu à la même salle. L'orchestre Leblanc fit les frais de la musique.

M. et Mme Florent Lalonde reçurent de nombreux et jolis cadeaux, ainsi qu'un télégramme de félicitations de Mlle Roseline Hudon, d'Edmonton, cousine du marié.

Au cours de leur voyage de noces, ils visitèrent Jasper et Edmonton, où ils rencontrèrent plusieurs parents et amis, entre autres, M. et Mme Roger Archer, frère et belle-soeur de la mariée, et M. et Mme Stan Halliwell, ses soeur et beau-frère. Ces derniers étaient de passage à Zenon Park à l'occasion du mariage. M. et Mme Florent Lalonde demeureront à Zenon Park.

Départ

M. et Mme Henri Carrier sont partis, le jeudi 17 juillet, pour St-Boniface (où trois de leurs enfants et leurs familles habitent déjà) où ils demeureront à l'avenir. Nous regretions le départ de ces pionniers de 1912, qui nous quittent pour un repos bien mérité après 46 années de vie active dans la paroisse.

Un thé fut servi dans la salle de réception de l'hôtel en leur honneur. Un bon nombre de pionniers et d'amis s'étaient rassemblés pour jaser du bon vieux temps ensemble une fois de plus, présenter à M. et Mme Carrier quelques souvenirs et leur souhaiter encore plusieurs années de santé et de bonheur dans leur nouveau domicile.

Soirée

Sont allés à Montmartre, à l'occasion du mariage de M. Rémi Lalonde avec Mlle Marthe Perras et de celui de M. Henri Roy avec Mlle Annette Perras, célébrés le lundi 30 juin: M. et Mme Armand Lalonde et leurs fils, Aurélien et Jean; M. et Mme Charles Roy et leur fille, Yvette; Mme Yvonne Poulin; M. et Mme Louis Chartier et leur fille, Dolorès; M. et Mme Roland Roy et leurs fils, Urbain; M. et Mme Raymond Poulin et leur fils, Robert; M. et Mme Albert Marchildon et leurs filles, Aline, Suzanne et Mariette; MM. Joseph Marchildon, Léo Sirois, Alphée Poulin et André April.

Au retour du voyage de noces des nouveaux époux aux Etats-Unis, il y eut une soirée en leur honneur à la salle Colombienne, le vendredi 18 juillet. L'orchestre Leblanc fournit la musique pour l'occasion.

Va-et-vient

Etaient en visite dernièrement: M. Aimé Roy, de Flin Flon, Man., chez ses parents, M. et Mme Charles Roy; M. et Mme Julien Haudegand, de Vonda, chez M. et Mme Marcel Hudon; M. et Mme Wilfrid Perras, M. Louis Caron et Mme Georgiana Chartier, de Montmartre; cette dernière prolonge sa promenade chez ses fils et bru, M. et Mme Louis Chartier; MM. et Mmes Théophile et Lucien Breton et leurs enfants, d'Eastend, qui ont visité en même temps MM. et Mmes Joseph Roy et Yvonne Poulin et leurs familles.

M. et Mme Paul Dansereau et leur bébé, de Prince-Albert, étaient récemment en visite chez M. et Mme Emilien Moyen.

M. et Mme Roger Hudon et leurs trois petites filles sont revenus de Léoville, où ils ont passé une semaine chez les parents de Mme Hudon, M. et Mme Gédéon Chalifour.

M. et Mme Dick Demasson sont retournés à Lynn Lake, Man., après trois semaines de congé, au cours desquelles ils ont visité Mme Albert Valois, mère de Mme Demasson, ses frères et soeur, ses oncles et tantes et leurs familles.

Mlle Lorette Valois, de Tisdale, était de passage chez sa mère, Mme N. Valois, et ses frères, dernièrement.

M. et Mme Georges Charpentier, de London, Ont., étaient dernièrement en visite chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Louis-P. Carpentier. A cette occasion, plusieurs des enfants de M. et Mme Louis Carpentier sont venus rencontrer leurs oncle et tante qu'ils n'avaient pas vus depuis 29 ans: M. et Mme Marcel de Cruyenaere (Gertrude), de Regina; M. et Mme R. Hunt (Cécile), de Kinistino; M. et Mme Léonard Carpentier, d'Estevan, et M. et Mme Roger Sirois (Jeanne), de Saskatoon.

Pique-nique

Le pique-nique du dimanche 20 juillet, préparé par le comité des sports et au profit des sports, a été une réussite, favorisée par une température idéale et une foule nombreuse.

Perception de l'A.C.F.C.

LAFLECHE

La perception pour l'A.C.F.C. dans la paroisse de Laflèche, Sask., a remporté la somme de $139.00. Voici la liste de tous les paroissiens qui ont contribué à ce succès:

$5.00: A. Belcourt, M. l'abbé A. Moquin, Clément Périgny, Soeurs de la Croix.

$3.00: J.-A. Palmier.

$2.00: Maurice Bachelu, E. Bachelu, Mme H. Beaudoin, E. Bilodeau, T.-H. Bourassa, A. Brière, Mme G. Brière, Henri Brière, Fidèle Cantin, J.-E. Chabot, J. Charlebois, Mme Chorel, Alfred Clermont, G. Croisetière, Albert Desmarais, Julien DeWulf, L. Dumaine, G. Dumélie, Honoré Dumélie, Marcel Dumont, A. E. Hall, A. Jacques, Paul Jacques, P. Jacques, Maynard Kuchartz, E. Lacourse, Achille Laflamme, Léo Lavigne, N. Leclaire, Mme F.-X. Lizée, Emile Martineau, Joseph Martineau, A. Morin, Dr. J.-M. Morin, Elie Morissette, A. Nobert, André Palmier, Armand Palmier, Raoul Palmier, Maurice Périgny, S. Périgny, Marcel Perrey, G. Phaneuf, Edgar Piché, Mme Jeanne Piché, F. Poliquin, R. Prévost, Albert Rosy, Félix Tétreault, A. Toupin, M. Verhelst, Mme J. Whitby.

$1.50: Henry Verhelst.

$1.00: Roger Bourgeois, Narcisse Cyr, Auguste Clermont, Mme J. Hanham, Maurice Jacques, Hervé Lizée, Joseph Périgny, Joachim Poliquin, A. Thibodeau.

$0.50: Maurice Cyr, Mme M. Marasse, Mme E. Verbeke.

Radville

Çà et là

Le 26 juillet, des grands travaux ont été commencés sur la route no 13. Cette route sera détournée au nord de Trossack et rejoindra la route no 26 à 12 milles au nord de Radville. Quatre tournants et un passage à niveau seront évités.

Le 27 juillet, le conseil des Chevaliers de Colomb de Weyburn et le conseil Monahan de Radville se sont réunis dans un banquet à Trossack où ils avaient organisé un pique-nique. Divers jeux pour petits et grands furent très appréciés. Les rafraîchissements et le souper furent servis par les dames de Radville et Weyburn.

Le 4 août, MM. les abbés E.-A. Yandeau et M. George sont partis pour assister à la retraite des prêtres tenue à Regina.

Le 30 juillet, M. Jean Bert, de Neptune, est allé à Plentywood, Etats-Unis, pour s'acheter un ramasse-grain pour sa moissonneuse-batteuse.

Le 1er août, plusieurs fermiers ont commencé à couper leur grain. Les récoltes sont très courtes en général.

Sintaluta

Pique-nique

Le pique-nique annuel de la paroisse eut lieu le 27 juillet. Il y eut parties de balle et divers amusements pour petits et grands. Un souper froid fut servi à tous les assistants. M. l'abbé Léon Savoie, curé, était un des organisateurs de jeux.

Le tirage des billets eut lieu dans la soirée. Le 1er prix, un sac de sucre, fut gagné par M. Proojht, de Fillmore, et le 2e prix, un napperon crocheté, par Mme K. Krausaar, de Sintaluta.

Va-et-vient

M. l'abbé L. Savoie a conduit les quatre enfants de choeur de Sintaluta au pique-nique annuel du camp Monahan de Lebret.

M. et Mme Marcel Français et leur fille, Madeleine, se sont rendus à Forget pour assister aux cérémonies du pèlerinage de Notre-Dame de la Salette. Ils visitèrent M. l'abbé H. Poirier, leur ancien curé, ainsi que plusieurs amis. A leur retour, ils arrêtèrent à Montmartre pour visiter M. et Mme Louis Douan.

M. et Mme Maurice Coueslan et leurs enfants, de Cédoux, sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme Charles Henty.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 23

— Je l'affectionne encore plus que vous le pensez, dit-elle gravement en tournant vers lui son beau visage que caressait un rayon de soleil. Je sais qu'il existe ailleurs des sites remarquables et reposants. Aucun d'eux ne remplacerait pour moi celui-ci.

— C'est curieux, fit-il. Rockwood rappelle par certains aspects Sandufer où je suis né, car j'ai grandi au bord de la mer.

Il pensait à la propriété des von Schnaegel, ses ancêtres, au nord de Stolp, sur le rivage de la Baltique, mais combien plus riant, plus varié le paysage écossais.

Il reprit:

— Tout petit, j'ai joué sur la grève, comme vous. Un vieux serviteur me prenait par la main et me suivait partout. Puis, après un grand voyage, dont je me souviens mal, il fut remplacé par un homme plus jeune qui m'apprit à jouer au soldat, à monter aux arbres, à courir, à sauter. Il était un peu rude, mais se réjouissait sincèrement de mes succès quand il avait été content de moi; il me contait de belles histoires de chevalerie et de conquête. J'aurais passé des heures à l'écouter.

Ils avaient atteint la clairière et demeurèrent, un instant, à contempler les flots. Au large, le soleil les bordait d'une lueur fauve étale et assombrie de tons violets.

— Je ne m'étais pas trompée, fit Mary; la journée ne se finira pas sans pluie, voyez cette traînée au loin et ces nuages que le vent rabattra bientôt sur nous, c'est un signe d'orage. Il est rarement faux.

— Hélas! fit Hans rêveur, n'est-ce pas l'image de la vie? Aux instants heureux, succèdent les périodes sombres; mais pourquoi nous en soucier, puisque nous ne pouvons l'empêcher? Profitons au moins des heures favorables, elles sont si brèves.

Ils venaient de prendre place sur le banc et leurs regards se perdaient sur l'immense étendue mouvante. Le moutonnement des vagues, le vol des oiseaux de mer, leurs cris joyeux faisaient écho au murmure intérieur qui les berçait.

En proie à une émotion qu'il ne dissimulait qu'en gardant le silence, Hans sentait le moment venu de s'exprimer. A présent, les dés étaient jetés. Il avait annoncé son départ. Jamais plus, une occasion semblable ne se représenterait. Il fallait parler quoiqu'il lui en coûtât.

— Mademoiselle, dit-il, ému du son de sa propre voix, je ne voudrais pas quitter ce beau pays et surtout m'éloigner de cette demeure si hospitalière, sans vous traduire toute la gratitude dont mon coeur est empreint.

Elle le regarda étonnée. La gravité de son maintien, l'expression douloureuse de sa physionomie, l'effort qu'il faisait visiblement pour dominer un trouble étrange, la surprenaient brusquement.

— Mon oncle et moi, dit-elle, nous avons été très heureux de vous accueillir de notre mieux; mais vous exagérez quand vous parlez de gratitude.

Cette réponse le déçut. L'allusion au lord le déconcertait. C'est à elle seule qu'allaient sa reconnaissance et son admiration. Comment ne le comprenait-elle pas?

— Je sais, dit-il, que vous ne pouvez vous rendre compte du prix que j'attache aux bontés que l'on m'a témoignées ici. J'appartiens à une race que l'on dit rude et matérielle. Pourtant, j'apprécie toute la faveur dont j'ai été honoré et j'éprouve un bien pénible sentiment à penser que je n'en suis pas digne. Et, notant la surprise que révélait le regard de Mary, il ajouta:

— Je veux dire: pas digne au point où je l'eusse désiré. Hélas! en dépit de toute la sympathie que vous voulez bien m'accorder, je ne serai jamais pour vous qu'un étranger.

— Etranger ne veut pas dire ennemi, rectifia-t-elle, et puis un hôte qu'on estime n'est jamais tout à fait un étranger.

Il l'observa avec une curiosité intense, animé une seconde d'un fol espoir; mais, non, il se leurrait. Elle avait répondu cela par pure courtoisie, sans hésiter; mais sans trahir la moindre émotion. Ah! si elle l'avait aimé, comme il l'aimait lui-même, il l'eût vue tressaillir, il eût saisi à un battement de paupières, à un geste fébrile de la main, à une rougeur subite du visage, le sens véritable de ses paroles; mais, non, il n'y avait pas de secret, pas de trouble en elle, elle ne l'aimait pas. Pauvre fou d'avoir cru à l'impossible.

Mais, comme un malade atteint d'une affection sans remède, désire souvent connaître l'arrêt fatal qui doit le retrancher du nombre des vivants, il voulut entendre de ces lèvres charmantes la condamnation de son amour insensé.

— Mademoiselle, s'écria-t-il, en se levant et en s'arrêtant devant elle, comme hypnotisé par sa beauté, vous me pardonnerez, j'espère, ce que je vais vous dire, car mes sentiments sont nobles et il m'est impossible de me taire. Je partirai d'ici en emportant avec moi . . .

Un son de voix impérieux lui fit lever la tête et il se tut, soudain, à la stupéfaction de Mary qui ne comprenait rien à son attitude.

Brusquement, un spectacle imprévu l'avait figé là. A la surprise, avait succédé sur ses traits une expression si poignante que la nièce du lord eut peur pour sa raison. Son regard dirigé vers le château semblait l'oublier. Intriguée, elle se leva et tourna la tête pour se rendre compte du tableau qui impressionnait si vivement le jeune homme.

Tout d'abord, elle ne vit rien; les pelouses devant le manoir étaient désertes, mais, en élevant plus haut les yeux, elle aperçut sur la plateforme terminant la tour, un vieillard de haute taille, au buste vigoureux, qui scrutait la mer dans la direction du Nord-Est.

A quelques pas de lui, en arrière, quelqu'un se tenait immobile et ne perdait pas de vue son compagnon.

— Seraient-ce ces inconnus qui vous intéressent à ce point? fit-elle.

Il eut un soubresaut, comme si on l'arrachait brusquement à une méditation douloureuse.

— Excusez-moi, dit-il. Je croyais avoir déjà vu le plus âgé, mais il n'en est rien. Une simple ressemblance.

— Il s'agit, sans doute de visiteurs qui ont voulu examiner le pays de là-haut, expliqua-t-elle.

Hans ne répondit pas. L'angoisse était entrée en lui en même temps que la vision dans ses prunelles. L'homme qu'il apercevait au premier plan, c'était von Kellering. Il n'en doutait pas. Sa vue excellente le convainquait de la réalité de ce fait inattendu.

Von Kellering chez son plus mortel ennemi. Comment y était-il venu? Etait-ce possible qu'il eût réussi à tromper à ce point l'adversaire dont il avait souvent reconnu la méfiance et l'habileté.

Pourtant le fait était là patent. Son oncle semblait admis à Rockwood comme un hôte inoffensif. Allaient-ils se trouver, face à face, à la table du lord? C'était possible. Le général avait plus d'un tour dans son sac. Il avait pu imaginer un moyen infaillible de conquérir la confiance du gentilhomme écossais.

Toutes ces pensées traversèrent l'esprit de Hans en quelques secondes. Cette brusque apparition avait cloué sur ses lèvres, l'aveu de son amour. Mary devait le juger ridicule. Avait-elle deviné ce qu'il allait dire? Il souhaitait ardemment que cela ne fût point. Comment attacherait-elle la moindre croyance à une passion que la vue d'un tiers suffisait à paralyser?

Cependant pouvait-il ne pas achever la confidence commencée? Les grands yeux de Mary fixés sur lui, semblaient attendre la suite de ces paroles.

Il fit un effort pour se dominer et reprit:

— Jamais je n'ai éprouvé plus de difficulté à m'exprimer. Ce que vous attribuez, peut-être, à une distraction causée par la vue de ces inconnus, est dû, en réalité au trouble qui me pénètre. Quand je suis sur le point de vous dire ce qui remplit mon coeur et ma pensée, mon hésitation est si grande que je bénirais, je crois, en la maudissant ensuite, toute diversion qui me donnerait un peu de répit.

La nièce de Lord Gleneagle était trop fine pour ne point deviner le secret du jeune homme; mais elle ne voulait ni aider, ni paralyser l'aveu qu'elle pressentait avec la quasi-certitude de ne pas se tromper.

"Après tout, pensait-elle, il vaut mieux que la situation soit nette entre nous et qu'il ne s'éloigne pas en emportant un espoir, que je ne saurais encourager.

Pourtant, au fond d'elle-même, un regret persistait. Très sympathique, en réalité, cet amoureux d'un physique agréable et dont la sincérité ne paraissait pas devoir être mise en doute. Il avait d'ailleurs, envers elle, des manières délicates et respectueuses qui pouvaient étonner de la part d'un Germain; mais chaque pays, même le plus arriéré dans l'échelle de la civilisation, ne renferme-t-il pas une élite et des êtres d'exception?

— Je ne saisis pas pourquoi, observa-t-elle, vous avez tant de peine à me dire ce qui vous tient à coeur. Avez-vous peur de me chagriner? S'agit-il d'une mauvaise nouvelle?

Il leva la main dans un geste de protestation.

— Non pas. Peur de vous ennuyer, plutôt et surtout peur de votre réponse. Ah! Mademoiselle avez-vous jamais pensé à l'inquiétude d'un être à qui une décision tombée des plus jolies lèvres du monde peut apporter la plus grande félicité rêvée ou l'arrêt le plus implacable qu'il puisse redouter?

Un léger incarnat envahit les joues de la jeune fille. L'allusion, cette fois, était si claire, qu'à moins de paraître stupide ou coquette, elle ne pouvait feindre de ne point la deviner.

Elle s'en tira par une de ces inspirations, beaucoup plus familières aux femmes qu'aux hommes, lesquels demeureront toujours plus naïfs sur le plan de la sentimentalité.

— La crainte que vous éprouvez, observa-t-elle, ne vous est-elle pas inspirée par la sagesse? Il me semble que, si vos projets s'harmonisaient mieux avec la raison, vous redouteriez moins de les voir mal accueillis.

Hans tressaillit.

Une lueur de dépit attrista ses prunelles. Cette fois, elle avait compris, et elle préférait ne pas le laisser s'engager dans une voie sans issue. Etait-ce pitié ou dédain?

— Au diable soit la raison, dit-il, qu'a-t-elle à faire avec le sentiment que j'éprouve et, si nous devons la consulter quand le coeur parle, que deviennent les garanties de bonheur?

Elle hocha la tête si calmement et cependant, d'un air si décidé, qu'il sentit une profonde détresse l'envahir.

— Je ne confonds pas la raison avec le calcul de l'intérêt, fit-elle, mais il est des cas où nous ne devons pas la mépriser, sinon, elle se venge cruellement.

A présent que l'opposition se dessinait sans détour, l'audace de Hans se raffermissait. Ne luttait-il pas autant pour elle que pour lui? Dans sa conviction de la rendre heureuse, il se sentait décidé à faire l'impossible pour la convaincre.

— Je sais ce que vous voulez dire, déclara-t-il. Ma nationalité est en cause. Une femme telle que vous n'aime pas un Allemand. Voilà votre opinion et, pourtant, n'est-ce pas ridicule et profondément inhumain? Croyez-vous que toutes celles de vos compatriotes qui épousent des Anglais fassent de bons mariages? Et puis, n'est-il pas arrivé, plusieurs fois, que des souverains de Grande-Bretagne se soient unis, à des princesses allemandes et vice-versa. Alors, penseriez-vous déchoir en imitant de tels exemples?

Elle ne parut pas le moins du monde convaincue par ce raisonnement.

(A suivre)



Cours d'été à l'université Laval — Etudiants des cours d'été à l'Université; on voit aussi la vieille horloge solaire de l'Université Laval à Québec.

L'Office Provincial de Publicité, Québec — Photo Driscoll

Sans voix agréable, pas de vraie beauté

Certain soir, dans l'autobus, une jolie fille attira mon attention: bien coiffée, chaussée et vêtue avec goût, maquillée avec soin, elle paraissait charmante et distinguée. La personne qui l'accompagnait lui adressa la parole. Hélas! quelle désillusion; elle répondit d'une voix rauque, vulgaire. Tout le charme était rompu.

C'est dire si la voix a son importance dans le domaine de la beauté. C'est l'émanation d'une vie, d'une âme et il faut qu'elle soit en harmonie avec l'aspect physique. La voix peut s'améliorer avec un peu de volonté. Pensez à Démosthène!

Pour corriger ses défauts, il faut les connaître. Si vous le pouvez, faites enregistrer votre voix et remarquez sans indulgence les inflexions désagréables. En vous étudiant, vous parviendrez à les combattre et votre voix sera alors naturelle, bien timbrée.

Les zézaiements, bégaiements et bredouillements, ou troubles vocaux divers sont de terribles handicaps. Souvent les états nerveux en sont la cause; il vous faudra alors consulter un médecin ou un spécialiste laryngologiste. Ces troubles seront d'autant plus faciles à combattre que le sujet sera jeune.

Ces cas sont particuliers, mais si votre voix est simplement peu harmonieuse, avec un peu de volonté, vous pourrez la rendre agréable.

Appliquez-vous en parlant à ouvrir largement la bouche, la juste mesure naîtra, par la suite, de l'excès. Devant une glace, prononcez lentement chaque voyelle; vous constaterez que chacune fait prendre aux lèvres une position particulière. Votre oreille vous guidera pour adopter la position la plus favorable à un son pur. En tout cas, sachez que les deux lèvres doivent participer à l'élocution: vous ne chuinterez plus.

Si vos cordes vocales sont fatiguées, buvez des boissons chaudes au miel, sucez des pastilles de guimauve, appliquez sur votre gorge des compresses bouillantes d'alcool camphré, et évitez les excès d'alcool et de tabac.

GÂTEAU DE NOCES

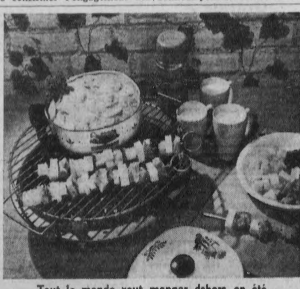
Durant ces mois-ci, dans toutes les parties du Canada, des pâtissiers expérimentés et habiles, s'empressent de remplir les nombreuses commandes pour un gâteau digne de rehausser la fête des noces. Avec une fierté bien motivée, ils ajoutent ici une fleur, là une colombe, pour rendre chaque gâteau une création unique, pour cette cérémonie également unique dans la vie. La décoration du gâteau de noces symbolise le bonheur et la joie des nouveaux époux.

Dans presque tous les pays du monde le gâteau de noces est une vieille tradition. Cette tradition, comme toutes les autres, a débuté quelque part. Elle remonte très loin dans l'histoire. Dans la Rome ancienne, au temps de Romulus, les invités des noces étaient témoins d'un spectacle étrange. Un magnifique gâteau de noces de texture délicate et d'une décoration très artistique symbolisant le bonheur conjugal était, suivant la tradition, brisé sur la tête de la mariée! Cette cérémonie faisait partie du "Confarreatio" ou repas en commun, établi par Romulus pour célébrer les noces. Romulus, en homme pratique, prisait peu la coutume alors en honneur de répandre de l'huile et du maïs. Ces symboles avaient pour but de confirmer l'engagement des deux familles à pourvoir aux besoins des jeunes époux.

Plus tard, le "Confarreatio" fut supplanté par d'autres coutumes. Mais la tradition du gâteau de noces s'est maintenue jusqu'à nos jours.

En Angleterre, les premiers gâteaux de noces étaient confectionnés avec une pâte riche et aromatique, couverte d'une lourde glace blanche, faite de sucre et d'amandes, symboles de la joie et des difficultés du mariage. C'est là que prit naissance la coutume de considérer le gâteau de noces un porte-bonheur pour les invités. De tout petits morceaux de gâteaux passés par le marié neuf fois à travers l'anneau, étaient ensuite donnés aux demoiselles d'honneur. Chacune mettait son porte-bonheur dans le pied de son bas gauche pour rentrer chez elle. En plaçant ensuite le gâteau sous son oreiller, elle était certaine de voir en rêve le futur compagnon de sa vie!

Les gâteaux de noces, comme les autres coutumes, ont changé avec les siècles. Aujourd'hui on ne rompt plus sur la tête de la mariée un magnifique gâteau, décoré par un artiste. La main sur la main, les nouveaux époux d'aujourd'hui, s'unissent pour entailler le gâteau de noces, symbole de santé, de prospérité et de bonheur pour les années à venir.



Tout le monde veut manger dehors en été

Toute excuse pour vivre au grand air est valide quand la nature se fait si invitante en ce moment de l'année. Aussi, nombreux sont les Canadiens qui organisent des pique-niques ou transportent la table sur le parterre ou le balcon. Dans un cas comme dans l'autre, c'est vous la mère qui serez en charge du menu.

S'il s'agit d'un souper sur le parterre et si vous avez une grille à barbecue portative, la pièce de résistance pourra être des brochettes de fromage et de viande que chacun pourra préparer pour soi. L'homme de la maison aura, il va sans dire, allumé le feu d'avance et les charbons seront rouges à l'heure du repas. La mère de son côté aura assemblé tous les aliments pour enfiler sur les brochettes: morceaux d'ananas, de piment vert, de fromage et de jambon cuit tranché épais. Les pommes de terre fricassées n'ont besoin que d'être gardées chaudes sur la grille ayant cuit sur le poêle de cuisine. Ajoutez des coeurs de céleri, des bâtonnets de carottes et des concombres marinés. L'un des enfants peut beurrer des petits pains et les envelopper individuellement dans du papier métallique afin qu'on puisse les réchauffer sur les charbons au dernier moment.

Brochettes au fromage et au jambon (6 portions)

1 lb de jambon cuit, en cubes
1 boite de 20 onces d'ananas en cubes
2 piments verts, coupés en morceaux
1 lb de fromage Canadien fondu, coupé en cubes

Enfiler les ingrédients sur des hâtelets. Faire griller et servir immédiatement.

Pommes de terre fricassées "barbecue" (6 portions)

4 grosses pommes de terre, pelées et tranchées
1 gros oignon, coupé en dés
1½ tasse de lait
2 c. à table de beurre
1 c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
½ tasse de catsup
1 c. à thé de sauce Worcestershire
Soupçon de sauce Tabasco
1 c. à table de persil haché

Combiner tous les ingrédients. Couvrir et laisser mijoter sur un feu lent 1½ à 2 heures ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Remuer de temps à autres durant la cuisson.

Embellissez votre jardin

Même si vous devenez peintre sur toiles en fin de semaine, on ne vous invitera pas pour cela à exposer au Salon! Il ne s'agit pas, d'abord, de la toile à tableau, puisque je veux parler des auvents fanés, du dos et du siège des fauteuils et du parasol du jardin. Ce n'est pas du grand art, mais c'est amusant tout de même de se lancer dans les pinceaux! Servez-vous de peinture à canevas. Elle est faite à base de cire, ce qui conserve sa souplesse au tissu, car les autres peintures pèlent ou craquent. Humectez le canevas d'abord. Servez-vous plutôt d'une brosse que d'un fusil. S'il ne s'agit que de raviver l'ancien coloris, une seule couche suffira, mais il en faut deux si vous changez de couleur. Ce serait une bonne idée d'appliquer une dernière couche de fini à canevas, après que la peinture est sèche afin que celle-ci ne tache pas les vêtements.

N'y touchez pas

Si la plante a trois feuilles sur chaque tige — Fuyez-la. C'est le meilleur moyen de vous protéger contre l'herbe à la puce, vous dit la Ligue Canadienne de Santé. Cette plante à l'aspect innocent croît le long des routes, au bord des rivières et bien souvent dans le voisinage des lieux de pique-niques les plus attrayants ou autour des maisons de campagne et des terrains de récréation et elle peut causer une éruption cutanée fort désagréable et parfois même une infection grave; nous dit la Ligue Canadienne de Santé.

Si ce mot d'avertissement ne s'avère pas suffisant et que vous vous trouviez en contact avec l'herbe à la puce ou même avec la fumée provenant d'herbe à la puce en combustion, voici ce qu'il faut faire:

1) Lavez immédiatement avec du savon et de l'eau chaude les parties du corps qui ont été exposées. "Ne frottez pas".

2) Faites une application d'alcool à friction sur les parties exposées.

3) Prenez une douche ou un bain complet.

4) Changez complètement de vêtements et prenez soin que les vêtements qui ont pu être contaminés soit nettoyés, soit par blanchissage, soit par nettoyage à sec.

5) Si, en dépit de toutes ces précautions, une éruption apparaît, consultez votre médecin immédiatement.

Les femmes de carrières en faveur du bilinguisme

EDMONTON — Les femmes de carrière (Business and Professional Women) viennent de se prononcer en faveur du bilinguisme. Lors d'une session spéciale, au cours du congrès national de la Fédération canadienne de leur société, une résolution fut unanimement votée à l'effet que la revue officielle: Business and Professional Women Magazine dont le tirage est de 7,000, soit bilingue. Les Québecoises réunies autour des quelque 400 déléguées venues de toutes les parties des différentes provinces du Canada, se sentirent très heureuses de cette décision. Par ailleurs, elles furent aussi fières de l'élection à la présidence nationale d'une Montréalaise, Mlle Isabelle Menzies.

C'est à pleurer!

C'est une chose qui s'apprend chez certaines, c'est inné chez d'autres; c'est aussi indiscutablement une marque de distinction d'en avoir un bon, et parallèlement, en manquer ou en avoir un mauvais, c'est faire immédiatement preuve qu'on appartient "au commun". Et cette chose-là, c'est le "goût".

Je viens de rencontrer, en plein midi, sur la rue, une jolie fille . . . mais quelle déplorable façon de se vêtir pour ressembler à un arbre de Noël! Sur un incroyable monceau de crinolines, une robe en imprimé blanc et bleu qui lui arrivait à peine en bas du genou; par là-dessus, une redingote en voile de nylon noir ajusté à la taille par une rose rouge . . . artificielle, il va sans dire! Pour compléter le tableau, de longs gants de dentelle noire, et des souliers de danse, sans courroie. Mais une telle toilette ne se porte pas sur la rue, et surtout pas avant 5 heures du soir; à la rigueur pour un grand mariage! Mais quand on se paye tant de tralala, on peut pouvoir aussi s'offrir un taxi pour se rendre à la réception. Mais la demoiselle en question faisait ses courses! J'en ai rencontré d'autres, portant sous une jupe de coton tant de crinolines . . . qui dépassent, en plus, montrant leurs genoux sans vergogne, des souliers de danse, et parfois, ce qui est le comble du ridicule, des "pinces" dans les cheveux. Telle autre court les magasins en robe-soleil: corsage plissé retenu par deux minces cordons, et d'un décolleté! Il est indiscutable que toutes ces "beautés" ne cherchent qu'à attirer l'attention de ces messieurs; qu'elles soient satisfaites: elles se font copieusement regarder . . . mais si elles pouvaient voir l'air moqueur de leurs "admirateurs", une fois qu'elles ont le dos tourné! Soyez plus sobres, que diable! Une rue n'est pas un défilé de mode! Vous qui tenez la mode parisienne comme la plus hautement reconnue, sachez que si vous étiez vêtues de telle façon, là-bas on vous ferait des . . . propositions, car tant d'obstentation ne se voit que chez les . . . "vendeuses d'illusions" . . . A Paris, Mesdemoiselles, les jeunes filles "bien" comme les petites ouvrières portent des robes simples sur la rue, et, passé 5 heures, le costume tailleur est de rigueur! Et surtout, on ne voit "aucune crinoline" ailleurs que dans les grandes réceptions; de plus, les parents s'opposent "formellement" à ce que leurs filles portent leurs robes plus larges et plus courtes que ne l'exige le bon sens et la sobriété. Les décolletés sont ridicules, les couleurs trop vives ne sont pas de bon ton, et trop de "fanfreluches" attirent les moqueries. Quant aux pantalons, c'est une tenue de sport, et ce ne sont certes pas les jeunes filles de bonne famille qui se pavanent ainsi vêtues dans les rues. Même Saint-Germain-des-Prés, et ça je peux en parler avec l'expérience, les "existencialistes" du sexe faible ne portent pas le pantalon. Même à New-York, les dames et demoiselles sont habillées de façon plus sobre.

Mesdemoiselles, si vous voulez passer pour être "distinguées", adoptez le genre classique, fantaisiste, ou artiste, si vous voulez, mais au nom du ciel, soyez "simples et sobres"! Vous aurez meilleur genre, croyez-moi . . . et mes arguments ont d'autant plus de poids que, comme vous . . . j'ai 20 ans!

Michelle ROY.

Petits conseils

Pour l'entretien des cuivres et de l'étain

Il suffit de frotter chaque jour les ustensiles de cuivre et d'étain avec un tampon de papier journal. Pour les cuivres ciselés on peut les frotter avec une moitié de citron, après les avoir lavés avec de l'eau savonneuse tiède. Ensuite on rince à l'eau tiède claire et on frotte à la peau de chamois.

En largeur, les couteaux

Très certainement, vous nettoyez vos couteaux en les frottant d'un mouvement de va-et-vient dans le sens de la longueur. C'est une erreur: la lame d'un couteau doit être frottée dans la largeur. Ainsi, le brillant sera plus beau, et surtout, vous n'abimerez plus le fil de l'acier.

Service de table damassé

Lorsque vous repassez votre service de table en toile damassée, il n'est pas nécessaire de l'amidonner. Il vous suffit de le mouiller abondamment et de le repasser ainsi bien humide, avec un fer très chaud. Nappe et serviettes deviendront fermes et brillantes, comme si vous les aviez passées dans l'amidon.



Q. — J'atteindrai bientôt ma majorité et j'ai quitté l'école après avoir terminé mon grade 10. Maintenant je voudrais m'engager dans le C.A.R.C. Connaissez-vous l'adresse du centre de recrutement au Manitoba? Le fait de porter des lunettes y comporterait-il un empêchement? Je lis toujours votre courrier et le trouve très intéressant. Merci d'avance. — AVIATRICE SANS AILES.

R. — L'adresse du principal centre de recrutement du Corps d'Aviation Royal Canadien est: 2e étage mezzanine, Bureau de poste général, avenue Graham, Winnipeg 1. Je ne crois pas que le seul fait de porter des lunettes nuisent à votre engagement, pourvu que vos yeux soient assez bons pour faire de la lecture, du travail de bureau, ou toute autre besogne ordinaire à laquelle vous pourriez être affectée. Les femmes qui sont membres de l'aviation ne deviennent pas pilotes ou navigateurs, elles servent dans l'administration seulement. Alors je crains que vous soyez obligée d'attendre un monde meilleur avant de voir pousser vos ailes, mais je vous souhaite bonne chance.

* * *

Q. — Nous avons de mignons petits neveux et nièces que nous aimons beaucoup. Ce sont de beaux enfants très intelligents et c'est un plaisir de causer avec eux. Ils sont gentils et polis, mais . . . ils ne sont jamais propres et ils sont trop jeunes encore pour faire leur toilette eux-mêmes et leurs vêtements sont dans un tel état que souvent nous avons vraiment honte. Leur mère, notre belle-soeur, est une charmante personne avec qui nous nous entendons très bien, mais elle n'est pas une bonne maitresse de maison, et n'a pas la moindre notion de cette belle vertu qu'est la propreté. Même les membres de sa famille ne peuvent s'empêcher de passer des remarques à ce sujet. Comment se fait-il que certains membres d'une même famille peuvent à un tel point différer les uns des autres? Nous aimerions amener nos chers petits faire de courtes excursions au parc ou ailleurs, mais franchement nous avons honte. Connaissez-vous un moyen que nous pourrions employer pour pouvoir remédier à une telle situation? Merci. — ONCLE ET TANTE.

R. — Puisque la mère de ces enfants est votre belle-soeur et que vous vous entendez bien avec elle, il vaut mieux ne lui faire aucune remarque, sur ce sujet désagréable. Mais, comme certains membres de sa propre famille vous en ont parlé, eux-mêmes ne pourraient-ils pas lui faire quelques suggestions? Je le regrette, chers oncle et tante, mais je n'y vois pas d'autre solution. Cependant, il est bien probable que, devenus plus vieux, ces enfants apprendront par eux-mêmes les avantages de la propreté, surtout au contact des autres toujours en tenue bien soignée.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire si le grade 12 est absolument nécessaire pour une personne qui désire suivre un cours afin de devenir technicien ou technicienne de laboratoire ou en rayons-X? Je viens de terminer ma onzième année et cette carrière m'intéresse. Je vous remercie. — JACQUELINE.

R. — Je crois, en effet, qu'on exige le diplôme de 12e année. J'ai lu récemment dans nos journaux une annonce insérée par le gouvernement provincial du Manitoba à l'effet que des cours seraient donnés à Brandon et Winnipeg. Il vous faudrait écrire au plus tôt à la Manitoba Civil Service Commission, 247, édifice Législatif, Winnipeg, car le nombre des inscriptions est limité.

* * *

Q. — Mon ami a 30 ans. Il est un très bel homme, ayant des yeux et des cheveux superbes. Je le connais depuis 2 ans et il s'est toujours conduit envers moi avec le plus grand respect. Je le vois une ou deux fois par semaine. Certaines personnes me disent qu'il sort avec d'autres jeunes filles tous les autres soirs de la semaine et qu'il les amène dans des endroits plutôt louches. Que pensez-vous de ces personnes? Sont-elles jalouses? Ou disent-elles la vérité? J'ai 25 ans et j'aime bien ce beau garçon. Il a une bonne situation, mais je sais qu'il a failli la perdre deux ou trois fois parce qu'il avait pris de la boisson et n'avait pu se rendre à son travail. Je lui ai parlé sérieusement à ce sujet, et il m'a répondu que c'était bien fini, mais je me rends compte qu'il sent souvent la boisson quand il vient me chercher. Mes parents ne l'estiment pas du tout et m'encouragent à sortir et à rencontrer de meilleurs partis. J'hésite à le renvoyer car je crains bien que mon coeur soit épris. Un conseil, chère Louise. — JEANNETTE.

R. — Ah oui, suivez le conseil de vos parents et cherchez à rencontrer un jeune homme qui ait plus que la beauté physique. Que restera-t-il dans dix ans de cette beauté? Sur quelle base pourriez-vous fonder un foyer avec un homme tel que vous le décrivez. Même entre les lignes, je perçois que vous doutez de sa fidélité et qu'au fond de vous-même vous reconnaissez que vous n'avez pas le courage de tenter l'avenir avec ce compagnon. Sans prêter trop d'attention aux cancans de personnes qui pourraient être jalouses, essayez donc de vérifier leurs dires en demandant l'aide d'un frère ou même de votre père. D'après votre lettre, ma chère amie, votre Don Juan ne m'inspire aucune confiance.

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 45—No 18

Pour telephoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE aide maternelle pour 4 petits enfants et légers travaux de ménage de 10 h. du matin à 8 h. du soir. Téléphone: CEdar 3-5103. 18-276-18C.

ON DESIRE — Aide chauffeur pour voyage dans l'Est entre les 10 et 15 août. Téléphone: WHitehall 2-1738. 18-296-18C.

ON DEMANDE A LOUER — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 3-3363. 6-37-T.F.

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais
Faisant partie du
Centre Médical Norwood
et attenant à la Pharmacie se trouvent les bureaux de quatre médecins, dont un spécialiste en chirurgie, un autre en maladies d'enfants et deux médecins de médecine générale.

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente 1958 chez

Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.00
Une bouteille de parfum donnée GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Golden Beauty Salon
St Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie.
Profitez-en pour dîner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

STENOGRAPHE ou DACTYLO OPERATRICE DE DICTAPHONE
$292.50 - $322.50 par mois pour l'hôpital indien de NORWAY HOUSE
Pension et chambre $50 par mois; transport gratuit.
On peut se procurer les détails et les formules de demande en s'adressant aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil du Canada, chambre 702, Bureau de poste général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg. 58-W593

NETTOYAGE DE MURS à l'aide d'une nouvelle machine. Résultats parfaits. Protège la peinture. Téléphone: CHapel 7-8463. 17-253-20C.

A LOUER — St-Boniface, 559, rue Cherrier. Logis: 2 pièces, 1er étage. Téléphone: CEdar 3-2766. 18-284-20C.

A LOUER — St-Boniface, 449, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 4 pièces. Téléphone CHapel 7-8411. 18-295-19C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Grande chambre meublée pour 1 jeune fille. Cuisine moderne pour locataires seulement. Localité très centrale. Téléphone: CEdar 3-5834. 15-235-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue La Vérendrye. Entrepôt et bureau chauffés. Gicleur automatique. Place de stationnement incluse. Téléphone: CEdar 7-1272. 18-282-19C.

A LOUER — Norwood, 273, rue Eugénie. Logis: 2 pièces. Complètement fourni. Près des écoles et de l'hôpital. Idéal pour garde-malade ou institutrice. 16-247-18C.

A LOUER — St-Boniface. Logis fourni: 2 pièces. Tout près de l'hôpital et autobus. $35 par mois. Téléphone: WHitehall 3-5057. 17-266-18C.

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. CHapel 7-4559.

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
ou
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

A LOUER — St-Boniface. Chambre. Facilités de cuisine. Evier. Armoires. Usage du téléphone. Lavage gratis. Convenable pour dame. $30 par mois. Téléphone: CHapel 7-3221. 18-297-18C.

A LOUER — St-Boniface, 311, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privée. Téléphone: CEdar 3-6115. 17-259-18C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet d'été. A compter du 16 août. Téléphone: GLobe 3-1711. 17-262-18C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec ou sans pension. Près d'autobus, d'école normal. Téléphone: CHapel 7-2457. 18-281-18C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Libre 1er septembre. Téléphone: CHapel 7-7907. 17-251-18C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 grandes pièces. Entrée privée. Meublé ou non. Téléphoner: CHapel 7-2211 après 5 h. 18-279-19C.

A LOUER — St-Boniface, 437, rue St-Jean-Baptiste. Chambre pour 2 jeunes hommes de 20 à 30 ans. Téléphone: CEdar 3-3688. 18-278-18C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Central. Chambre fournie pour personne travaillant. Tél.: CHapel 7-7069. 18-277-19C.

A LOUER — St-Boniface, 317, rue Cathédrale. Logis: 4 pièces. Non-meublé. 2e étage. Entrée et salle de bain privées. Libre 1er septembre. Téléphone: CEdar 3-5756. 18-298-19C.

A LOUER — rue St-Jean-Baptiste. Appartement: 4 pièces. Salle de bain et entrée privées. 1er étage. Libre le 15 août. Téléphone: CEdar 3-5588. 18-293-18C.

A LOUER — 265, rue Provencher, 1er étage d'une maison: logis 7 pièces, meublé ou non. Chauffage à l'huile. 2 salles de bain. Très propre. Pour tous renseignements téléphonez à WHitehall 3-4919. 18-289-18C.

A LOUER — St-Boniface, 551, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces meublées pour dame ou jeune fille. Près autobus. Téléphone: CEdar 3-6064. 18-286-18C.

A LOUER — rue de la Morénie. Logis: 3 grandes pièces. 2e étage. Salle de bain et entrée privée. Téléphonez avant 7 h. 30 le soir: WHitehall 3-5305. 18-285-19C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Linge de lit fourni. Facilités de cuisine. Téléphone: CEdar 3-2194. 17-268-18C.

FRAMBOISES A VENDRE — Les framboises sont mûres à la Maison St-Joseph. Nous les avons cultivées avec soin, nous vous réservons le plaisir de les cueillir. Seulement 25c la livre, si vous les cueillez vous-mêmes. 17-264-18C.

A VENDRE OU ECHANGER — Centre canadien-français. Garage sur propriété de ville. Agé de 6 ans. Salle de montre: 36x30'; atelier de réparations: 18x40'. Cause de vente: maladie. S'adresser à E. Collette, 312, rue Hamel. Téléphone: CHapel 7-9970. 18-280-19C.

A VENDRE — Centre canadien français. $4,900. Maison: 6 pièces. Rue principale. Chauffage automatique à air chaud. Eau chaude et froide et salle de bain. Garage 52x26'. Poste d'essence. 2 réservoirs souterrains. Six acres de terrain. S'adresser à M. Edmond Plouffe, St-Jean-Baptiste, Man. 17-267-18C.

A VENDRE — Village de Lourdes. Maison: 5 pièces. Garage. S'adresser à C.P. 105, Manitou, Man. 18-302-18C.

A VENDRE — Pour cause de départ. Ménage en bonne condition comprennant: poêle, frigidaire, table et chaises, mobiliers d'une chambre à coucher et d'un salon, laveuse, etc. S'adresser à 427, rue St-Jean-Baptiste. Téléphone: CEdar 3-1767. 18-288-18C.

A VENDRE — St-Charles. Maison: 6 pièces. Presque neuve. Soubassement et égouts. Près église et école. Prix: $8,500. S'adresser à 121, rue St-Charles, St-Charles, Man. 18-294-18C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison moderne: 6 pièces. Bel emplacement. Près école et église. Prix: $9,000. Moitié comptant. S'adresser à Boîte 301, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 18-301-19C.

A VENDRE — Cause: Départ. Oldsmobile '39, 6 cylindres. Pneus, carrosserie, moteur en excellent état. Doit être vu pour être apprécié. Peut être essayé sur longue distance. Prix raisonnable. S'adresser: 211, rue Hill, Norwood. 18-300-18C.

A VENDRE — Cause: départ pays chauds. Manteau: fourrure. Rat musqué (muskrat), taille 16 ans. Bonne condition. 2 saisons d'usage. Valeur: $350. Sacrifié: $65. Téléphone: CHapel 7-7714. 18-299-18C.

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-5023
Rés.: GLobe 2-3618

ON DEMANDE
2 institutrices bilingues, canadiennes-françaises pour école du village Laurier, Man. Grades 1 et 2; 7 et 8. Bon salaire. S'adresser à M. Léon Saquet, secrétaire, Laurier, Man. 18-283-18C.

ON DEMANDE 5
Institutrice pour école publique de Gravelbourg. Grade 7. Salaire attrayant. Conditions idéales. S'adresser au secrétaire, Ernest Longpré, Gravelbourg, Sask. 17-256-19C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école Lorette Centre no 993, Dufresne. Grades 1 à 6. Ecole moderne. Sur grande route. Autobus chaque jour. Bon salaire. S'adresser à Mlle Maria Laurin, sec., Dufresne, Man. 17-255-18C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue pour école Théobald no 1415. Chauffage à l'huile et toilettes dans la cave. Située à 1 mille de la route no 23. Salaire: $2,300. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Fernand Labossière, C.P. 203, Somerset, Man. 14-192-18C.

ON DEMANDE
Instituteur canadien-français pour grades 11 et 12 et principal pour l'école d'Elie. Salaire de base: $3,800. $50 par année pour années d'expérience en dehors du district jusqu'au maximum de 5 ans. Hausse de $100 par année pour années d'expérience dans le district jusqu'au maximum de 8 ans. S'adresser à Mme Angèle Bernardin, sec., Elie, Man. 17-254-18C.

SYLVESTRE REALTY
Agent d'assurance
500, rue Ritchot, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Maison: 9 pièces moderne. Prix: $12,300. Comptant requis: $4,000.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Prix: $8,500.
Norwood — Maison de revenu: $140 par mois. 7 pièces. Prix: $11,000. Comptant requis: $1,500.
Norwood — Maison: 10 pièces. Prix: $15,500. Comptant requis: $4,500.
St-Vital — Bungalow: 5 pièces. Prix: $9,500. Comptant requis: $3,000.
St-Vital — Lot de 30x110'. Belle location. Prix: $2,500.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Age: 6 ans. Semi-moderne. Garage. Prix: $7,400. Comptant requis: $2,500.
Téléphone: CEdar 3-5050
18-291-18C.

A VENDRE
St-Boniface — Maison: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Lot: 50'. 2 garages. Près des écoles. Prix $9,900.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Belle location. Possession immédiate. $13,700.
Norwood — Maison: 4 pièces. Chauffage automatique. $7,000.
Norwood — Maison: 7 pièces. $10,600.
Norwood — Bungalow: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Belle location. $13,300.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. Une acre de terre. $7,900.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. Lot double. Prix: $7,400.
Ste-Anne — Maison: 5 pièces. Presque neuve. $3,800.
Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer, $100 pour commerce et logis 3 pièces.
Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
18-292-18C.

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française, adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Berkley
VENDEUR D'IMMEUBLES

On demande
opératrices de machines pour vestons et pantalons
Travail régulier
S'adresser à
UNITED GARMENTS LTD.
328, rue Main, Winnipeg

Au Sacré-Coeur

Décès

M. W.-R. Lemieux

M. Wenceslas-R. Lemieux, de 154, rue Garry, est décédé le mardi 29 juillet à l'hôpital de Miséricorde, à l'âge de 62 ans. Né à St-Léon, Man., il vécut à Somerset où, en 1929, il organisa le premier transport qui opérait entre Somerset et Winnipeg. Il déménagea à Winnipeg en 1936 et fut employé par le Canadien National.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; deux fils, Dollard et Alfred; trois filles, Mmes J.-B. Duhamel, D. Davignon et L.-J. Baron; quatre frères, Nestor, Paul, Valmore et Rodolphe, et une soeur, Bernice.

Les prières ont été récitées le vendredi 1er août au salon mortuaire P. Coutu. Le service fut chanté le lendemain par le R. P. D. Ruest, O.M.I., en l'église du Sacré-Coeur. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Green Acres. Le salon funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

Remerciements

L'épouse et les enfants de M. Lemieux remercient sincèrement tous leurs amis, voisins et parents pour leur bonté, leurs marques de sympathie et les magnifiques tributs floraux reçus lors du décès de leur bien-aimé époux et père. Ils remercient aussi les porteurs et tous ceux qui ont aimablement prêté leurs automobiles. Un merci spécial s'adresse aux RR. PP. C. Lafrenière, L. Laplante et D. Ruest, O.M.I., curé et vicaires, pour leur dévouement dans les circonstances, ainsi qu'aux membres du Club Lydia.

• • •

M. Gilbert-E. LaRue

M. Gilbert-E. LaRue, autrefois de 806, rue Banning, Winnipeg, est décédé le dimanche 20 juillet à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 85 ans. Né en province de Québec, il vint à Winnipeg en 1898 et fut successivement employé du Pacifique Canadien durant sept ans, secrétaire de la municipalité rurale de Ste-Anne de 1905 à 1923, puis officier de l'immigration pour le gouvernement fédéral jusqu'à sa retraite en 1938.

M. LaRue laisse dans le deuil trois fils, Thomas, Martin et Louis, tous de Winnipeg; trois filles, Mmes E. Lévêque, H. Lévêque et R. Cooke; 13 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le mardi 22 juillet en l'glise St. Edward. Mgr O. J. McInervey, P.D., curé, officiait. L'enterrement eut lieu dans le cimetière St. Mary's. Le salon mortuaire Thomas D. McGee était en charge des funérailles.

PETITE NOTE

Fiançailles

M. et Mme Philippe Boyer de la Giroday, de 1123, avenue Grosvenor, Winnipeg, ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille cadette, Marie-Thérèse, à M. Georges-Richard Goulet, fils de M. et Mme Wilfrid-Georges Goulet, de 183, avenue Worthington, St-Vital. Le mariage aura lieu le mercredi 27 août, à 11 h. 30 a.m., à l'église St-Ignace, angle Jessie et Corydon, Winnipeg.

Correspondance scolaire entre jeunes du Manitoba et de France

Le Directeur du Bureau Français de la Correspondance Scolaire Internationale au Musée Pédagogique de l'Etat, M. P. Barrier, a fait part de son désir de voir s'établir entre élèves canadiens et français un échange de correspondance.

L'expérience est là pour montrer qu'entre amis de plume s'établissent des relations d'amitié souvent très durables. Les récits que ces correspondants s'adressent, les documents qu'ils s'envoient permettent à ces jeunes de se faire graduellement une idée plus exacte du pays où ils ont un camarade.

Suivant le désir de M. Barrier, il y aurait intérêt à ce que les jeunes du Manitoba qui entrent en relations avec des jeunes de France et vice versa aient de 13 à 15 ans, car c'est à cet âge que la curiosité s'éveille, que l'on pose des problèmes, et qu'on en attend avidement les solutions.

Les jeunes qui seraient intéressés par cette proposition n'ont qu'à écrire à M. P. Barrier, 29, rue d'Ulm, Paris 5e, France.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 7 pièces: 4 pièces au 1er étage, 3 au 2e louées à $65 par mois. Plomberie double. Garage. Comptant requis: $5,000.
St-Boniface — Près Basilique. Prix: $16,600. Duplex: 7 pièces; 4 au 1er et 3 au 2e. 2 chambres au soubassement. Age: 12 ans. Chauffage à l'huile. Double plomberie. Entrée privée. Grand lot. Titre clair. Comptant au montant de l'équité de l'hypothèque.
St-Boniface — Près école Provencher. Prix: $9,500. Maison: 6 pièces. Grande cuisine. Salle à manger. Salon. 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Grand lot. Garage. Comptant requis: $3,000. Balance: $65 par mois. P.I.T. 6%.
St-Vital — ave Portland. Bungalow: 5 pièces. Salon, salle à manger et cuisine moderne. 2 chambres à coucher. Soubassement ¾. Chauffage air chaud. Grand lot. Garage. Prix: $6,700. Comptant requis: $1,100. Balance: $59 par mois.
Norwood — rue Dupont. Prix: $5,250. Maison: 4 pièces. Plomberie. 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Comptant requis: $700. Balance: $55 par mois.
Norwood — Près Holy Cross. Maison pour famille. 6 pièces. Grand salon, cuisine et salle à manger. 3 chambres à coucher. Chauffage automatique. Garage. Prix: $9,000. A termes.
O.-J. De Steur — Tél. GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
18-290-18C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Centralisation des écoles à Yamachiche

YAMACHICHE — Yamachiche vient de faire un autre pas vers la centralisation des écoles en fermant cinq écoles de la paroisse, alors que les commissaires ont approuvé le transport d'une cinquantaine d'élèves dans les classes du village au collège et au couvent. C'est ainsi qu'à Yamachiche sur 14 écoles que l'on comptait il y a trois ans, il n'en reste plus maintenant que six en opération.

Les membres de la commission scolaire ont décidé au cours d'une récente réunion de demander des soumissions pour le transport des élèves au village.

On note que les écoles qui sont demeurées ouvertes sont celles qui sont situées le plus près du village.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ERNEST BOUCHARD, late of the Village of Elie, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at Room 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 8th day of September, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 6th day of August, A.D. 1958.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Solicitor for the Executrix.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of AZILDA FILLION, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Widow of Mathias Fillion, late of the same place, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main St., Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 10th day of September, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 5th day of August, A.D. 1958.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ANDRZIJ GLOBOOSH, late of the Municipality of Birch River, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main St., Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 10th day of September, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 5th day of August, A.D. 1958.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Administrator.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Eglise St. John
avenue Duke
Portage-la-Prairie
Horaire des messes du dimanche
9 h. et 11 h. a.m. heure normale
(10 h. et 12 h. heure avancée)
Les Manitobains qui voyagent vers l'ouest le dimanche peuvent partir tôt pour ne pas manquer la messe
(Les sièges ne sont pas réservés)
L'église est à une rue de l'avenue Saskatchewan
(Grande route Trans-Canada)
Tournez à gauche au bureau de poste si vous allez vers l'ouest, tournez à droite au bureau de poste si vous allez vers l'est.
Surveillez les signaux aux entrées de la ville.
Les visiteurs sont bienvenus
Facilités de pique-niques disponibles au Island Park situé au bout du chemin Royal

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

A VENDRE
Belle propriété résidentielle
509, RUE RITCHOT, ST-BONIFACE
Très beau lot de 50 pieds.
Maison de dix pièces,
en briques, chauffage eau chaude.
Maison de rapport si désirée, garage.
Voir ou téléphoner à
HENRI D'ESCHAMBAULT LTÉE
136, avenue Provencher — St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1137

PÈLERINAGE

"Dociles à l'invitation de votre voix maternelle, ô Vierge Immaculée de Lourdes, nous accourons à vos pieds près de l'humble grotte . . ."

Un PELERINAGE s'organise en vue de permettre aux gens des Provinces des Prairies de visiter, en octobre,

Rome – Lourdes
Nevers – Paray Le-Monial

et les autres sanctuaires de l'Europe. Ce pèlerinage se fera sous la direction spirituelle de M. L'ABBE G. M. SVOBODA, de Ste-Geneviève (St-Boniface)

Visitez la Hollande, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, Liechtenstein, la Suisse, San Marino, Monaco, la France et l'Angleterre durant le mois ensoleillé d'octobre, le temps glorieux de la moisson.

Départ de Montréal via la ligne Europe-Canada vers Rotterdam, le 17 septembre; retour à Québec (Ste-Anne-de-Beaupré) le 11 novembre. Ou bien empruntez la voie des airs avec votre compagnie préférée, le 25 septembre, jusqu'à Rotterdam et joignez-y le groupe le 26 septembre.

Prix total, tout inclus **$986.00** de Montréal à Montréal — 56 jours hors du Canada

Demandez les détails au sujet de paiements différés.



Pour de plus amples INFORMATIONS, écrire à M. L'ABBE G. M. SVOBODA, Ste-Geneviève, Manitoba
ou adressez-vous à
SINFONIA CATHOLIC PILGRIMAGE TOURS
245 3rd Avenue, Glengarry Block
TELEPHONE: CH 2-0434 — SASKATOON, SASK.

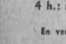
WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

Pèlerinage annuel diocésain
EN L'HONNEUR DE
NOTRE-DAME-DE-LOURDES
à Saint-Malo
le dimanche 24 août 1958
PROGRAMME
(l'heure indiquée est l'heure solaire)

Avant-midi:
7 h.: messe basse à l'église.
8 h. et 9 h. à la grotte: messes basses et communions.
10 h. 30: messe solennelle, sermon et communions.
Confessions à la grotte: de 8 h. à 10 h. 30 a.m. et de 2 h. 30 à 4 h. p.m.

Après-midi:
3 h. 15: exercices de piété.
4 h.: messe solennelle, sermon et communions.

En vente sur le terrain de la grotte: objets de piété, rafraîchissements et goûter.



On demande
dépeceurs de viande expérimentés pour magasins dans le grand Winnipeg
Salaire en proportion du nombre d'années d'expérience
Doit être d'une apparence soignée et de commerce facile avec le public
- Semaine de 40 heures
- Plan de pension
- Vacances payées

S'adresser en personne, entre 9 h. et 4 h. au Gérant du personnel
Canada Safeway Ltd.
313, AVENUE PACIFIC, WINNIPEG

ÉPARGNEZ AU SAFEWAY

GRATIS! GRATIS!
Ce coupon vaut **25** *cents*
avec l'achat de $1.99 ou plus de viande
Ce coupon n'est rachetable qu'à votre magasin Safeway de Windsor Park
CETTE OFFRE VAUT JUSQU'AU SAMEDI 9 AOUT 1958

